

Vietnam: les démarches se multiplient pour obtenir un règlement négocié de la guerre

Une vaste offensive diplomatique menée sur plusieurs plans à la fois est actuellement en cours afin de favoriser un règlement négocié de la guerre du Vietnam.

En effet, tandis que les États-Unis maintiennent leur suspension des bombardements contre le Nord-Vietnam et que Washington et Saigon s'apprêtent à accepter une trêve de quatre jours à l'occasion de la célébration de la fête du Têt, le "super-diplomate" de la diplomatie américaine, M. Averell Harriman, effectue une mission secrète à Varsovie. M. Goldberg, ambassadeur des États-Unis à l'ONU, est reçu pendant une heure par le pape Paul VI. M. Chelapine, second personnage de l'URSS, prépare son voyage à Hanoï et Ho Chi Minh, dans un message au Saint-Père, ne mentionne pas le retrait des forces américaines du Vietnam comme une condition préalable à des négociations.

Mais le secret absolu reste de rigueur pour l'administration Johnson qui désire éviter un nouvel épisode de révélations prématurées qui risqueraient de faire échouer les initiatives américaines en cours pour parvenir à la table de négociations et donner de faux espoirs au monde.

L'ensemble de la situation comporte un certain nombre de faits précis, de multiples inconnues, de nombreuses spéculations, mais dont la juxtaposition permet de voir un peu plus clairement la situation actuelle.

Les faits et ce qu'on en déduit peuvent ainsi se résumer: 1) Depuis la trêve de Noël, une pause de fait dans les bombardements aériens du Nord-Vietnam est maintenue. Depuis

plus de 7 jours, maintenant, aucun objectif n'y a été attaqué par les bombardiers légers américains.

Les combats terrestres au Sud-Vietnam ont repris, mais leur intensité est loin d'être comparable à ce qu'elle était à la veille de la trêve.

2) L'ambassadeur itinérant américain Averell Harriman est en mission-surprise à Varsovie escorté par des techniciens des affaires de l'Est européen et chinoises. Le secret qui entoure ce voyage est total: son départ n'était connu, à Washington, que de quelques rares initiés et son arrivée n'a visiblement été annoncée à l'ambassadeur des États-Unis qu'à la dernière minute.

Quel est le but de cette mission confiée à un technicien de la "grande diplomatie"? Personne ne veut, ou ne peut, le dire. Mais, plusieurs possibilités s'offrent à M. Harriman: entretien avec l'ambassadeur de Pékin qui a rencontré récemment son collègue américain dans le cadre des contacts réguliers directs entre les deux pays; échanges de vues avec le gouvernement polonais qui est membre de la Commission de contrôle des accords de Genève; intervention pour que la Pologne fasse pression sur Hanoï ou tente d'obtenir des éclaircissements sur les réactions du Nord-Vietnam aux sondages en cours; tournée explicative et d'information dans les capitales est-européennes et sans doute à Budapest.

3) Le vice-président des États-Unis Hubert Humphrey est en mission protocolaire à Manille, mais il en profite pour visiter trois autres capitales amies pour demander que ces pays sou-

tiennent plus activement la politique américaine dans le Sud-Est asiatique, en cas d'échec de la tentative de paix en cours.

4) A Moscou, l'ambassadeur des États-Unis Foy Kohler s'est entretenu avec le président Nikita Khrouchtchev au moment même où l'envoi de la mission Chelapine à Hanoï était annoncé par le Kremlin. Trois objectifs sont possibles pour cette mission: tenter d'amener Hanoï à envisager un règlement pacifique du conflit tout en promettant la poursuite d'une aide importante si la négociation échoue; accroître immédiatement, au contraire, l'aide soviétique au Nord-Vietnam à la suite des récents accords signés à Moscou entre les deux pays pour l'aide à poursuivre la guerre; donner au monde communiste la preuve que c'est l'Union soviétique qui est à sa tête et pas Pékin.

GOLDBERG RECU PAR LE PAPE

Dans le courant de la journée, deux autres événements sont venus s'insérer dans une conjonction déjà fort complexe: M. Arthur Goldberg, ambassadeur américain aux Nations unies, a été reçu par le pape et le président Ho Chi Minh a accusé les États-Unis de rechercher la guerre plutôt que la paix dans un message au Souverain pontife diffusé par Radio-Hanoï.

M. Goldberg a transmis à Paul VI la reconnaissance et les remerciements du président Johnson pour les efforts incessants qu'il prodigue en vue de rétablir la paix dans le Sud-Est asiatique. C'est tout ce qu'on sait de cette audience qui a duré une heure.

LE MESSAGE DE HO CHI MINH

Au même moment, le président Ho Chi Minh réaffirmait que les offres de négociations sans conditions préalables des États-Unis ne constituaient à ses yeux qu'une manœuvre pour masquer l'intention de M. Johnson d'intensifier les opérations militaires au Vietnam.

Le message du chef d'État nord-vietnamien a été étudié avec attention au département d'État qui se refuse à le commenter. On indique néanmoins dans les milieux compétents que si les propos d'Ho Chi Minh ne sont guère encourageants, celui-ci est resté obscur sur l'exigence inacceptable aux yeux de Washington d'un retrait des troupes américaines du sud Vietnam avant l'ouverture d'éventuelles négociations. Son message n'apporte pas d'élément particulièrement nouveau, dit-on dans ces mêmes milieux, et fait peut-être partie de ces subtilités asiatiques dont il est souvent difficile d'évaluer immédiatement la portée.

Enfin, la journée a été marquée par une intense activité au département d'État. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Patrick Dean, a conféré avec l'ambassadeur Llewellyn Thompson, éminent spécialiste des affaires soviétiques. Le secrétaire d'État Dean Rusk s'est entretenu avec le chef du Pentagone, Robert McNamara, le conseiller spécial du président McGeorge Bundy, ainsi qu'avec le secrétaire au trésor Henry Fowler. D'après le porte-parole, il a surtout été question de l'aide à l'étranger, mais on peut penser que le problème vietnamien n'a pas été passé sous silence.



CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. PEARSON

Le programme législatif étant chargé, la session pourrait durer 12 mois

OTTAWA — Une conférence fédérale-provinciale sur la législation des valeurs mobilières, à laquelle il a déjà invité les gouvernements provinciaux, un programme législatif chargé qui pourrait bien étié la prochaine session durant une année entière, un refus implicite à la proposition de M. Wagner pour un référendum national sur la peine de mort, aucune nomination sénatoriale avant un vote de confiance sur le prochain discours du trône, l'investiture toute prochaine de Robert Winters dans le cabinet, tels sont les principaux aspects qu'a abordés hier M. Pearson à l'occasion d'une conférence de presse, sans doute la dernière cette année.

S'il a refusé de faire état des diverses mesures législatives qui feront l'objet du discours du trône — la session débute le 18 janvier — M. Pearson a laissé entendre qu'elles sont nombreuses et qu'outre un congé à Pâques et à l'été, le parlement pourrait bien siéger toute l'année.

On sait déjà que les toutes premières mesures soumises à la chambre serviront à créer les deux nouveaux ministères de la main-d'œuvre, et des richesses et de l'énergie. Sortant de la salle du conseil des ministres M. Pearson a déclaré aussitôt qu'il avait proposé dans une lettre aux premiers ministres provinciaux la tenue d'une réunion de hauts fonctionnaires d'ici le printemps pour jeter les bases d'une nouvelle législation.

Voir page 2: M. Pearson

Doutant de la sagesse des députés, Wagner: abolir la peine de mort, ce serait bien naïf

QUEBEC — Le parlement canadien ferait preuve de "naïveté" s'il décidait d'abolir maintenant la peine capitale, a déclaré hier M. Claude Wagner, ministre de la justice. "Au moment où le crime augmente et où nous déployons des efforts accrus pour combattre la criminalité sous toutes ses formes, et particulièrement le crime organisé, il est assez futile d'insister sur la naïveté que manifesterait le parlement canadien s'il décidait d'abolir la peine de mort," a déclaré M. Wagner au cours d'une conférence de presse.

Le ministre a souligné qu'en 1959, le parlement du Canada a introduit dans le code pénal un amendement qui a eu pour effet de limiter la peine capitale à certains types de meurtre.

"C'est alors, a-t-il dit M. Wagner, qu'on a fait la distinction entre meurtre qualifié et meurtre non qualifié."

Soulignant que cet amendement au code pénal était entré en vigueur en 1961, M. Wagner a déclaré d'autre part: "Depuis cette date, on a malheureusement commis systématiquement toutes les sentences de peine de mort."

"Il me semble, a-t-il ajouté, qu'on devrait respecter cette loi récente du parlement canadien."

M. Wagner était invité à commenter une déclaration attribuée hier au premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, selon laquelle celui-ci rejetait l'idée du ministre québécois de la justice, à savoir tenir un référendum national sur l'opportunité d'abolir la peine capitale au Canada.

"M. Pearson a le droit d'exprimer ce qu'il pense", a souligné M. Wagner.

M. Wagner a ajouté qu'il a le sentiment que la population canadienne est en faveur du maintien du statu quo en ce qui regarde la peine capitale.

Maintien du statu quo

Il avait déclaré il y a quelques jours qu'à la prochaine conférence fédérale provinciale des procureurs généraux et des ministres de la justice, il proposerait la tenue d'un référendum sur la peine capitale.

"Il me semble, a-t-il déclaré encore, qu'on doit garder le statu quo, comme une épée de Damoclès sur la tête des criminels."

M. Wagner a déclaré que les statistiques révèlent une hausse de la criminalité au Canada depuis que le gouvernement canadien commue en emprisonnement à vie les sentences de mort. "Les criminels savent très bien qu'actuellement, la peine capitale, it's for the birds."

Voir page 2: M. Wagner



ASSISTANCE-MÉDICALE

Québec va négocier avec les médecins

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage a annoncé hier la formation d'un comité spécial qui est chargé de négocier avec les médecins les conditions de leur participation à un régime de soins médicaux et chirurgicaux en faveur des indigents, qui entrera en vigueur le 1er avril prochain.

M. Lesage a également annoncé, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, la formation d'un comité interministériel qui est chargé de la mise sur pied de ce régime d'assistance médicale pour les indigents.

M. Lesage a déclaré qu'en vue de l'établissement de ce régime, la "première chose à faire, c'est de s'entendre avec les médecins."

Le comité de négociations réunit trois personnes qui sont le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé, M. Gérard Gagnon, C. A., comptable en chef au ministère de la Santé, et M. Carl Goldenberg, économiste de Montréal. Le premier ministre a précisé que ce comité est immédiatement prêt à entamer les négociations avec le syndicat des omnipraticiens et le syndicat des médecins spécialistes.

Voir page 2: Québec

Les Izvestia s'en prennent au Canada

MOSCOU — Les Izvestia, organe officiel du gouvernement de l'URSS, dénoncent une "campagne anti-soviétique lancée au Canada" par les États-Unis, dont le journal dit qu'elle ne cadre pas avec l'amélioration générale des relations entre les deux pays.

Les Izvestia précisent que certains programmes radio-phoniques et de télévision diffusent des inventions et des faussetés sur la politique soviétique et font état à grands cris d'une menace communiste, en plus des histoires fantaisistes qu'ils lancent sur les espions soviétiques.

Voir page 2: Moscou

La première phase judiciaire de l'affaire des "îles" s'ouvre le 13 janvier devant le juge Marquis

C'est le 13 janvier, devant le juge Eugène Marquis, à Québec, que sera entendue la motion pour complément d'information que sollicitent pour leur client Mes Guy Desjardins et Jacques Sylvestre, qui prendront la défense des intérêts de l'intimé Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts et de l'aménagement rural, dans l'instruction de la requête en contestation du scrutin des îles-de-la-Madeleine.

La motion (une procédure courante) obligera le requérant, le docteur Marc Arseneault, si elle est acceptée par le juge Marquis, à préciser davantage les allégations d'irrégularité électorales que la candidature conservatrice: défaut le 8 novembre dernier reproché à son adversaire.

Si la motion du député Maurice Sauvé est agréée, le juge Marquis devra alors entendre la contestation des allégations du requérant, comptant à partir de la date à laquelle le juge Marquis aura rendu sa décision. La loi sur les élections contestées prévoit une disposition explicite à ce sujet, de sorte que l'intime ne puisse souffrir de préjudice par suite d'une pétition d'élection rédigée dans des termes trop vagues.

La cause des "îles" n'est pas un procès, mais une instruction. Il n'existe en effet aucun accusé. Il y a le requérant, le docteur Marc Arseneault, qui conteste le scrutin par voie de pétition d'élection, et l'intimé, le député du comté des îles-de-la-Madeleine, le ministre Maurice Sauvé, qui conteste en somme la bien-fondée de la contestation de son adversaire, devant deux juges désignés par le juge en chef de la Cour supérieure, M. Frédéric Dorion, celui qui, incidemment, fut le commissaire enquêteur dans l'affaire Rivard, l'année dernière.

L'instruction sera entendue, vraisemblablement, à Percé ou New-Carlisle, à moins que les deux juges désignés (ils ne le sont pas encore, notons-le) n'exigent que la cause soit entendue dans la circonscription électorale même, et non dans le district judiciaire de Gaspé.

Dans une entrevue au DEVOIR, M. Gérin-Lajoie révèle

1965: une année d'études 1966: début des réformes

Au ministère de l'éducation, "l'Opération 55 mise à part, l'année 1965 a été principalement une année d'étude des modalités de réalisation des grandes recommandations de la Commission Parent." Le ministère, au sortir de cette année, a en mains une série de politiques qui ont été étudiées et élaborées par de vastes comités composés de fonctionnaires et, surtout, de représentants des différents milieux concernés. C'est en 1966 qu'on verra les fruits de ce travail capital. Car le ministère est maintenant prêt à expérimenter et à appliquer ces politiques. Ainsi, "1966", ce sera vraiment le début de la mise en oeuvre de certaines grandes réformes et de certaines politiques fondamentales issues du rapport Parent."

par Jules LEBLANC



À L'ORIGINE, ON PRÉVOYAIT \$300,000,000 EN 30 MOIS

L'Opération 55 va coûter \$800,000,000 d'ici 5 ans

par Jules LEBLANC

L'Opération 55 coûtera \$800,000,000 et sera réalisée sur une période de cinq ans, soit de 1966 à 1971, alors qu'à l'origine son coût devait être de l'ordre de \$300,000,000 et qu'elle devait être complétée dans un délai de 30 mois (de septembre 1964 au 1er avril 1967). Et encore, elle coûtera environ \$800,000,000 à condition que, d'ici cinq ans, le coût de la construction et le coût de la vie se maintiennent à leurs niveaux actuels.

Le ministre de l'éducation du Québec a révélé ces chiffres au cours d'une entrevue qu'il accordait au DEVOIR et à LA PRESSE à l'occasion de la fin de l'année 1965.

M. Paul Gérin-Lajoie a ajouté cependant que l'entente fédérale-provinciale concernant la construction d'écoles de formation technique et professionnelle sera prolongée de 1967 à 1971. Cette décision a été prise au cours de la conférence fédérale-provinciale de l'été dernier: Ottawa a alors accédé à une requête en ce

Voir page 2: Opération 55



M. Jean Deschamps est nommé directeur de la SGF et M. Filion se consacre à SIDBEC

QUEBEC — La nomination du sous-ministre du commerce Jean Deschamps à la direction de la Société générale de financement est accueillie avec faveur chez les hauts fonctionnaires du gouvernement de Québec.

On fait observer que l'expérience de M. Deschamps au commerce où il s'active depuis près de deux ans lui sera d'un grand profit dans ses efforts pour resserrer les liens très étroits qui doivent exister entre le ministère d'une part et

la société de gestion et de crédit québécoise d'autre part.

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé officiellement hier que M. Deschamps prendra la succession de M. Gérard Filion, son actuel directeur général, qui se consacra désormais tout entier à la Siderurgie du Québec (SIDBEC), de Bécancour.

Le chef du cabinet annonçait également la nomination du sous-ministre adjoint des richesses naturelles, M. Mi-

Voir page 2: SGF

La SSJB: lucidité, audace et courage

QUEBEC — Le président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, M. Georges-Henri Fortin, souhaite que le Québec applique une politique «pro-canadienne-française» pour faciliter l'épanouissement individuel et collectif ainsi que la promotion sociale et économique des Québécois.

Dans son message du nouvel an, il répond à ceux qui font appel à la patience et à la modération des Canadiens français de crainte qu'ils ne deviennent extrémistes dans leurs attitudes face aux problèmes constitutionnels et aux exigences nouvelles des politiques sociales, économiques et culturelles.

«Le Québec, dit-il, est en complète transformation et parallèlement, les Canadiens français tentent de retrouver le sens profond de leur destin national; ils sentent le besoin impérieux de s'identifier à leur patrie québécoise dont ils veulent faire un instrument de promotion sociale, économique et culturelle, et de libération politique. Aussi, remettent-ils en question les structures constitutionnelles et politiques qui conditionnent leur épanouissement collectif.

«Ce n'est certainement pas faire preuve d'extrémisme que de travailler ensemble à réunir les conditions d'une politique de rénovation nationale. Pour réaliser cette œuvre de rénovation nationale commencée depuis quelques années, je hais à tous mes compatriotes la lucidité, l'audace et le courage indispensables pour continuer leur marche vers le progrès et la liberté».

La Revue d'histoire de la Gaspésie présente, dans son édition octobre-décembre 1965, une étude sur la côte nord de la Gaspésie, préparée par M. Firmin Lévesque, agronome. Cette étude relate les premières tentatives d'établissement dans cette région, rappelle l'origine des fondateurs, décrit les paroisses actuelles et retrace les jalons du développement économique de ce coin de pays.

La partie économique traite de la pêche, de la forêt, de l'agriculture, des mines, du tourisme, des transports.

M. Edras Minville a préfacé cette brochure qui constitue le numéro IV, volume III, de la Revue d'histoire de la Gaspésie.

A la commission des services électriques de Montréal

A l'emploi du Canadien National depuis 1946, M. Olynyk a occupé diverses fonctions administratives dont celle de chef adjoint du service du développement et du planning, puis celle de directeur du nouveau service de l'étude des besoins de la clientèle dans la région du Saint-Laurent avant de devenir surintendant général des messageries dans la même région.

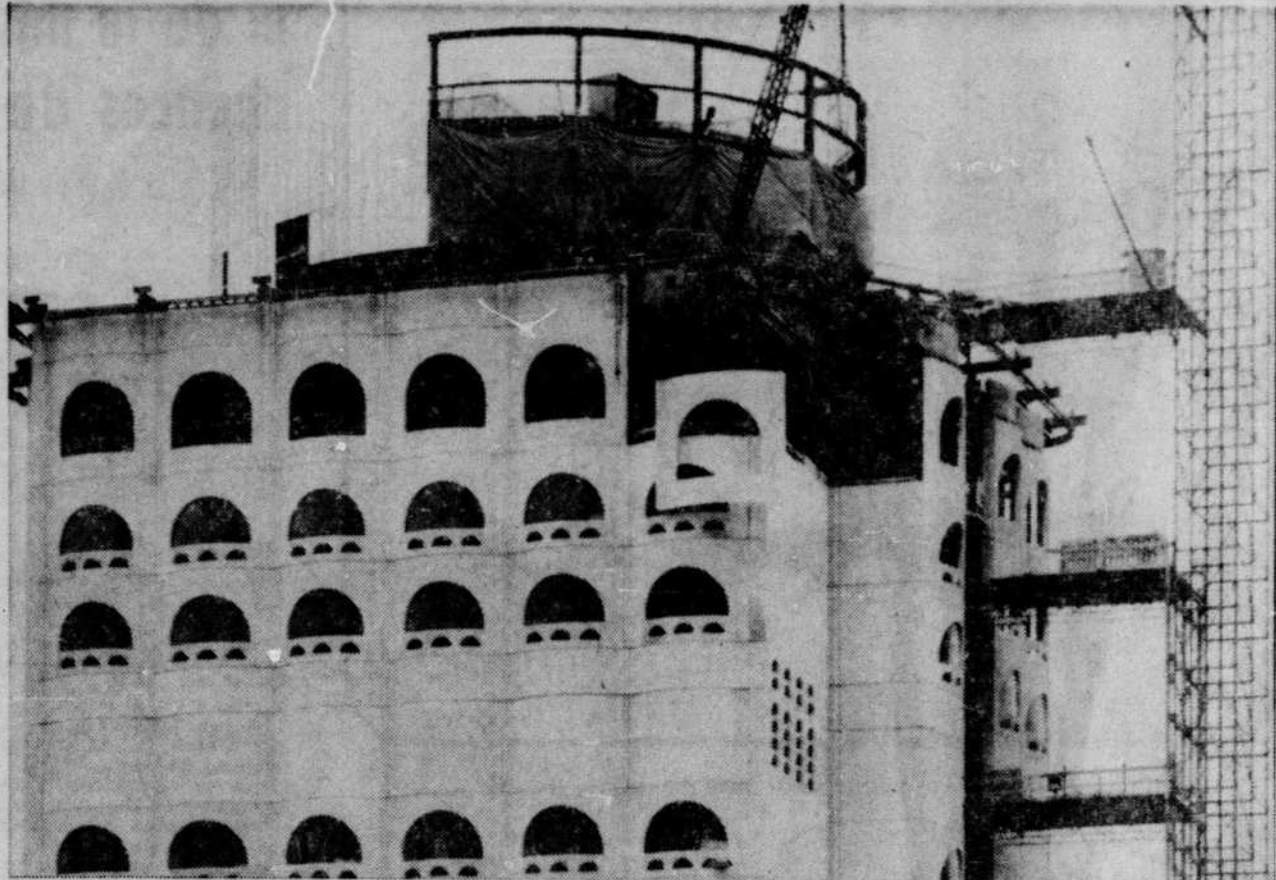
LE PETIT HAVRE

437 ST-VINCENT
861-4108

Menu de la Saint-Sylvestre:

la terrine maison
la truite soufflée au vermouth
le délice de Saint-Antoine
le canard Montmorency
la salade flamande
la coupe Mont-Blanc
\$8.00
et de bonnes bouteilles

Réservations: 861-4108



Les travaux de construction du Château Champlain ont franchi une étape importante ces jours derniers avec l'installation du dernier panneau de revêtement en béton précontraint. Cette manœuvre, accomplie à l'aide d'une grue installée au faite de l'édifice, avait débuté en juillet. Les travaux de finition d'intérieur se poursuivront maintenant à l'abri des intempéries. L'ouverture de l'hôtel du Canadien Pacifique, qui s'intègre dans l'ensemble des immeubles de la Place du Canada, doit avoir lieu au début de 1967.

(Photo Canadien Pacifique)

Le directeur Robert: la criminalité a régressé de "façon sensible" en 1965

QUEBEC — Le directeur J.-Adrien Robert, de la Sûreté provinciale du Québec, a révélé hier que "la criminalité a diminué de façon sensible dans la province", au cours de 1965.

Le directeur général de la PP qui est arrivé à Québec mardi et a eu un long entretien avec le ministre de la Justice Claude Wagner, s'est dit d'opinion que malgré certains réseaux importants de crime mis au jour cette année, la police a connu "non seulement de réels succès dans la solution des causes et dans la prévention des délits mais aussi en ce qui a trait à la sécurité routière".

Il a précisé qu'en ce qui a trait à la solution des causes, elle s'établit à 84 pour cent, notant que sur 25 assassinats commis en 1965, deux seulement n'ont pas encore été résolus.

"Je crois que tous les agents de la PP ont raison d'être fiers du travail qu'ils ont accompli

et des résultats qu'ils ont obtenus", a commenté le directeur général.

Signalant la mise au jour des réseaux d'incendiaires, de faillites frauduleuses et de vols d'automobiles, il a dit que 1966 serait vraisemblablement une année "moins fertile à tous ces points de vue".

Parlant des enquêtes en cours sur les incendies et faillites frauduleuses, le directeur général a déclaré: "Nous ne lâcherons pas. Nos agents sont sur la brèche. Notre enquête se poursuit partout. Aucun incendie suspect n'est éliminé. Nos différentes brigades sont au travail".

Interrogé sur la réputation du Québec à la suite des séries de crimes mis au jour, il a affirmé que "ceux qui prétendent que la belle province est pire que les autres se méprennent. Ils ne savent pas ce qui se passe dans les autres provinces canadiennes. Notre population n'est pas moins saine que celle de chacune des autres

provinces. Chaque province, chaque État, chaque ville a ses problèmes".

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général de la PP a annoncé la construction à travers la province, au fur et à mesure que les besoins se feront sentir, de stations de police uniformes.

Il a dit qu'il avait étudié plus tôt avec d'autres officiels de la PP les plans et devis de trois projets de postes de police qui seront construits.

"Il s'agit de constructions de style canadien moderne", a-t-il précisé, ajoutant que les plans ont été conçus pour accommoder 10, 20 et 30 agents de police.

Chaque immeuble sera de deux étages et aura un garage.

Le directeur général n'a toutefois pas précisé où seront construits les prochains postes de police. Il a noté cependant qu'il se peut que des constructions soient entreprises dès 1966.

Interrogé sur la teneur de

son entretien avec le ministre de la justice, il a répondu qu'il laisse au ministre "le soin de dévoiler les décisions qui ont pu être prises lors de la rencontre".

Protestation contre l'unité spéciale de St-Vincent-de-Paul

Le Comité pour la défense des droits de l'homme vient de faire parvenir un télégramme au solliciteur général Lawrence Pennell lui demandant de faire interrompre la construction des unités spéciales de détention à St-Vincent-de-Paul et d'étudier la possibilité d'utiliser l'immeuble à d'autres fins, à la réception et à la classification des nouveaux détenus, par exemple. Cette protestation s'ajoute à celle de la Ligue des droits de l'homme et de certaines associations professionnelles.

Accrochage sur la durée de la convention à Texaco

À moins d'un règlement ce matin, il y aura débrayage à minuit

par Jean-V. DUFRESNE

La grève éclatera ce soir à minuit chez les employés de la raffinerie et du service commercial de Texaco, à Montréal.

Est, à moins d'une entente aujourd'hui sur la durée de la convention collective en voie de négociation.

Le directeur québécois du syndicat international des employés des industries pétrolières, chimiques et atomiques, (CTC), M. Fernand Daoust, a déclaré au DEVOIR hier soir que les employés ont opposé un refus irréductible à la compagnie qui refuse de parapher une convention rétroactive à l'échéance de l'accord précédent, soit le 1er juin 1965.

Le patronat, pour sa part, a fait savoir au syndicat qu'il n'entend pas céder non plus sur ce point. A moins d'une manœuvre de dernière heure, on risque un télescopage en règle ce soir.

Texaco propose que la convention entre en vigueur pour une durée de deux ans à compter de la date de sa signature. Fait à noter, la même entreprise a consenti la semaine dernière aux employés du même syndicat, à Port Credit, Ont., une convention de deux ans rétroactive à juin dernier.

"Nos gars sont bougrement convaincus qu'il y a discrimi-

nation", a fait observer hier M. Daoust.

Fait à noter, British Petroleum, entreprise rivale, a signé hier avant-midi avec le syndicat que dirige M. Daoust une convention qui reconnaît la rétroactivité à juin dernier. Les deux réunions tenues hier par le syndicat et Texaco ont abouti à un accord de principe intervenu jeudi dernier pour éviter un débrayage, alors imminent.

Rien n'indiquait jusqu'ici que Texaco proposerait à ses employés québécois des conditions distinctes de celles qu'elle reconnaît à ses employés ontariens, et le syndicat, outre qu'il interprète cette attitude comme une mesure discriminatoire, soupçonne fortement que la compagnie se retranche derrière une position aussi inflexible, "pour nuire à notre stratégie", comme l'a exprimé hier M. Daoust.

En effet, le syndicat estime nécessaire, pour offrir un front commun à l'employeur, que toutes les conventions prennent fin à la même période. La proposition de Texaco ne peut donc être acceptée, a souligné M. Daoust: "Si nous cédions, nous consacrerions en outre le principe d'une double politique, l'une pour

nos travailleurs ontariens, l'autre pour nos travailleurs québécois. Nous ne céderons pas".

La raffinerie Texaco compte environ 300 employés syndiqués, les services commerciaux ("marketing") environ cinquante.

Fait à noter, outre l'accrochage sur la date d'entrée en vigueur de la convention, les négociations dans l'ensemble ont porté fruit.

La compagnie Texaco a, comme en Ontario, reconnu les revendications du syndicat au chapitre de la sécurité d'emploi: formation de comités conjoints sur l'automatisation, primes de rupture pour les mis-à-pieds technologiques, etc.

Une nouvelle et dernière réunion a lieu ce matin même, et peut-être peut-on espérer un règlement de toute dernière heure, bien que le directeur du syndicat, M. Daoust, se soit dit catégoriquement opposé hier à toute forme de compromis: "La convention complètera à compter de juin 1965 ou rien", a-t-il dit.

La compagnie, croit-on, pourrait ce matin proposer novembre, comme formule de compromis.

Laporte: les employés de la régie des eaux qui ne voudront pas déménager à Québec n'auront qu'à démissionner

QUEBEC. — Les membres du personnel administratif de la régie des eaux du Québec qui refuseront le transfert à Québec, en mai ou en septembre 1966, n'auront qu'à démissionner, a déclaré hier M. Pierre Laporte, ministre québécois des affaires municipales.

M. Laporte a tenu une conférence de presse concernant certaines nouvelles selon lesquelles le président de la régie des eaux, le juge Jean D'Amaours, et 14 ingénieurs de la régie à Montréal menaient de démissionner pour protester contre la décision de transférer leurs bureaux de Montréal à Québec.

"Il peut difficilement y avoir menace de démission de 14 ingénieurs parce qu'il n'y en a que 12 à Montréal", a commenté sèchement le ministre.

Quant au président de la régie des eaux, le juge D'Amaours, M. Laporte a produit une lettre écrite par ce dernier le 28 décembre, lettre qui fait suite à la publication des rumeurs de démission. Le président y déclare notamment: "Dans le moment, je n'ai nullement l'intention d'offrir ma démission".

Dans cette lettre, le président D'Amaours déclare en outre: "Je dois vous dire, M. le ministre que je n'ai rien eu à faire ni de près ni de loin à ce qui apparaît comme un mouvement concerté, ce que j'imagine difficilement, connaissant les belles qualités de nos ingénieurs de Montréal".

M. Laporte a d'autre part souligné que des 12 ingénieurs, un, l'ingénieur en chef Réal L'Heureux, a manifesté sa joie à la perspective du transfert de Montréal à Québec et que cinq autres ingénieurs sont

présentement aux études aux frais de la régie des eaux.

Le ministre a dit que si ceux-ci refusaient le transfert, ils devraient, étant sous contrat de trois ans avec la régie des eaux, rembourser à l'organisme les sommes versées pour leurs études, leur frais de séjour, etc.

"à la Catalogne"
311 est, rue ST-PAUL
au coeur du vieux Montréal

Réveillon et
Dîner du Jour de l'An
(Dîner servi à compter de 5 heures)

MENU

Jus au choix — Entrée de tourtière — Petits pains
Dinde rôtie du Québec — Sauce caneberrges
Pommes de terre purée — Buche du Nouvel An — Breuvage

\$4.50

2ème choix

Hors d'oeuvres variés — Petits pains
Rôti de boeuf au jus ou Filet Mignon — Haricots
Pommes de terre purée — Buche du Nouvel An — Breuvage

\$5.50

Permis de la R.A.Q.
Réservations: 866-6254

"à la Catalogne"

LOI ÉLECTORALE DU CANADA District électoral de LAURIER Sommaire du rapport des dépenses d'élection

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de FERNAND E. LeBLANC, l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada tenue dans le district électoral susmentionné, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un honoraire de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 23e jour de novembre 1965, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Daté à Montréal, ce 28e jour de décembre 1965.
DONAT DURAND
Officier rapporteur

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de
Fernand E. LeBlanc:

RECETTES	SOMMES	Nombre de personnes de qui reçues
Recettes, contributions, etc.	\$9,000	
Contributions promises et non versées, etc.	154.64	
Total	\$9,154.64	
PAIEMENTS	SOMMES	Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat		
Frais de port		
Télégrammes		
Menus dépenses		
Location de locaux	595	
Services	4,766.25	
Frais de voyage et louage de voitures		
Articles fournis	2,607.36	
Publicité	1,186.03	
Total	9,154.64	

Daté à Montréal, ce 23e jour de novembre 1965.
Jacques Grenier
Agent officiel

CASTILLON
LE PLUS FRANCAIS
DES COGNACS

Maison fondée en 1814

Distributeurs:
IMPORTATIONS DURAND LTÉE
MONTREAL, QUE.

BYRRH
un amour d'aperitif

...FRAIS DU SUR GLACE

LE VIN APERITIF CHIC,
IMPORTÉ DE FRANCE
CODE NO 546-8 \$2.20

Le besoin d'une communauté pour les pays francophones

L'idée d'un "Commonwealth à la française" ou d'une Communauté francophone, dont le président Bourguiba a fait le leitmotiv de sa récente tournée dans une dizaine de pays africains, a suscité un vif intérêt en même temps que beaucoup de questions. De façon générale, ce vœu a été accueilli avec faveur, voire avec enthousiasme en Afrique noire, avec une attention sympathique mais réservée en Afrique du Nord (Algérie et Maroc) et par le gouvernement français, pour des raisons évidentes, se cantonnant au moins officiellement dans une attitude de bienveillante expectative. L'ancien président du Conseil, M. Edgar Faure, de passage à Tunis ces jours derniers, a sans doute bien résumé la position de Paris en disant que l'idée d'une communauté francophone est "importante, considérable et doit faire l'objet d'une sérieuse réflexion".

Le président Bourguiba n'est pas le premier chef d'Etat à souhaiter la création d'une communauté des pays francophones : le président Senghor, du Sénégal, l'a fait à diverses reprises depuis deux ans et l'idée fut exprimée sous une forme différente par d'autres hommes politiques, notamment le ministre de l'éducation du Québec, lors de la signature du premier accord France-Québec, en février 65. Mais le chef de l'Etat tunisien vient de donner à ce projet une nouvelle dimension et une chance supplémentaire par l'éloquence et l'insistance avec lesquelles il s'en est fait l'ambassadeur dans toute l'Afrique francophone et par l'autorité qu'il s'attache à sa personne et à son pays. Que le chef d'un pays de langue arabe non seulement cautionne pareille idée mais s'en fasse le héros, voilà qui ouvre de nouvelles perspectives et illustre davantage la possibilité d'une entreprise naguère encore considérée comme chimérique.

Que faut-il entendre par un "Commonwealth à la française" ? La seule évocation du Commonwealth tendrait à faire envisager un ensemble politique, fut-il assez lâche, et qui réunirait la France et la plupart des Etats africains qui furent jadis dans sa mouvance. La formule peut avoir son intérêt mais elle a ses limites et ses dangers. Le président Bourguiba n'a pas été très explicite jusqu'ici sur la forme et le contenu de la communauté dont il souhaite l'avènement. On constate cependant que dans les derniers jours de son périple africain et depuis son retour à Tunis, il a paru incliner vers une communauté qui serait d'abord d'ordre culturel plutôt que politique. Ce serait là une innovation considérable, une innovation susceptible d'avoir valeur exemplaire.

Qu'ont en effet de plus précieux et de plus fondamental en commun, de plus durable aussi, les pays de langue française et les pays apparentés, que les valeurs culturelles ? Et il ne s'agit pas uniquement de la langue considérée comme mode de communication mais de la participation à une culture commune, avec tout ce qu'elle entraîne de semblable, voire d'identique dans la façon de concevoir, d'analyser, d'agir et de réagir. C'est, au-delà des différends d'ordre politique et malgré les divergences qui peuvent provisoirement opposer tel ou tel pays de la "francophonie", une sorte de fraternité spirituelle qui les conduit naturellement à oeuvrer ensemble, à se retrouver dans les conférences et les organismes internationaux, à rechercher entre eux une coopération plus étroite, tout en la pratiquant aussi avec les autres. La multiplication, depuis quelques années, des associations internationales à l'enseigne de la langue française, le besoin ressenti par les pays francophones d'Afrique noire de se donner une organisation propre tout en restant membres de l'O.U.A., la communauté de vues d'hommes aussi divers qu'un Bour-

guiba, un Senghor, un Sihanouk sur le renforcement des liens entre pays francophones sont autant de signes éloquentes. Or, nous sommes entrés dans une époque où, d'une part, les grands problèmes de l'ordre culturel largement compris (enseignement, recherche, culture populaire, éducation permanente, information, moyens de diffusion, etc.) sont au tout premier plan de la politique intérieure et des relations internationales et où, de l'autre, ils sont devenus des facteurs primordiaux du développement économique et social. Domaine immense où la mise en commun des ressources de l'ensemble francophone serait promptement bénéfique pour tous les adhérents, domaine par excellence de la coopération puisqu'il se situe au niveau des valeurs les plus hautes et les plus durables et peut échapper aux crises et aux tensions internes qui surviennent infailliblement dans les communautés de caractère politique ou économique.

Une communauté de caractère culturel entre pays francophones présenterait aussi un autre et précieux avantage : en raison de la diversité des pays, des régions où la langue française s'est implantée, elle permettrait cette communion des civilisations d'Afrique, d'Orient et d'Occident qui est un des impératifs de notre temps. L'humanisme profond du génie français, la dimension d'accueil de la culture française les rendent plus que d'autres propices à cette symbiose. La richesse et la diversité d'accents des littératures africaine, orientale, maghrébine en langue française, depuis une vingtaine d'années, sont à cet égard une éclatante promesse.

Au départ, une trentaine de pays d'Afrique, d'Occident et d'Orient pourraient être susceptibles d'adhérer à une communauté francophone, les uns qui sont de langue française, les autres où le français occupe une place éminente comme langue de l'enseignement et des relations internationales. Il est vrai que leur statut diffère sensiblement : Etats souverains pour la majorité, Etats simplement autonomes ou semi-autonomes pour d'autres, communautés francophones sans aucune autonomie politique, enfin.

L'édification d'une communauté internationale même d'ordre culturel susciterait conséquemment des problèmes politiques et juridiques parfois aigus. Mais ces problèmes ne sont pas insurmontables. Au reste, la création d'une communauté politique en susciterait de beaucoup plus grands encore : outre qu'elle ne pourrait s'adresser qu'aux Etats pleinement souverains, elle se heurterait à l'hésitation de plusieurs et au refus catégorique de certains autres, alors que la plupart, en revanche, adhéreraient probablement avec empressement à une communauté culturelle.

Jamais le climat n'a paru aussi favorable à la naissance d'une telle communauté : les pays francophones en éprouvent chaque jour davantage le besoin et, chaque jour, sentent un peu plus tout ce qu'ils ont en commun. Une longue période de réflexion est assurément nécessaire car la précipitation pourrait aboutir à l'échec de l'entreprise. En revanche, il serait navrant de laisser passer la chance historique offerte à l'ensemble des peuples de langue française dont l'association peut être un facteur supplémentaire de développement. Il est particulièrement heureux que ce soit l'Afrique qui appelle et prépare cette communauté. La rencontre de Dakar entre Bourguiba et Senghor, l'Afrique maghrébine et l'Afrique noire, doit être plus qu'un symbole, une promesse. Il appartient à tous les peuples francophones de faire en sorte que la promesse se réalise : le nôtre, en particulier, peut en mesurer tout le prix.

Jean-Marc LEGER

L'outrage au tribunal

A Ottawa, la semaine prochaine, lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la justice et procureurs généraux, M. Wagner doit proposer un amendement au code pénal quant à la procédure d'outrage au tribunal, afin que le fardeau de la preuve incombe à la couronne.

En droit britannique, et donc dans notre code pénal, la règle générale est que l'accusé est présumé innocent tant qu'on n'a pas fait la preuve de sa culpabilité, de sorte qu'il n'est pas obligé pour se disculper de rejeter l'accusation ; c'est au contraire la couronne qui doit faire la preuve. Or tel n'est pas le cas pour l'outrage au tribunal, où c'est à l'accusé qu'incombe le fardeau de la preuve et qui doit prouver son innocence.

Cette demande du Québec ne sera peut-être pas accueillie facilement car le changement réclamerait un précédent ou une innovation pour l'ensemble des pays du Commonwealth. Mais c'est une réforme nécessaire. Il n'y a en effet aucune raison qui justifie ce traitement particulier. Si le délit a été commis, l'accusation doit pouvoir en faire la preuve comme dans toute autre cause. Du reste, le changement demandé n'atténuerait pas l'autorité du juge quant à un outrage au tribunal commis en sa présence.

Si cette procédure a jusqu'ici fait exception à un principe fondamental de notre droit pénal, c'est peut-être parce que son usage était limité à des cas bien précis, et qu'il y a eu tendance à en étendre l'application, d'où un sentiment de malaise et d'inquiétude devant cette obligation de l'accusé de rejeter une accusation qu'on n'a pas prouvée.

A part les cas où le délit est commis en présence du juge et où ce dernier doit intervenir pour faire respecter son autorité et assurer les fins de la justice, ce recours était exercé, presque exclusivement, il y a quelques décennies, pour réprimer des commentaires, écrits ou oraux, sur des affaires sub judice ; il s'agissait en somme de protéger les droits des accusés en suspendant toute discussion publique, en dehors des cours compétentes, sur des procès en cours. Dans ce cas limité, la procédure d'exception pouvait s'expliquer et était de nature à empêcher les abus.

BLOCS NOTES

On tend aujourd'hui à utiliser ce recours de manière plus large ; cette extension de l'outrage au tribunal présente des dangers évidents, mieux vaudrait peut-être en circonscrire l'application ; à défaut de cela le moins qu'on puisse demander c'est que le fardeau de la preuve incombe à la poursuite.

M. Wagner veut que la poursuite ait le fardeau de la preuve dans tous les cas, mais cela implique une exigence que notre ministre provincial de la justice ne respecte pas toujours. C'est à lui et à ses subordonnés que revient la tâche d'étudier les dossiers de toutes sortes pour décider des procédures à prendre. Or l'obligation du fardeau de la preuve, destinée à protéger les justiciables, suppose un respect scrupuleux des formes légales. M. Wagner devrait s'abstenir de faire des commentaires sur des dossiers à l'étude ; son rôle est d'intervenir des procédures selon les voies régulières s'il le juge à propos ; il devrait se garder



La saison de la pêche est ouverte aux "îles"

La révolution (urgente) de l'agriculture québécoise a été tout juste amorcée

Ecrit pour "LE DEVOIR" par Paul-Henri LAVOIE, secrétaire général de l'U.C.C.

Le 26 juin 1964, quelque 18.000 cultivateurs du Québec marchaient sur le Parlement de leur province. Cette manifestation suscita l'éveil et même l'émotion de gens, sur l'injustice au point de vue taxation foncière et sur la situation pitoyable dont était victime la classe agricole québécoise. Le blocage des routes et le mécontentement grandissant dans nombre de régions de la province, en 1965, et les menaces de grèves d'agriculteurs de l'Ontario et des provinces de l'Ouest du pays au cours des derniers mois, firent réaliser à notre population l'importance et l'acuité du problème de notre agriculture.

Mais existe-t-il vraiment un problème agricole ? Qu'est-il au juste ? Comment le résoudre ? Quelle place doit-il tenir dans les préoccupations de la nation ? Quels sont les objectifs et les priorités en vue de sa solution ? Autant de questions que chaque citoyen doit se poser et auxquelles il a le devoir de rechercher et d'apporter des solutions satisfaisantes. Comme les réponses à ces questions nécessiteraient de longs développements, nous voulons nous limiter dans les cadres du présent article, à une évocation qui pourrait servir de base à une réflexion et à une discussion plus approfondies.

Situation et perspectives

Au cours de la période 1962-64, le revenu net de la classe agricole au Québec a diminué de \$314 millions, soit une baisse de 17%, selon les chiffres officiels du bureau des statistiques du gouvernement fédéral. Même si le discours du budget à l'Assemblée législative de Québec, au printemps 1965, semblait indiquer une nette amélioration de la situation, il faut noter qu'il était basé sur des estimations provisoires, et qu'à la lumière des enquêtes définitives et officielles, l'affirmation selon laquelle le revenu net par ferme est nettement en progression depuis 1959, en raison d'une diminution dans le nombre d'exploitants et de la modernisation des méthodes de production ne repose donc pas sur des faits (dernier rapport annuel de l'U.C.C.).

Aussi, faut-il prendre avec un grain de sel, l'affirmation récente du ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, pour qui

l'augmentation du revenu net des agriculteurs du Québec aurait enregistré une hausse de 34 p.c. en 1965 par rapport à 1964. Outre les remarques fort judicieuses que le directeur du "Devoir" formulait à ce sujet dans le numéro du 22 décembre 1965 de son journal en comparant ce gain relativement modeste en regard de celui de 9 p.c. qui aurait été réalisé pour l'ensemble de l'économie et de 10,5 p.c. enregistré pour les employés salariés, il y a lieu d'attendre les chiffres révisés pour 1965, comme ce fut le cas en 1964, avant d'entonner un chant de victoire. Il est évident que la situation agricole et officielle sera rendue publique. D'autant plus qu'il n'est pas encore en mesure de dresser le bilan total de la détérioration de la situation due aux pertes générales et énormes de récoltes à la suite des divers maux de la nature au cours des derniers mois.

Il est tout de même un fait acquis. "Dans la province de Québec, comme nous l'avons démontré lors de la marche des cultivateurs sur le parlement de Québec, le revenu net des cultivateurs a diminué de son travail atteint difficilement 50 p.c. du revenu touché par les autres travailleurs québécois. Depuis 1949, les revenus nets réels agricoles au pays ont augmenté de moins de 10 p.c. tandis que le pouvoir d'achat des autres travailleurs de la société a augmenté de plus de 50 p.c." (Rapport sur l'exercice 1964-65 de l'U.C.C.)

Objectif

En dépit de ce que peuvent en penser d'aucuns, depuis nombre d'années les cultiva-

teurs organisés du Québec recherchent des solutions sans s'attacher à des considérations sentimentales ou historiques. Autant ils n'acceptent pas un nombre défini de cultivateurs comme objectif à plus ou moins long terme pour l'excellente raison que les données de base essentielles au point de vue sol, climat, démographie, développements scientifiques, etc., n'existent pas présentement, autant ils sont prêts à accepter les conséquences logiques de la réalité et de son évolution.

Le seul objectif qui vaille pour eux est l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines en regard des options politiques que le gouvernement de leur province décidera de choisir après consultation des principaux intéressés. C'est pourquoi les cultivateurs du Québec, groupés au sein de l'U.C.C., réclament depuis plusieurs années une politique efficace pour les cultivateurs qui veulent ou devraient quitter l'agriculture. Le nombre de cultivateurs qui resteront par la suite est assez secondaire, pourvu qu'ils puissent vivre convenablement de leur occupation et que soit respecté le seul objectif valable dont nous venons de parler.

Quelques moyens

A cause de la complexité de l'économie agricole, il faut se défier de toute solution simpliste ou magique. Tout au plus, est-il possible de fixer quelques jalons.

Pour le cultivateur, le fonds de terre, c'est son outil. Cet outil doit être considéré comme valeur stable et même en quelque sorte comme un bien commun.

Aussi faut-il escompter de la part de l'Etat, un investissement massif en vue de l'amélioration du fonds de terre de même nature que celui qu'il consent en capitalisant dans certaines entreprises publiques, (les routes par exemple), quitte à imposer les conditions et exigences élémentaires en vue de la garantie de ces investissements.

Face à une demande de plus en plus concentrée, l'Etat a le devoir de fournir aux producteurs les outils qui leur permettront de traiter sur un pied d'égalité en ce qui a trait à l'offre des produits agricoles.

(Suite à la page 5)

L'alliance de la dictature et de la misère accroît les chances de la révolution

par Louis WIZNITZER

Aucune des grandes réformes qui s'imposent n'a été accomplie. Les parlements contrôlés par les grands propriétaires, n'ont pas voté les lois nécessaires. Quand elles ont été votées, comme au Pérou, elles ne sont pas appliquées. Quadros, Frondizi, Bosh, Arosemena, Paz Estenssoro, Villeda Morales, théoriciens et partisans passionnés de l'Alliance, ont été culbutés, avec l'assentiment et parfois avec l'aide des Etats-Unis. A l'exception de l'Uruguay, du Chili et du Costa-Rica, toute l'Amérique Latine est actuellement gouvernée par des dictatures militaires ou par des régimes quasi totalitaires.

La reconnaissance de Castelo Branco par le président Johnson, 24 heures après le putsch, l'intervention à St-Domingue, la résolution votée le 20 septembre par la Chambre des Représentants, à Washington, octroyant au gouvernement "le droit d'intervention unilatérale lorsqu'un pays de l'hémisphère est menacé de communisme", l'insistance de Dean Rusk pour la formation d'une force militaire supranationale, la déclaration de Johnson pour l'Amérique Latine : "Toutes les dictatures ne sont pas mauvaises en soi", la récente conférence de Lima qui réunit généraux nord et sud-américains sous la présidence du général Harold Keith Johnson (auteur d'innombrables coups d'Etat), pour étudier les moyens les plus efficaces de lutte contre la révolutionnaire, les manœuvres militaires "Ayacucho" (contre un chef communiste fictif nommé "El Gavillan"), "Unitas" et "America", ou soldats et officiers latino-américains furent initiés à l'emploi du napalm et d'autres techniques de la lutte dans la jungle, entraînant en 1965 de 2.700 officiers sud-américains à Panama et 1.800 au Texas, à la lutte contre-insurrectionnelle — autant de signes qu'en Amérique Latine comme au Vietnam, c'est le Pantagone qui est désormais chargé de la politique extérieure et que l'objectif : "répression des révolutions", a désormais priorité sur les espoirs réformistes de l'Alliance.

Le seul objectif qui vaille pour eux est l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines en regard des options politiques que le gouvernement de leur province décidera de choisir après consultation des principaux intéressés. C'est pourquoi les cultivateurs du Québec, groupés au sein de l'U.C.C., réclament depuis plusieurs années une politique efficace pour les cultivateurs qui veulent ou devraient quitter l'agriculture. Le nombre de cultivateurs qui resteront par la suite est assez secondaire, pourvu qu'ils puissent vivre convenablement de leur occupation et que soit respecté le seul objectif valable dont nous venons de parler.

Le seul objectif qui vaille pour eux est l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines en regard des options politiques que le gouvernement de leur province décidera de choisir après consultation des principaux intéressés. C'est pourquoi les cultivateurs du Québec, groupés au sein de l'U.C.C., réclament depuis plusieurs années une politique efficace pour les cultivateurs qui veulent ou devraient quitter l'agriculture. Le nombre de cultivateurs qui resteront par la suite est assez secondaire, pourvu qu'ils puissent vivre convenablement de leur occupation et que soit respecté le seul objectif valable dont nous venons de parler.

La voix des réformistes

"L'OEa ne doit pas devenir une alliance militaire idéologique", dit le ministre des Affaires étrangères du Chili, à la récente réunion de Rio de Janeiro. Et M. Gabriel Valdes ajouta : "Nous ne voulons pas d'une nouvelle Inquisition. La rébellion de ce continent résulte du contraste entre l'impérialisme des valeurs chrétiennes d'égalité, de justice et de dignité, et la misère extrême des masses. Qu'il nous échappe des conditions occidentales de vie pour les masses, ou bien les valeurs de notre civilisation sombreront dans un grand embrasement de l'Amérique Latine". Quelques jours après, à Rome, Helder Camara, archevêque de Recife, osa déclarer : "Nos patrons en sont encore au moyen âge" et de réclamer que "les lois antitrust en vigueur aux Etats-Unis soient appliquées au commerce avec le tiers monde". En Colombie, le R.P. Veckeman s'écria : "La politique de Johnson, c'est du macabre en politique étrangère". Et le président Frei, démocrate-chrétien, du Chili, confiait à Harriman, il y a 15 jours : "Au temps de la révolution française, vous étiez contre Louis XVI, pour quoi êtes-vous à présent pour lui ? Le plus grand danger pour nous, ce ne sont pas les communistes, ce sont les coups d'Etat de droite qui empêchent le progrès et le développement".

Aggravation du mal

Ces voix se perdent dans le fracas des proclamations sur la nécessité de l'action psychologique de la lutte contre la subversion. Les Etats-Unis sont décidés à maintenir l'ordre, le statu quo, en Amérique Latine. Ce n'est Frei, l'homme du centre-gauche chilien, et non pas Fidel Castro, qu'on considère comme "l'homme à abattre" dans les hautes sphères du Pentagone. Au milieu des généraux et des colonels sud-américains, Frei est un trouble-fête et donne le mauvais exemple. Le Chili n'a-t-il pas osé s'abstenir lors du vote sur l'admission de la Chine à l'O.N.U. et s'opposer à l'intervention des E.-U. à St-Domingue ?

Chaque trimestre de nouveaux groupes de guerrilleros surgissent en Amérique Latine. De plus en plus, le Vietnam prend l'allure d'une guerre d'Espagne où les Etats-Unis fournissent leurs armes et s'entraînent pour le défi le plus colossal qui leur a jamais été posé, plus grand que Pearl Harbor, que la perte de la Chine continentale, que Cuba, que le Vietnam : la révolution sud-américaine à l'échelle continentale qu'ils devront affronter dans les prochaines années et qui risquera de troubler l'équilibre stratégique et le paix du monde.

MONTRÉAL, JEUDI 30 DÉCEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDEUR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
 Claude RYAN Directeur
 André LAURENDEAU Rédacteur en chef
 Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOU
 Directeur de l'information : Michel ROY
 Trésorier : Arthur LÉVESQUE
 "Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
 ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur. Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois \$30.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi : 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en vue de la présente publication. Objet de la classe de la présente publication.
 TELEPHONE : 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Les efforts de la diplomatie canadienne ont porté sur quatre fronts au cours de 1965

par Jean-Pierre TAINURIER,
chargé de l'information étrangère au "DEVOIR"

Les efforts de la diplomatie canadienne ont porté essentiellement sur quatre fronts au cours de ces 12 derniers mois :

- l'affaire vietnamienne (qui a connu un engagement chaque jour plus grand des États-Unis et une menace également plus directe de la Chine) ;
- l'Alliance atlantique (sa crise structurelle et les aspirations allemandes à une forme de responsabilité nucléaire) ;
- les Nations unies (sa crise politico-financière et la reprise de ses travaux) ;
- le Commonwealth (la rébellion rhodésienne et la rupture de certains pays africains avec Londres) ;

A ces quatre points doit s'ajouter également l'action du Canada :

à Chypre, où un contingent d'un millier d'hommes s'efforce de maintenir une trêve fragile ;

en Palestine, où un autre contingent fait respecter une autre trêve fragile de l'ONU ;

en Amérique latine, où la récente conférence de Rio pourrait favoriser une participation plus grande du Canada aux travaux de l'Organisation des États américains (OEA) si des modifications de structures importantes réduisaient l'emprise de Washington sur cet organisme vital ;

au Cachemire, où les observateurs des Nations unies sous le commandement d'un général canadien tentent de calmer les esprits de deux pays membres du Commonwealth.

Préserver la détente est-ouest

Mais par-dessus ces problèmes, parfois locaux, parfois plus vastes, se dresse une autre question, infiniment plus grave, pour les prochaines années : le réveil de la Chine, son rôle déterminant dans les affaires mondiales d'ici deux ou trois ans et dans l'avenir du rapprochement Est-Ouest.

Ottawa, au cours de cette dernière année, a été particulièrement attentif à ne pas compromettre un climat de détente né de la rencontre à Vienne, de Kennedy et Khrouchtchev. Il s'agit des lors, pour les dirigeants canadiens, de ne pas gaspiller aujourd'hui des chances uniques d'une détente plus totale et plus sincère, demain.

C'est pourquoi dans le domaine très précis de l'OTAN, par exemple, le Canada a refusé implicitement le projet de la Force nucléaire multilatérale (MLF) et les autres projets du même genre qui risquaient de provoquer d'inutiles frictions entre Moscou et Washington. C'est pourquoi aussi des efforts discrets ont été accomplis par plusieurs diplomates canadiens (et par le premier ministre Pearson) pour accélérer un règlement négocié de la crise vietnamienne. Seule une fin des hostilités dans cette région du Sud-Est asiatique permettrait en effet d'enregistrer des progrès réels dans le sens de cette détente Est-Ouest entre "Occidentaux" et "Orientaux", détente qui s'exercerait de toute évidence au détriment de la Chine, pense-t-on à Ottawa.

Plusieurs diplomates estiment à ce propos que l'éviction de M. Khrouchtchev n'est pas étrangère à une décision prise par le chef d'État soviétique d'un rapprochement accéléré avec l'Ouest devant l'attitude négative d'une Chine "irréconciliable".

La Chine et l'ONU

Telle est donc la préoccupation majeure des dirigeants canadiens. Elle peut expliquer certaines attitudes. Pas toutes cependant, car la formidable puissance économique et financière des États-Unis est un élément de poids dans la diplomatie canadienne. C'est le cas, lorsqu'il s'agit d'examiner la question de l'admission de la Chine populaire à l'ONU. Malgré le désir des dirigeants canadiens de voter en faveur de la résolution (désir qui s'appuie sur une opinion canadienne largement favorable à cette admission), les pressions américaines amènent le représentant canadien à se ranger dans le camp des États-Unis ; comme ce fut le cas cette année.

Ce vote est d'autant plus précieux qu'il peut influencer celui de deux ou trois autres États ; ce qui a son importance dans les circonstances actuelles où les votes sont chaque année plus serrés. Il est douteux, certes, que Pékin se laisse tenter par cette offre d'entrer dans l'ONU avant que ne soit résolu le problème de Formose. Mais les dirigeants de la Chine populaire — s'ils refusaient l'ouverture — se trouveraient malgré tout placés au pied du mur sur la défensive affrontant directement les pays afro-asiatiques pour qui les négociations qui ont précédé la fin de la guerre d'Algérie, n'étaient pas assorties de pré-conditions.

C'est pourtant en se basant en partie sur les impressions

L'action du Canada sur cette question, si elle n'a pas été déterminante, a néanmoins été importante au sein du "Comité des 33" qui devait trouver une solution du financement des opérations de paix, décidées par l'Assemblée générale et non par le Conseil de sécurité des Nations unies.

L'action canadienne à l'ONU

Les interventions du représentant canadien à l'ONU, M. Paul Tremblay, ainsi que celles du ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, ont facilité la réconciliation par les États-Unis des sanctions qu'ils demandaient contre des pays comme l'URSS et la France.

Deux questions importantes vont maintenant retenir l'attention des diplomates canadiens à l'ONU : la préparation de la conférence mondiale sur le désarmement, prévue pour 1967 à Genève, et la mise sur pied d'une force permanente de paix des Nations unies.

"Modérateur" entre Paris et Washington

Au sein de l'Alliance atlantique, l'action de la diplomatie canadienne a sans doute été moins visible cette année que l'an dernier ; mais elle a contribué dans une large mesure à "arrondir" les angles entre les alliés, en particulier entre les États-Unis et la France.

C'est dans cette voie que semble d'ailleurs vouloir s'orienter depuis deux ans Ottawa. Cette option de "modérateur" entre Washington et Paris peut en effet donner une nouvelle dimension à la diplomatie canadienne : encore faudrait-il que le gouvernement canadien prenne un peu plus de distance à l'égard des États-Unis, sinon son rôle de modérateur (ou, éventuellement, d'entremetteur) aura de fortes chances d'être considéré avec quelque scepticisme en France.

Paris se félicite pourtant du désir d'Ottawa de tout faire pour éviter des heurts directs, mais estime par ailleurs que le Canada se rallie finalement aux États-Unis quand l'enjeu devient important.

Cet enjeu pourrait être celui du sort de l'Alliance atlantique. La France va déposer, dans les prochains mois, ses plans d'une restructuration militaire de l'OTAN. Un plan qui visera surtout à mettre fin à cet état de "subordination" dont parlent volontiers le général de Gaulle et les Français. Le Canada pourrait avoir là un rôle dans les compromis nécessaires qui seront ménagés.

Une suggestion de M. Pearson

Dans l'affaire du Vietnam, Ottawa est un spectateur comble : la participation canadienne à la Commission internationale de contrôle (C.I.C.) lui permet de suivre la situation au jour le jour.

Devant la dégradation de la situation, M. Pearson a demandé une suspension des raids en avril dernier. Il a fait cette suggestion aux États-Unis même et cette faute diplomatique n'a certainement pas facilité la "réception" du message, à Washington. Le président Johnson avait d'ailleurs à l'époque montré sans vergogne son irritation devant la démarche de M. Pearson.

Les sondages canadiens à Hanoi et leur interprétation

Un peu plus tard, le représentant canadien à Saigon, M. Blair Seaborn était chargé par le gouvernement canadien de sonder les véritables intentions du gouvernement du Nord-Vietnam sur les perspectives de négociations. M. Seaborn a fait plusieurs voyages à Hanoi jusqu'au 8 juin dernier. La question qu'il posait était celle de savoir si le Vietcong et le Nord-Vietnam considéraient les quatre points d'un règlement (exposés le 8 avril par le premier ministre nord-vietnamien) comme des pré-conditions aux négociations.

Les dirigeants communistes n'ont jamais répondu par "oui" ou par "non" à cette question précise, se contentant par ailleurs de rappeler que les négociations qui ont précédé la fin de la guerre d'Algérie, n'étaient pas assorties de pré-conditions.

C'est pourtant en se basant en partie sur les impressions



MM. Martin et Hellyer à la conférence ministérielle de l'OTAN à la mi-décembre, à Paris. (Photo UPI)

de M. Seaborn que le gouvernement américain s'est cru autorisé à annoncer que Hanoi imposait des pré-conditions. Ce qui peut paraître une interprétation cavalière des sentiments d'un diplomate que Johnson avait lui-même cité.

Toujours sur cette question du Vietnam, Ottawa a nettement dit qu'il ne saurait participer militairement à l'effort de guerre américain ; ce, pour la bonne raison que le Canada est membre de la C.I.C. Mais les dirigeants canadiens considèrent avec une inquiétude réelle la montée d'une Chine populaire aiguillonnée par le conflit vietnamien. Les propos

de MM. Rusk et McNamara, à la dernière réunion ministérielle de l'OTAN à Paris, il y a deux semaines, n'ont fait que confirmer les informations que possède Ottawa sur les énormes moyens militaires qui sont en train de se constituer en Chine et qui représenteront un danger véritable pour le monde d'ici moins d'une décennie.

La Rhodésie et le Commonwealth

Les événements de Rhodésie sont plus localisés. Ils sont cependant suivis avec une extrême attention par les diplomates canadiens. C'est un peu du Commonwealth qui s'effrit

en effet avec cette "rébellion" de Ian Smith. C'est surtout le prestige et les obligations de la Grande-Bretagne qui sont en jeu.

Pour ces raisons, et aussi parce qu'il est opposé à toute forme de ségrégation, le Canada est intervenu directement auprès de tous les pays africains du Commonwealth pour éviter l'irréparable. Il vient de mettre à la disposition d'un pont aérien quatre appareils de l'ARC pour le transport, en Zambie, de produits pétroliers.

Malgré toutes ces activités, l'année 1965 semble avoir été surtout une année de transition qui a permis la mise en place de nouvelles pièces sur l'échiquier. La partie devrait être plus activement menée l'an prochain.

La révolution

(Suite de la page 4)

Reconnaissons que des progrès appréciables ont été enregistrés de ce côté au cours des derniers mois, progrès qui commencent à se traduire en résultats pratiques susceptibles d'augmenter et de s'accroître de façon remarquable.

A cause de la nature même de la production agricole, l'état se doit d'intervenir afin de corriger et même de remplacer dans une certaine mesure, la supposée loi de l'offre et de la demande ou de la libre concurrence. L'inélasticité de la consommation, le rythme très variable de la reprise de la production, les soubresauts graves et brusques de divers éléments hors du contrôle humain et la disponibilité constante des producteurs et leur peu de mobilité, font un devoir rigoureux à l'État d'intervenir dans le domaine agricole plus que dans tout autre. De la l'importance de politiques de prix équitables et stables tant de la part du gouvernement d'Ottawa que de celui de Québec, selon des options politiques, économiques et sociales appropriées.

Le cultivateur même s'il hésite à l'exprimer, ressent mieux que quiconque la nécessité d'une éducation générale adéquate et d'une formation professionnelle adaptée aux besoins de l'heure. En dépit des sacrifices que cela peut exiger de lui, il est prêt à en payer le coût pourvu qu'il puisse entrevoir la possibilité d'améliorer son sort et surtout celui de ses descendants.

Mais tout cela ne sera valable qu'à la condition que l'agriculture soit intégrée dans un programme général de développement économique et social du Québec. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre l'intégration de l'exploitation de la forêt à l'économie rurale telle que le préconise l'UCC, c'est-à-dire selon un plan régional de développement de toutes les ressources du milieu au bénéfice de la population concernée, qui devrait logiquement prendre place dans la planification d'ensemble de l'économie de la province.

La grande force

La force des faibles, c'est l'union des efforts. En dépit des apparences, cette règle vaut peut-être plus pour les cultivateurs que pour tout autre groupe ou classe sociale. Ce levier unique doit être utilisé au maximum, ne serait-ce que pour assurer la participation la plus entière possible des principaux intéressés.

Si l'on se reporte au bill 44 (1956), au bill 13 (1963) et au bill 46 (1965), on doit reconnaître que des étapes très importantes ont été franchies en vue de l'utilisation optimale de l'action collective des personnes en cause. Ces diverses législations ont permis des progrès remarquables grâce au ferment nouveau que représente le syndicalisme agricole.

Pour que cette action se continue et surtout s'intensifie, il faut faire table rase de certaines idées préconçues ou de concepts qui sont maintenant dépassés. Les idéologies doivent faire place à des réalités. Admettons donc une fois pour toutes qu'en semblable matière, il ne faut pas considérer comme dogmes ou doctrines, de simples moyens. Tout comme à chaque jour suffit sa peine, acceptons donc loyalement que l'immuable d'hier au point de vue formulé et même pensée, puisse être révisé et même changé sans danger ou crainte d'excommunication ! Selon une telle conception ou avec semblable état d'esprit, il devrait être relativement facile de prévoir, d'accepter et surtout d'appliquer les changements majeurs et les transformations profondes tant dans l'entreprise agricole que les diverses organisations du milieu que dans la mentalité du cultivateur.

Les cultivateurs viennent à peine de s'éveiller vraiment à leurs problèmes et aux réalités qui en découlent. Nous avons effleuré les réponses à quelques-unes des questions qu'ils vivent et dont les solutions pourront affecter grandement leur avenir.

Au début de cet article, nous avons choisi de fournir matière à réflexion et à discussion à tous les gens de bonne volonté. Après avoir engagé le débat, nous laissons la parole à d'autres. Car nous croyons foncièrement aux valeurs démocratiques pour faire prévaloir les solutions qui s'imposent, même s'il faut parfois compter sur le temps et même bien d'autres facteurs...

Un dernier mot. Les cultivateurs du Québec n'entendent pas que leur sort soit réglé sans eux, et surtout sur leur dos, sans qu'ils aient leur mot à dire. Ils ont tout de même conscience d'être les nourriciers de la nation. Ils exigent un traitement de parité par rapport aux autres groupes sociaux ou d'être traités en citoyens à part entière. Qui oserait leur contester ce droit ? Qui trouvera la solution pour qu'il en soit ainsi ? A la parole, mesdames et messieurs qui vivez grâce à l'agriculture !

Paul-Henri LAVOIE.

La Bible vous parle

Les riches connaîtront la pauvreté et souffriront de la faim ; mais ceux qui cherchent Dieu, aucun bien ne leur fera défaut. (Ps 33, 11)

Gardez la simplicité du cœur, et pratiquez la loyauté, car l'avenir appartient à l'homme de paix. (Ps 36, 37)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Douglas Fisher commente la politique canadienne

"Mes erreurs de jugement en 1965"

Pour un commentateur, plus forte est l'envie de prédire l'avenir que de reconsidérer les jugements qu'il a exprimés dans le passé. Les inexactitudes que j'ai commises en 1965 tiennent pour la plupart à des prédictions approximatives, mais j'ai aussi commis un certain nombre d'erreurs de jugement.

Et la plus grave fut celle de me laisser gagner par un sentiment cynique et anti-démocratique durant la campagne électorale d'octobre et novembre, en croyant que la population, serait dupe du bluff et de l'évidente propagande du parti libéral, le parti du pouvoir, et qu'elle lui assurerait de nouveau une victoire écrasante. Comme le disait M. Pearson la semaine dernière, il ne faut jamais surestimer la compétence de l'électorat, ni sous-estimer sa sagesse.

En cherchant à interpréter le dilemme que pose l'insistance déterminée du Québec, à plusieurs reprises tout au cours de l'année, j'ai revissé mon tir. Durant l'enquête Dorion, sur la pénible affaire Rivard, et à la lecture du rapport qui suivit, je cessai de croire qu'un Canada anglais convaincu pouvait continuer d'insister sur la nécessité de partager le pouvoir, comme jadis. J'estime toujours qu'il faut être catégorique, brutal même, et que le gouvernement doit jouer un rôle de premier plan à Ottawa dans l'intérêt du Canada anglais ; mais ceci étant dit, il faut reconnaître aussi un caractère et une fonction uniques au gouvernement de Québec, qui ne doivent pas être consentis, même par défaut, aux autres gouvernements provinciaux.

Dans un sens, j'ai corrigé l'erreur de jugement qu'avait commise un homme à la fois trop soupçonneux des valeurs canadiennes-françaises et trop pénétré du vieux rêve d'un Canada conduit et dirigé par Ottawa.

Presque jusqu'au terme de 1965 je me suis obstiné à considérer le gouvernement fédéral comme un organe essentiellement administratif, sans ligne de force aucune, ni vers la gauche et les réformes radicales, ni vers la droite et le conservatisme. Depuis que les

élections ont eu lieu, les tracas et les frustrations libérales sont devenues manifestes, à cause principalement de la disparition de Walter Gordon et de l'entrée au cabinet de Robert Winters.

La vision que je me faisais du parti libéral tenait au fait que M. Pearson, pour moi, était une méduse en quelque sorte, mais un homme capable au moins de s'amener à envisager des réformes sociales importantes. Il me paraît plus juste encore dans le cabinet des hommes honnêtement dévoués à la cause de la réforme, mais ils ont subi un recul écrasant. Tandis que cela augure bien pour le Nouveau parti démocratique, j'ai hésité à reconnaître que mon interprétation du parti libéral était inexacte, car c'était reconnaître en même temps qu'il y avait mieux dans ce parti qu'il n'y paraissait.

J'étais bien convaincu que M. Diefenbaker prendrait sa retraite en 1965. Quelle erreur ! À la lecture de ce que j'ai écrit sur lui l'année dernière, il me paraît évident que John Diefenbaker a brouillé ma faculté de juger, car j'ai accordé trop de mérite à ses qualités de combattant, sur tout aux communes, et je n'ai pas suffisamment discrédité ses notions incohérentes et imprévisibles des problèmes canadiens, ni son habitude de dissimuler les questions véritables derrière des cas de personnalité.

Durant toute l'année j'ai écrit, avec trop d'exagération, que les communes constituaient une place publique où, en somme, se déterminaient l'énergie, l'ambition et la valeur respective de chacun des politiciens. Le résultat du scrutin, la rentrée de Robert Winters, George Hees et David Fulton, l'apparition de Jean Marchand et ses amis, les sondages populaires de Jean Le Sage et John Roberts sur leurs concepts confédératifs, la teneur qu'a suscitée la commission Laurendeau-Dunton, le rapport Fowler sur la radiodiffusion, tout cela fait forte impression sur l'opinion qui se manifeste dans les affaires canadiennes, sans toutefois engager profondément les communes elles-mêmes. De cette erreur, je me console à la pensée que d'autres commentateurs, eux, ont trop négligé les communes, et que le parlement, en 1966, se trouvera engagé dans tous ces problèmes.

Sur la question des sénateurs, je dois aussi me confesser. J'ai insisté sur le côté sac-à-bonbons des nominations sénatoriales que M. Pearson, me semblait-il, choisissait parmi des hommes qui n'étaient pas étrangers à la caisse électorale. Or, le leader du gouvernement à la chambre haute, le sénateur Connolly, m'a fait observer que, d'après sa propre expérience, le meilleur moyen d'inciter un partisan à se soustraire à ses responsabilités financières vis-à-vis le parti, c'est le nommer au sénat.

Trois thèmes principaux, que j'ai souvent abordés durant l'année, m'ont valu un courrier déapprobateur ; lorsque je critiquais vivement M. Diefenbaker, lorsque je laissais entendre, même discrètement, que le nationalisme économique devait peut-être s'opposer fermement aux USA ; ou lorsque j'accueillis avec faveur la naissance d'un leadership stable et compétent dans la société québécoise. Dans les deux derniers cas, ces critiques ne m'ont pas convaincu que j'avais tort. Dans le premier, je l'ai déjà dit, j'avoue n'avoir pas fait suffisamment état, et jamais avec assez d'insistance, des faiblesses de M. Diefenbaker.

DR GILLES-YVON MOREAU
PSYCHOLOGUE CONSULTANT

4152, rue ST-DENIS
MONTREAL

TÉL
842-6061

WIEN
ist romantisch!

Vienne est romantique ! Les grands appartements de François-Joseph... les promenades le long du Danube... les accords d'un caveau pittoresque... Saveurez, au Québec, l'ambiance de Vienne : dégustez la XXX, une bière au goût européen. La XXX est une bière différente d'une couleur plus foncée, d'une saveur plus marquée... une bière brassée au Québec avec du houblon importé d'Europe et du malt séché par un procédé spécial. La prochaine fois, faites une petite randonnée en Europe... avec la bière XXX de Labatt.

XXX

une ancienne marque d'excellence
pour une bière du Nouveau Monde.



LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

L'univers féminin



Madame Raoul Normandeau, première vice-présidente de la Société d'étude et de conférences d'occupation, active-ment de la vente des billets de la soirée de gala de l'opéra LA TOSCA qui aura lieu le 19 février prochain à la Place des Arts. L'orchestre symphonique de Mont-réal sera dirigé par Zubin Mehta et les chanteurs Ma-rie Collier et Richard Verreault se feront entendre dans cet opéra de Puccini. Pour de plus amples rensei- gnements et pour l'achat des billets, veuillez commu- quer avec Mme Normandeau: 488-7570 ou au secré- tariat de la SEC, 272-4938.

Le "pantalon-cocktail" n'est pas admis au Château Laurier

OTTAWA. — Aux yeux des couturiers, le deux-pièces cocktail — veste et pantalon — peut-être le summum de l'élégance, mais non pour Rudi Prins qui ne voit dans ce vê- tement qu'un costume pan- talon ordinaire.

M. Prins, gérant général du Château Laurier est tout à fait opposé à cette mode der- nière, du moins dans le cadre de son chic établissement où l'on sert le souper après le théâtre.

Mme P.J. Murray, un ex- mannequin, à qui on venait de refuser l'entrée de cette salle parce qu'elle portait ce genre de costume, a défini le geste comme "un rideau de fer de l'ignorance vestimentaire".

Elle a ajouté que "le même costume serait accepté sans discussion un peu partout dans le monde, mais non pas apparemment dans une ville conventionnelle comme Otta- wa".

Mme Murray a décrit son costume comportant un pan- talon de pure soie, un corsage de velours et des souliers du soir à talons hauts.

M. Prins tient à son idée et demeure un adversaire du pan- talon comme costume féminin qui ne convient pas, selon lui, à l'ambiance de cette salle où plusieurs messieurs portent le smoking et les dames, la robe du soir.

AU MONT GABRIEL
Pour enfants de 8 à 15 ans et adolescents de 15 à 18 ans
L'adhésion au Club donne droit aux avantages suivants, durant toute la saison de ski (10 semaines):
• Transport aller-retour
• Ecole de ski dirigée par des moniteurs professionnels
• Accès aux remontées-pentes
• Entraînement sous surveillance
• Repas et boissons chaudes
Encore quelques places disponibles
Renseignements et documentation
Mme J. FLAMAND
RE. 9-0552

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Atteinte portée à des régle-
ments
2—Qui ne fonctionne pas —
Préfixe
3—Caractérise le monde mo-
derne
4—Pronom — Note — Plisse
ses lèvres — Conjonction
5—Initiales pour un prêtre
— Voies de circulation
6—Exclamation — Possessif
— En haut de l'arbre gé-
néalogique
7—En rayon — Groupe plu-
sieurs personnes — Pro-
duit utilisé en teinture
8—Annonce une présence —
Non encore publiée
9—Vide — Prière
10—Sens — Direction
11—Après — Greffe
12—Colline de Jérusalem —
Fleur

VERTICALEMENT

1—Qui font oublier les idées
tristes
2—Ensemble des organes de
la boîte crânienne — Né-
gation double
3—Souverain — Prend sou-
vent le taureau par les
cornes
Se fait souvent sur une
table — Article
de Gaulle par exemple —
Personnel
de faire — Amène
condition — Note

7—Garder secret — Plonge
totalement dans l'eau
8—Assiste le médecin
9—Affecte l'oreille — Petit
poème — Préposition
10—Dépot fertile d'un fleuve
11—Chant à deux — Passe de
mode
12—Chandelle d'église — Agir
en justice

Solution d'hier

Horizontalement :
1—SACRISTAIN
2—EPOUSAILLES
3—NELSON — IF
4—TUEE — TIARE
5—IRREMEDIABLE
6—NEE — ETIRER
7—ESSEULEES
8—USA — MOULE
9—LIER — SIENNE
10—EMPOISONNE
11—EP — ENTE — AU
12—NUES — ROME

Verticalement :
1—SENTINELLE
2—APEURES — IM
3—COLPRES — EPEE
4—RUSEE — EUROPE
5—ISO — MOUS
6—SANTE — LASSE
7—TI — IDEE — IONS
8—ALATIENT
9—IL — RAISONNER
10—NE — EBR — UNE
11—SI — LE — LE — AM
12—FIERTE — NUE

Un menu folichon... pour une folle nuit

par Renée ROWAN

Fabuleux, extravagant, original... c'est votre réveillon de la Saint-Sylvestre. Les douze coups annonçant la nou- velle année sonneront chez vous, je le souhaite, sous le signe de l'imagination. Oubliez la dinde, les tourtières et les cre- tons dont chacun est rassasié après les festivités de la Noël.

La table — Il est indispen- sable qu'elle soit dans le ton. Sur une nappe blanche toute simple, posez des napperons aux couleurs vives: vert, rou- ge, jaune, orange. Si parmi vos bibelots, vous avez un petit âne ou des figurines mex- icaines, employez-les comme centre de table, mais avec dis- crétion: les assiettes et les plats de service seront en grès ou en grosse poterie. Il ne vous reste plus maintenant qu'à réaliser le menu-buffet de notre gentille amie.

A LA MEXICAINE

Punch "sangria" (simplifié)
Bouillon de poulet garni
Riz blanc
Salade "salpicon"
Sauce épicée "mole"
Fèves noires à l'huile
Tortillas
Gelée de coing

Pour le punch, verser sur des glaçons dans un grand bol: 1 mesure de limonade con- gelée, non diluée, 2 mesures d'eau et 1 mesure de vin rou- ge sec. Garnir de minces tran- ches de citron et d'orange.

Juste avant de servir le bouillon de poulet, tandis qu'il est encore sur le feu et bouil- lant, y casser 4 oeufs complets (pour 12 personnes) en bras- sant avec une fourchette. Lais- ser cuire quelques minutes. Servir en mettant sur la table des petits bols où l'on trouvera de l'oignon haché fin, du persil, des petits mor- ceaux de citrons, d'autres d'a- vocado, et enfin du piment rouge séché et broyé. Chacun se sert à sa guise.

Le riz blanc est cuit à la vapeur. Quant aux fèves noi-

GASTRONOMIE

Le Mexique... inspiration de mon réveillon

Salade "salpicon"

Temps de préparation :
60 minutes

Temps de cuisson :
2 à 3 heures

Proportions

Tous les légumes que vous avez sous la main, en quan- tités suffisantes pour une sa- lade généreuse selon le nom- bre de vos invités.

Un bon morceau de boeuf à bouillir.

RENÉE

res (many "bean") après les avoir mises à tremper, on les fait cuire avec de l'eau, des oignons, sel et poivre. Une fois refroidies, assaisonner avec de l'huile.

Soyez hardie... empruntez des idées nouvelles à la cui- sine internationale. Par un merveilleux hasard, j'ai trouvé un thème. Le Mexique inspirera le menu de cette folle nuit qui se veut gaie, colorée, différente.

Voici, pour vous aider à créer l'ambiance de ce pays de soleil, les idées d'Esther Chartier, Mexicaine d'origine, Montréalaise d'adoption.

Faire mariner, pendant au moins toute une nuit, un joli morceau de boeuf dans le mélange suivant: du vin rouge pour couvrir, plusieurs rondelles d'oignons, sel et poivre. Le lendemain, faire cuire à tout petit feu le boeuf dans sa marinade, sans ajouter d'assaisonnement. Lors- que bien tendre, retirer du feu, laisser refroidir et dégraisser.

Déchiqueter le morceau de viande en petits fi- laments. Mêler avec de la laitue, des radis, du céleri, des concombres, des carottes, des toma- tes, des échalotes et de l'avocat coupés en me- nus morceaux. Assaisonner avec du vinaigre de piments forts (en vente dans les magasins de spécialités — chez Eukin, au marché St-Laurent, par exemple), et lier avec de l'huile. Garnir de tranches d'avocat et de tomates.

RENÉE



Aux fiançées de Noël, nous offrons le rêve de cette jolie robe de mariée en dentelle de Chantilly qui fut présentée ces jours-ci à Montréal par la maison Por- trait Gowns Ltd. Remarquez la longue traine de den- telle attachée à l'encolure et le voile court posé à l'es- pagnoles.

A succès égal, deux fois plus de travail

REGINA. — Selon le député libéral représentant la cir- conscription de Westmoreland, il existe encore des obstacles à l'entrée des femmes en po- litique.

Prenant récemment la pa- role à Regina, Mme Margaret Rideout souligne qu'on a vrai- ment besoin de la participa- tion féminine en politique, et les femmes doivent être prê- tes à travailler deux fois plus que leurs collègues masculins.

Devant un groupe de fem- mes du parti libéral, Mme Ri- deout a précisé que les Ca- nadiennes travaillent souvent dans l'ombre pour aider à l'élection des hommes au pa- rlement. La situation à l'in- térieur impliquerait beaucoup d'efforts, a dit la conféren- cière.

Selon Mme Rideout, le plus grand problème est de per- suader les collègues du parti, qu'une femme est en mesure de remplir les mêmes fonc- tions en politique.

Mme Georges Vanier est choisie comme femme de l'année au Canada

par Jean SHARP, de la Presse Canadienne

Mme Georges Vanier, épou- se du gouverneur général et pivot de l'Institut Vanier pour la famille, a été proclamée la femme de l'année au Canada pour 1965.

Les rédactrices des journaux canadiens ainsi que les com- mentatrices des postes de ra- dio et des stations de télévi- sion qui ont voté lors de ce scrutin de fin d'année ont choisi madame Vanier comme étant la Canadienne qui a été le plus en vedette sur le plan de la nouvelle en dépit de ses efforts pour écarter toute pu- blicité entourant son travail social.

Autres lauréates

Le nouveau secrétaire d'E- tat, Mlle Judy LaMarsh, qui avait été proclamée femme de l'année en 1964, s'est classée au deuxième rang mais elle a de nouveau été choisie la fem- me de l'année dans le domaine des affaires publiques.

Les lauréates dans les au- tres catégories sont: sport: Petra Burka — littérature et art: Dorothy Cameron, anti- quaire de Toronto — musique: Teresa Stratas, une Canadien- ne membre du Metropolitan Opera de New York — théâ- tre, radio et télévision: l'actri- ce: Kate Reid.

Une bonne part du travail de madame Vanier est fait en coulisse et n'a rien à voir avec ses obligations de châteline de Rideau Hall, notamment l'intérêt qu'elle porte pour les prisons des femmes et pour les institutions de bien-être, ce qui est d'ailleurs un secret de polichinelle.

L'Institut qui porte son nom n'est qu'une manifestation pu- blique de son intérêt pour la famille canadienne en général. Il s'agit d'un organisme de re- cherche mis sur pied en 1964 lors d'une conférence organi- sée par le gouverneur-général et madame Vanier. L'institut a pour tâche de coordonner les études sur les problèmes fami- liaux et le rôle changeant des familles.

Le couple vice-royal porte un vif intérêt à cet organi- sme, mais Pauline Vanier en est considérée comme le pivot. Elle a déjà confié à un jour- naliste qu'elle croit que l'insti- tut de la famille sera l'une des oeuvres les plus importantes qu'elle et son mari auront accom- plies durant ce mandat de six ans à Rideau Hall.

Madame Vanier, qui est âgée de 67 ans, s'est vu conférer un autre honneur en 1965. Elle a en effet été nommée chancel- lier de l'université d'Ottawa. Elle entreprendra son mandat de quatre ans en février.

C'est la troisième année con- sécutive que Judy LaMarsh, député libéral de Niagara Falls, vient en tête de liste de la catégorie des affaires publi- ques. A titre de titulaire du ministère de la santé, elle a piloté le projet de loi de la Caisse nationale de retraite au parlement.

Mme Claire Kirkland-Cas- grain ministre du transport et des communications dans le cabinet Lesage, vient au se- cond rang dans la catégorie des affaires publiques.

L'actrice torontoise Kate Reid a été proclamée pour la 5e année consécutive lauréate de la catégorie du théâtre, de la radio et de la télévision. Au cours de l'année qui s'ache- ve, elle a joué dans "The Cher- ry Orchard", présenté au Festi- val de Stratford, après quoi elle s'est rendue à Hollywood pour y tourner un film. Au début de 1966, elle jouera sur le Broadway dans une pièce de Tennessee Williams.

Carnet mondain

Laurendeau-Rabatel

Le 23 décembre dernier a été célébré à Latour-du-Pin (France), le mariage de Mlle Monique Rabatel, fille de M. et Mme Jules Rabatel, de La- tour-du-Pin, avec M. Jean Lau- rendeau, fils de M. et Mme André Laurendeau, de Mont- réal.

Les jeunes époux habiteront Montréal.

La couture chez soi

9427
12½-24½
Pour vos réceptions de jan- vier, voici une robe toute sim- ple, portant comme seule gar- niture un ruché à l'encolure.

Le patron imprimé no 9427 est offert pour les tailles 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. La grandeur 16½ exi- ge 2¼ verges de tissu de 45 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les coman- des doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

ASEPTA
AGIT VITE
ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Les Nations unies offrent des emplois intéressants aux femmes

NATIONS UNIES. — Trois femmes polyglottes facilitent l'existence pour les délégués de 117 pays, au quartier gé- néral des Nations unies, à New York. L'une de ces femmes est une Canadienne d'origine: Mme Nina Tessier. De- puis 9h. 30 a.m. jusqu'à la fin des assemblées se continuant parfois durant toute la soirée, les trois femmes, assises der- rière une longue table dans le hall principal de l'ONU, ré- pondent sans arrêt à des ap- pels téléphoniques provenant des capitales du monde entier.

Utilisant un micro, elles ap- pellent les délégués dans les langues de leurs pays respec- tifs.

Le grand salon donnant sur la East River de New York sert à la fois de bureau et salle de séjour pour les délé- gués se trouvant dans l'édifi- ce.

Nina Tessier, Maria Glass, de Pologne, et Monique Denes, de France, sont désignées comme aides aux délégués. Ce rôle suppose tour à tour celui de

téléphoniste, secrétaire sociale et hôtesse.

Les appels viennent au rythme d'un à toutes les sept secondes au milieu de la jour- née et leur transmission n'est qu'une partie des fonctions de ces trois femmes.

Autres fonctions

Les nouveaux membres de délégations leur demandent di- vers renseignements comme, par exemple, où trouver un bon restaurant. Un diplomate qui avait perdu un bouton à son manteau s'est adressé aux aides qui gardent sous la main un nécessaire de couture. Un délégué a demandé récem- ment à Mme Tessier de lui en- lever une écharde au doigt plutôt que de se rendre direc- tement à la clinique.

Nina Nikolovna, princesse georgienne de naissance et maintenant citoyenne cana- dienne, travaille comme aide aux délégués depuis 17 ans. Sa fille, Thamar, s'occupe de la formation des jeunes filles comme guides à l'ONU.

As-tu vu mon vieux? Quoi?
Notre restaurant français existe
encore! Lequel? CHEZ PIERRE
Les travaux de la rue n'ont pas
entravé sa renommée. Toujours
la même cuisine bourgeoise et
même atmosphère.

chez PIERRE

LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.
1263, rue Labelle 842-1590

Fermé le dimanche

ELLE EST BOULEVERSANTE!

PENNY GERRARD

diseuse, comédienne,
vedette du cinéma et de
la télévision —
en primeur au Canada
jusqu'au 2 janvier au
WINNER'S CIRCLE

l'élégant nouveau cabaret du
Cardy-Alpine Inn

Spécialités: grillades succu-
lentes chaque soir de 8 h. à
la fermeture.

Dans la salle à manger, Ray
Desmarais vous enchante aux
accords de l'orgue Hammond.

Danse et divertissements tous
les soirs au salon Mt. Baldy.

Cardy-Alpine Inn
and cottages

Seulement 50 milles au nord de Montréal par l'autoroute sortie 29

Vernon G. Cardy, président,
Ste-Marguerite Station, Qué.



Icare au secours de Pégase

Voulant, sans doute, faire la nique à Pégase, le coursier ailé, les chevaux prennent désormais l'avion et pourrissent, bientôt, se targuer d'être "les plus nobles conquêtes... du transport aérien". En un an, la seule Sabena a en effet transporté plus de 130 représentants de l'aristocratie chevaline: purs sang de course ou reproducteurs, montures de police, etc. Le nombre même de ces transports indique suffisamment qu'il ne s'agit pas de poudres isolées et plus ou moins publicitaires. Bien au contraire: les propriétaires des plus précieux d'entre les équidés recourent de plus en plus au service des compagnies aériennes.

Il est évidemment impossible de savoir si les chevaux "aiment" l'avion, mais il est désormais bien établi que le transport aérien leur convient. On a constaté, par exemple, qu'un cheval de course pouvait participer à une compétition deux jours, à peine, après un voyage transatlantique en avion, alors que six semaines de repos lui auraient été nécessaires après un voyage effectué par les voies de surface.

En fait, les voyages à travers ciel sont non seulement plus rapides, mais aussi moins fatigants. L'atmosphère à pression contrôlée des cabines d'avions est apaisante, cependant que l'air marin agit comme un stimulant, en l'occurrence peu souhaitable. Les opérations, particulièrement délicates, du chargement et du déchargement et les soins qui sont prodigués en vol aux chevaux sont l'œuvre de per-

sonnels spécialisés, constitués, d'une part, par les maîtres-chargeurs de la Sabena et de l'autre, par des "grooms" appartenant à des firmes spécialisées.

En raison du poids, de la taille, d'une certaine fragilité et surtout de l'émotivité certaine de ces animaux, les chevaux ne peuvent, bien entendu, pas être transportés n'importe comment. Semblables à certains voyageurs délicats, ils ne supportent pas, par exemple, d'être installés autrement que dans le sens de la marche. Par ailleurs, ces animaux affectionnent la position debout, qui les rend plus vulnérables aux chocs. Il a donc fallu mettre au point des stalles démontables spécialement matelassées, surtout à hauteur du poitrail de l'animal et échantonnées à une extrémité, de façon à lui laisser passer la tête et à lui permettre d'atteindre une mangeoire fixée extérieurement. (Les bords de l'échancrure étant, comme il se doit, également garnis de rembourrages amortissants.)

Le modèle le plus courant est constitué par une stalle double dont la paroi centrale, plus élevée, empêche les animaux voisins de se voir. L'emploi de six stalles doubles et d'une simple, permet de transporter à bord d'un quadrimoteur Douglas DC-7C, jusqu'à treize chevaux. La chose a d'ailleurs été réalisée à l'occasion des jeux olympiques de Tokyo, dont on se souvient qu'ils comprenaient un certain nombre d'épreuves hippiques.

Le chargement et le déchargement des animaux est assuré grâce à deux types de maté-

riel: le premier consiste en un pan incliné, bordé de hautes parois, le second, en une stalle de chargement pourvue d'encoches spéciales qui permettent à un éleveur à fourche de l'amener devant la porte de la soute.

Les chevaux sont des passagers à l'humeur variable. Il ne suffit pas d'assurer leur confort, encore faut-il tenir compte du caractère de ces animaux, d'autant plus "exigeants" qu'ils sont de meilleure race. La bête noire du maître de chargement, ce n'est pas l'animal qui lui est confié, mais le photographe qui, lors d'un départ ou d'une arrivée nocturne, vient déclencher l'éclair de sa lampe "flash". La brutale lueur de cet éclairage risque d'effrayer le "fier coursier" et de prolonger inutilement la manœuvre.

Pour éviter que l'animal ne devienne trop agité pendant le voyage, on a pris l'habitude de ne lui offrir que du fourrage léger — l'avoine, notamment — est prescrite — qu'il mâchonne tout au long du vol. Comme les voyageurs humains, cependant, la nourriture reste une de ses principales distractions en avion. Il y est d'ailleurs pourvu abondamment, puisque l'appareil emporte environ un demi-mètre cube de foin par animal.

Le cas où l'animal s'affolerait au cours du vol a été prévu. Pourtant, malgré une expérience certaine de ce genre de transport, la Sabena n'a, à ce jour, enregistré aucun incident de ce genre. Mais, il s'en est produit à bord d'avions appartenant à d'autres transporteurs. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, la Sabena a acquis un équipement spécial, déjà expérimenté par différents jardins zoologiques (dont celui d'Anvers) et assez largement utilisé pour calmer les animaux que l'on veut capturer vivants (rhinocéros blancs, girafes, baleineaux, etc...) ou pour soigner des fauves particulièrement dangereux.

Ce matériel qui a, extérieurement, l'aspect d'un revolver, est en réalité un lance-seringue qui permet d'injecter un tranquillisant, tout en gardant ses distances. Il est destiné à permettre de calmer un animal qui s'énervait par trop et à le protéger contre les suites néfastes de sa propre agitation.

Si satisfaits qu'ils soient d'avoir pris une telle précaution, les chargeurs de la Sabena le sont encore plus de n'avoir encore jamais eu à l'utiliser et ils mettent tous leurs soins à assurer qu'il continuera à en être ainsi.

Les voyages aériens que peuvent désormais effectuer les chevaux ne sont pas seulement une promotion pour l'animal, mais ils constituent pour l'avion, un nouveau brevet de confort et pour ceux qui ont la responsabilité des chargements, une nouvelle preuve de leur méticuleuse habileté.

VOYAGES ET TOURISME

Bonne et touristique année 1966 aux lecteurs-voyageurs du Devoir

Nos préposés
aux passagers
étrennent



une nouvelle tenue! A compter du 1er janvier, nos préposés aux passagers vous accueilleront aux comptoirs d'Air Canada dans un nouveau costume gris fumée, créé par un grand couturier. Comme nous sommes au nombre des dix plus grandes compagnies aériennes du monde, il est tout naturel que nous apportions sans cesse des raffinements à notre apparence et à nos services, afin de mieux répondre aux besoins du voyageur moderne. La prochaine fois que vous voyagerez par Air Canada, vous pourrez constater qu'à tous points de vue, nous sommes "à la mode"!

AIR CANADA

VOYAGE ACCOMPAGNÉ EN AMERIQUE DU SUD

Départ de Montréal par Air Canada le 23 janvier en liaison avec Panagra et Varig Airlines
Direction personnelle: Mlle Pascale Hone

PANAMA - ÉQUATEUR - PÉROU - CHILI - ARGENTINE
URUGUAY ET BRÉSIL

30 JOURS — 7 PAYS \$1,479.00 (can.)

Voyage abrégé:

PÉROU - CHILI - ARGENTINE - URUGUAY - BRÉSIL

24 JOURS — 5 PAYS \$1,333.00 (can.)

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2 — 845-8221

Un très beau cadeau
pour la Nouvelle Année



VOYAGE AU MEXIQUE

Départ de Montréal le 27 février. — Au retour, le 14 mars, il ne vous restera plus beaucoup d'hiver. Mexico et ses environs: 4 jours de repos à Acapulco. Mais aussi: Morelia, Patzcuaro, San José, les "mil cumbres," Taxco, Puebla.

Hôtels de 1re classe \$562.00
guide parlant français

VOYAGE AU JAPON

Départ de Montréal le 24 mars. — Retour 17 avril. Kyoto, Mont-Fuji, mer intérieure, Hiroshima, Nara, Tokyo, Nikko, etc. Le voyage commence par 3 jours à Honolulu, puis 4 à Hong-Kong.

Direction: André MALAVOY
Hôtels de 1re classe: \$1,986.00

Départ sur demande



Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL
UN. 1-2485

"Qui dit Voyage... dit Malavoy"

Air-auto en Floride

Air Canada, en collaboration avec Hertz Rent-a-Car vient de mettre au point un nouveau service permettant aux voyageurs qui se rendent en Floride de disposer d'une automobile pendant leurs vacances.

Le prix de ces vacances est très avantageux et comprend le voyage aller-retour en classe économique, la chambre d'hôtel et l'usage d'une voiture.

Jusqu'au 31 décembre, le tarif des vacances tout-compris pour deux personnes (compte tenu du tarif familial) est de \$433.55 entre Montréal et St. Petersburg, et de \$405.55 entre Toronto et St. Petersburg. Du 1er janvier au 14 avril, le prix sera de \$487.55 depuis Montréal et de \$457.55 depuis Toronto.

Du 3 au 19 janvier, le prix du voyage entre Montréal ou Toronto et Miami Beach sera, par exemple, de \$527.40.

Ces prix comprennent une chambre pour deux personnes pendant 13 nuits, l'usage d'une voiture 1966 pendant une semaine et le voyage aller-retour en classe économique.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

LES PLUS BEAUX VOYAGES
A MEILLEUR PRIX

EUROPE — ANTILLES
MEXIQUE — FLORIDE
SERVICE GRATUIT

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

VOYAGES

TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR
LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARIS, SEC.-GENERAL

UN. 1-7272

La nouvelle loi sur les publications entrera en vigueur le 1er janv.

OTTAWA. — Les annonceurs canadiens dans les revues publiées à l'étranger ont commencé à réduire leurs budgets de publicité en vue de la mise en vigueur d'une nouvelle législation. Le 1er janvier, cette loi a pour but d'améliorer la position concurrentielle des publications canadiennes vis-à-vis celles de l'étranger.

Au cours de la nouvelle année, les dépenses encourues pour la publicité dans les publications étrangères faites en vue de la vente sur le marché canadien, ne seront pas déductibles de l'impôt sur les corporations. La publicité dans les publications canadiennes continuera à être considérée comme une dépense d'opération.

La nouvelle loi adoptée par le Parlement au cours de l'été dernier après un long débat est aussi destinée à empêcher que des intérêts étrangers viennent propriétaires des publications canadiennes. Pour pouvoir déduire de leur impôt les dépenses de publicité, les annonceurs devront placer leur réclame dans des publications dont au moins 75 pour cent des actions sont détenues par des Canadiens.

Les fonctionnaires du ministère du revenu, qui surveilleront l'application de la nouvelle loi, ont déclaré qu'ils ne tenteront pas de donner au texte de la loi une interprétation large.

La C. de C. craint l'inflation en 1966

Le président de la Chambre de commerce du Canada croit qu'il faudra freiner la hausse des salaires et des prix en 1966, si on ne veut pas provoquer une montée en flèche du coût de la vie. Dans son message de fin d'année, M. R.H. Keefler déclare que les chances de maintenir l'expansion économique sont bonnes, mais qu'il faudra prévenir l'inflation que risque d'entraîner cette expansion, afin de maintenir la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux. "Notre situation économique est fortement tributaire de la qualité et du coût de nos produits", a-t-il dit. Il faut donc nous assurer que nos prix nous permettent d'affronter la concurrence des autres pays. M. Keefler souhaite l'adoption de politiques fiscales susceptibles de favoriser l'expansion de l'entreprise et d'orienter l'épargne vers les investissements les plus rentables.

Ils considéreront chaque cas lors de l'examen normal des impôts payés par les compagnies. Mais il est possible que certaines difficultés se présentent dans l'application de la loi relativement à l'interprétation du texte. La loi vise la publication canadienne dans des publications étrangères destinées au marché canadien.

Une compagnie canadienne payant de la publicité dans une revue américaine dans le but d'attirer des clients américains ne sera pas touchée par la loi. Mais une compagnie canadienne annonçant dans une publication américaine dans le but explicite d'attirer des clients du Canada, tombera sous l'effet de la loi.

Les catalogues, et les publications qui se consacrent à encourager les beaux-arts, la littérature, les bourses d'études ou la religion, seront exemptés par la loi.

Le but principal de la loi est d'empêcher les annonceurs canadiens de se prévaloir des coûts relativement peu élevés de certaines publications américaines à grand tirage qui tiennent une édition spéciale à l'intention du Canada. Certaines publications américaines, après avoir tiré l'édition consacrée au marché américain, changent quelques pages de l'édition et y font entrer de la réclame canadienne à l'intention de la population du Canada.

Les éditeurs canadiens s'étaient plaints que cette situation leur enlevait une part considérable de la publicité qui aurait dû leur revenir. Une commission royale dirigée par le sénateur Gratton O'Leary, d'Ottawa, instituée par l'ancien gouvernement, conserva le u.r., avait recommandé des mesures pour protéger les publications canadiennes de la concurrence injuste.

Après le 1er janvier, les autorités douanières interdiront l'entrée au Canada des publications étrangères, mais non des journaux étrangers, qui contiennent des réclames faites par des annonceurs canadiens et dirigées vers le marché canadien, et qui n'apparaissent pas dans les éditions nationales des publications. Les douaniers auront le droit d'empêcher l'entrée en Canada de cette publication ainsi que de ses trois numéros subséquents.

Une autre section de la nouvelle loi définit "un journal ou un périodique canadien" comme celui dont les propriétaires sont des citoyens canadiens, ou des compagnies ou des sociétés formées d'au moins 75 pour cent de Canadiens.

CN: 1966 inspire confiance, mais on craint les syndicats

Le Canadien National envisage l'année 1966 avec confiance mais s'inquiète du dénouement de ses négociations syndicales.

Durant l'année qui s'achève tous les services du réseau ont accru leurs recettes. Le poste marchandises a augmenté de près de 6 p.c. mais la hausse la plus remarquable est celle des recettes voyageurs qui a atteint 12 p.c., l'augmentation la plus forte depuis 1957, grâce notamment à un vaste programme de stimulation des ventes et de modernisation visuelle. Les recettes hôtelières se sont accrues de près de 6 p.c., les télécommunications, de 7 p.c.

D'autre part, les frais d'exploitation marquent une hausse de 5,5 p.c. par suite des redressements de salaires, des hausses des contributions à la retraite et de la hausse générale du coût d'entretien du matériel.

Le rapport annuel de la compagnie publié hier souligne la nécessité de procéder à une refonte du capital social de la compagnie, dont les recettes ont été généralement supérieures aux frais d'exploitation mais, que le coût du service de la dette s'est presque toujours maintenu dans une situation déficitaire.

"Nous prévoyons une augmentation de nos recettes en 1966 mais l'ampleur des revendications syndicales est telle qu'il est difficile d'en prévoir

toutes les répercussions", mande le rapport qui souligne la nécessité en outre de mettre en vigueur les recommandations du rapport MacPherson publié en 1962 par la commission royale sur les transports.

En 1965, le CN a acquis 4.000 nouveaux wagons, il en a modernisé d'autres, il a étendu ses dispositifs de triage et de contrôle de la circulation, réaménagé certains hôtels, étendu ses connexions de transport à dos d'âne (piggy-back), mis de nouveaux trains en service, dont le Rapido, le plus rapide en Amérique du Nord (moyenne: 67 m.p.h.), entre Montréal et Toronto, et amorcé les travaux de construction de la Place Bonaventure, à Montréal, un complexe de 875 millions, de même que poursuivi l'extension de son réseau de télécommunications.

La construction atteindra une valeur de \$11 milliards en 66

La construction devrait augmenter de 10 pour cent en 1966 pour atteindre la valeur de \$11 milliards, selon les prévisions du président de l'Association canadienne de la construction, M. Neville Williams de Winnipeg. Le programme de 1965 représentait une augmentation de 13,5 pour cent par rapport à 1964.

C'est au Québec et en Ontario que la construction est au plus fort. Le Québec entrevoit un programme de \$3 milliards, en hausse de \$200 millions dans l'ensemble de la province à l'exception de la région de la capitale. En Ontario, la valeur de la construction atteindra \$3,5 milliards, une hausse là aussi de \$200 millions. Les quatre provinces de l'Ouest s'attendent à une augmentation de 10 pour cent en 1966, dont la valeur

était légèrement supérieure à \$3 milliards. Dans les provinces de l'Atlantique, on prévoit que la construction atteindra la valeur de \$750 millions.

En Ontario, 210.000 travailleurs sont directement engagés dans la construction, par rapport à 180.000 au Québec. La pénurie de main-d'œuvre spécialisée est générale dans tout l'Ontario, tandis qu'au Québec elle ne se manifeste que sporadiquement dans la région de Montréal.

Les travaux de l'Expo ont un effet d'entraînement sur toute l'industrie de la construction à Montréal, bien qu'ils ne représentent que 10 pour cent du volume de la construction dans cette ville. Outre la construction de nouveaux hôtels en prévision de l'affluence de visiteurs en 1967, la construction routière et la construe-

tion du métro vont bon train. Dans l'ensemble de la province, le coût de la construction augmentera de 3 à 5 pour cent.

Ce sont les ouvrages de génie comme les ponts et les routes, les barrages hydro-électriques, les aqueducs, les quais, etc., qui représentent la plus grande partie du volume de la construction au Canada, soit 40 pour cent. Viennent ensuite les immeubles commerciaux, les institutions publiques, les institutions industrielles et les habitations.

On prévoit une chute de la construction domiciliaire, attribuable principalement à la diminution des prêts hypothécaires et au fait que la prime pour les travaux effectués en hiver ne s'applique pas à la construction des maisons de rapport.

Rivard vole la manchette à Pearson, Dief et Lesage

Lorsqu'il s'est agi de faire les manchettes au Canada en 1965, personne, pas même le premier ministre Lester B. Pearson, n'a pu supplanter Lucien Rivard.

Le suave trafiquant de drogues de Montréal l'a emporté haut la main dans le scrutin conduit auprès des chefs de nouvelles des quotidiens membres de la Presse Canadienne et de ceux des postes de radio et de télévision desservis par Broadcast News, une filiale de la PC, pour déterminer qui au Canada, a eu le plus d'habileté à défrayer les manchettes et à se mettre en évidence dans les nouvelles au cours de 1965. Rivard, en fait, l'a emporté dans la catégorie réservée à ceux qui ne sont pas dans le domaine public tout aussi bien que dans la catégorie générale.

De plus, les activités de Rivard, un Montréalais de 50 ans qui purge présentement une peine d'emprisonnement de 20 ans aux États-Unis pour trafic d'héroïne, ont été jugées, dans l'ensemble, comme la meilleure nouvelle de l'année.

La dramatique évasion de Rivard de la prison de Bordeaux, à Montréal en mars dernier, ses implications politiques et les autres spectaculaires, à-côtés dans les nouvelles durant la majeure partie de l'année en ont fait, de l'illustre inconnu qu'il était en 1964, une célébrité qui a éclipsé cette année M. Pearson et le chef du parti conservateur, qui avaient respectivement pris la première et la deuxième places l'an dernier.

La quatrième place cette année est revenue au premier ministre Jean Lesage, du Québec.

Rivard, Pearson, Diefenbaker et Lesage ont été à peu près les seuls Canadiens à avoir retenu l'attention des

chefs des grands médias d'information.

Parmi les grandes figures internationales, le président Johnson, des États-Unis, vient en tête de liste, suivi du pape Paul VI. La troisième place est revenue au premier ministre Ian Smith, de la Rhodésie.

Dans le scrutin pour déterminer le Canadien le plus en évidence en dehors du domaine des affaires publiques, Rivard se classa encore premier

haut la main. Il a supplanté Hal Banks, qui a été limogé de son poste de dirigeant de la succursale canadienne de l'Union internationale des gens de mer, Banks, sous le coup d'une peine d'emprisonnement de cinq ans après avoir été trouvé coupable de conspiration pour voies de fait, s'est enfui aux États-Unis, où on l'a repéré dans le cours de l'année.

Banks n'a pas recueilli de vote cette année. Loin derrière Rivard viennent Pierre Berton, écrivain et personnalité de la télévision torontoise, et Rich Little, un imitateur.

Une poignée de votes ont été accordés à divers personnalités, dont Gordie Howe, étoile de hockey des Red Wings de Détroit; Cyrus Eaton, le millionnaire américain originaire de la Nouvelle-Écosse et apôtre de la bonne entente internationale; le chanteur

Robert Goulet, l'acteur Lorne Green et l'auteur Farley Mowat.

M. Pearson s'était placé seul à l'avant-plan dans les nouvelles en 1963 en renversant le gouvernement de M. Diefenbaker. Il est demeuré à l'avant-scène en 1964 à cause, surtout, de sa fructueuse campagne pour l'adoption d'un nouveau drapeau canadien.

Cette année, pour la deuxième fois, M. Pearson a échoué

dans sa tentative d'obtenir une majorité absolue dans une élection générale et c'est probablement cet échec qui a fait glisser le premier ministre derrière Rivard comme sujet de manchettes. L'étonnant et surprenant succès de M. Diefenbaker dans cette élection générale de 1965 est probablement la raison pour laquelle le chef conservateur s'est classé en troisième place, en avant de M. Lesage.



Le temps des Fêtes...

c'est
l'heure
des
bonnes
choses...
l'heure
de la
bière lager

**MOLSON
CANADIAN**

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!

L'Ecole de Conduite LAUZON

vous prépare rapidement aux examens du PERMIS DE CONDUIRE:

- A Examen écrit sur le code de la route
- B Examen écrit sur la signalisation
- C Examen au volant

Quatre bureaux:

OUEST: HU. 4-1131 NORD: DU. 1-2504
EST: LA. 6-1633 CARTIERVILLE: FE. 4-6011

LEONARD LAUZON, président



"à la Catalogne"

311 est, rue St-Paul

OUVERTURE

JEUDI SOIR, LE 30 DÉCEMBRE

au coeur du Vieux Montréal

Réveillez-vous ou dînez

au jour de l'an

Permis de la R.A.Q.

'à la Catalogne'

Réservez maintenant: 866-6254

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétraultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux.

Appeler à:

844-3364

SERVICE DU TIRAGE



1965: 12 mois d'art, de spectacles et de promesses tenues (?)

LITTÉRATURE

Les livres, les prix de l'année

Quelques dates littéraires et marquantes, quelques publications d'importance et qui ne prétendent pas constituer un bilan d'ensemble de la production littéraire en 1965:

● **"Prochain épisode"** — roman d'Hubert Aquin: par tout salué comme une œuvre de style et de grand mérite.

● **"L'Age de la Parole"** — de Roland Giguère: un chant accompli, quelques très beaux poèmes anciens, récents et d'aujourd'hui par "l'un des plus graves poètes de sa génération".

● **"Pour les Ames"** — de Paul-Marie Lapointe, "courtes pailles" pour le cœur et l'esprit, est un bref recueil poétique qui improvise comme le jazz au rythme de nos artères et de nos cités.

● **"Les Terres noires"** — de Jean-Paul Fugère: un premier roman écrit il y a quelques années, une symbolique étonnante, précise et remarquablement évocatrice d'hommes d'ici cherchant le mythe "sous quarante pieds d'eau", guettant, un peu prostés, sous l'étable du terrain de jeux, le passage allusif ou rêvé de la beauté. Peut-être la trajectoire romanesque la plus aboutie et la plus authentique de l'année.

● **"Retour à Coolbrook"** — différent, stylisé, situé, le second roman de Gilles Marcotte, qui obtient d'autre part une subvention pour mener à bien une anthologie critique de notre littérature.

● **"Le Funambule"** — roman de Wilfrid Lemoine: une voiture de sport tout en chrome auscultant à la vitesse des autoroutes le cœur escarpé et subtil de ses passagers.

● **"Un soufle 'Journal poétique'"**, de Jean Basile, que ses confrères critiques renvoient obstinément au roman.

● **"Pleure pas Germaine"** — de Claude Jamin: du nerf, de l'imagination... et l'occasion d'une polémique sur le joual.

● **"Une Vie d'enfer"** — roman d'André Laurendeau: une analyse psychologique précise et détachée, vive, feutrée, écrite il y a huit ans, mais dont le mouvement impeccable n'a rien perdu de son agilité de scalpel.

● **"L'Incubation"** — roman de Gérard Bessette, dont la critique dit: "C'est presque malgré lui que Bessette, tant il est romancier, crée des personnages", obtient en octobre le Prix de la Province.

● **"Le Nouveau Répertoire"** — de Jean Simard: des aphorismes, et le livre de raison d'une expérience d'homme et d'artiste.

Des Salons et des Prix:

● Importance particulière du Livre de Montréal en avril; succès, en novembre, de celui de Québec.

● Réal Benoit obtient, pour son roman **"Quelqu'un pour m'écouter"**, le Grand Prix Littéraire de la Ville de Montréal.

● Le Prix Littéraire France-Canada est décerné à André Vachon, auteur de **"Le Temps et l'espace dans l'œuvre de Paul Claudel"**.

● Pierre Perreault, Réjean Robidoux et Jean-Paul Pinsonneault sont parmi les lauréats des Prix du gouverneur général, et Bertrand Vac obtient, pour ses **"Histoires Galantes"**, celui du Cercle du Livre de France.

● Audiberti nous quitte, et quelques mois plus tard, Somerset Maugham. L'auteur du **"Don paisible"**, Michel Choukhov, reçoit le Prix Nobel de littérature. Henri Michaux reçoit aussi, mais refuse, le Grand Prix National des Lettres. Le Prix Goncourt va à **"L'Adoration"**, de Jacques Borel, et le Renaudot à Georges Pérec pour **"Les Choses"**.

FILMS

Cinéma d'ici et d'ailleurs en 65

Comment s'est porté le cinéma canadien en 1965? Son bulletin de santé s'inscrit dans cette nomenclature:

● **"Cain"**, de Pierre Patry, d'après un roman inédit de Real Giguère: un oeil, une tombe, une conscience... ou l'on aimerait être Abel et renverser les rôles.

● **"Le Festin des morts"**, de Fernand Dansereau, scénario d'Alec Pelletier, images (remarquables) de Georges Dufaux: une fresque ambitieuse, et néanmoins la danse — peu sauvage — de la mort par indétermination.

● **"La Neige a fondu sur la Manicouagan"**, d'Arthur Lamothe: les plus belles images d'un barrage sentimental et heurté, d'une nouvelle trop vite tournée et qui donc tourne court.

● **"La Vie heureuse de Léopold Z"**, de Gilles Carle: la fraîcheur d'une vérité quotidienne qui repose du mélé à message mais qui a tout de même le gag un peu court. On en dit: c'est le premier film exportable. Si l'étranger ne marche pas, on lui dira qu'il n'entend rien à l'humour québécois. Entendons-nous? Une atmosphère heureuse et pourtant un peu sans substance.

● **"Pas de vacances pour les idoles"**, de Denis Héroux: pas encore mûrs pour les grandes choses, nous le sommes donc au moins pour le yé-yé. Un petit Tintin sympathique et sans prétention à qui le contexte donne une allure de grande réussite.

● **"La Corde au cou"**, de Pierre Patry, scénario et dialogues de Claude Jamin: la corde à éloigner, rejeter ou brûler si le cinéma canadien ne veut pas s'y pendre.

● **"La Révolutionnaire"**, de J.-P. Lefebvre: un joli flot d'images vides et de symbolisme avorté. On peut toujours y voir une promesse.

Les exploits du cinéma canadien en 1965?

● **"Rail Rider"**, réalisé par l'ONF, où l'on retrouve en complément de programme de **"Léopold Z"** au cinéma Parisien, le grand, l'inimitable Buster Keaton, et où l'auteur de **"La Générale"** retrouve la voie ferrée, son humour et le Canada.

● Le télégramme d'Alain Resnais à Geneviève Bujold. Il l'a vue avec le Rideau-Vert au Théâtre de France et lui propose le rôle, important de Nadine, aux côtés d'Yves Montand, dans son prochain film, **"La guerre est finie"**.

Des bilans importants:

● En janvier, tout Eisenstein à la Cinémathèque.

● En août, le 6e Festival international du film de Montréal: la fête habituelle, un panorama remarquable — Varda, Kobayashi, Godard, Rosi, Zeman... — surtout en ce qui concerne le jeune cinéma international.

Les visiteurs:

● Rossellini, président du jury du Festival; Fellini, dont **"Juliette des Esprits"** vient de sortir au Ville-Marie.

● André Debrie, depuis 50 ans constructeur-vedette; Charles Denner, héros de **"Yul 871"**, un film de Jacques Godbout, dialogues de Jacques Languiand, dont on espère qu'il s'empare bientôt des affiches pour commencer une année déjà pleine de projets.

MUSIQUE

Une année d'opéras et de virtuoses... et de faible présence du Canada

par Gilles POTVIN

Au rythme où va maintenant notre vie musicale sous tous ses aspects, il devient de plus en plus difficile de dresser le palmarès annuel et de déterminer avec précision les événements les plus significatifs de l'année. Au cours de 1965, le nombre des manifestations musicales à Montréal a atteint sans doute un chiffre record, tout comme le nombre d'auditeurs rassemblés pour y assister. Nous tenterons simplement de relever ici, et là, au hasard, quelques moments qui nous ont paru sortir de l'ordinaire.

Ceux qui partagent l'opinion que la création musicale, dans un pays donné, est plus importante, plus vitale, que l'interprétation des chefs-d'œuvre du répertoire, ne m'en voudront pas d'aborder en premier lieu la question de la musique canadienne. Elle, a malheureusement été assez peu présente au cours de l'année qui s'achève. A l'OSM, nous avons entendu Lignes et points de Pierre Mercure, œuvre d'un intérêt incontestable, même si elle fut décevante pour certains. Les Trois Préludes de Rodolphe Mathieu, écrits il y a plus de cinquante ans, ont révélé un compositeur audacieux en son temps et ont donné le goût d'entendre ses autres œuvres, dont sa musique de chambre. Zubin Mehta a fait connaître Six Miniatures indiennes de Walter Kaufman, pages médiocres et sans intérêt. A Pro Musica, Morisset et Bouchard ont créé une dynamique Sonate pour deux pianos de Jacques Hétu, et George Little a dirigé Trumpets of Summer de John Beckwith. Quant au concert annuel de la Société de musique canadienne, il a fait entendre des œuvres fort intéressantes, même si l'on n'a pas apporté de révélation. Et ici s'arrête le bilan sommaire de la musique canadienne au cours de l'année. Ce nous semble peu, surtout si l'on tient compte de la quantité des concerts qui ont tenu l'affiche. Il est vrai que la plupart sont donnés par des musiciens itinérants qui n'ont que faire de la musique canadienne. Le problème reste quand même aigu et il est urgent que nos sociétés, nos interprètes y réfléchissent sans quoi le "mu-

sée de cire" dont parlait mon confrère Jean Vallerand, dans un récent article peu optimiste, mais fort clairvoyant, deviendra une triste réalité.

Même s'il s'appuie fortement sur le répertoire romantique traditionnel, l'OSM a présenté quelques premières auditions importantes, comme le Mandrin merveilleux de Barok, la Symphonie No. 2, "Résurrection" de Mahler, le Concerto pour piano de Schoenberg, le Gloria de Poulenc, et la Symphonie No. 6 de Bruckner. Il faudrait aussi signaler la Musique pour cordes, percussion et célesta de Bartok, mais son exécution a été si mauvaise qu'il vaut mieux l'oublier. Cela nous amène à parler du niveau d'exécution de notre orchestre au cours de l'année. Il fut très inégal. Peu en importe la cause — fatigue, surcroît de travail, manque de répétitions. Il reste que si l'on compare, par exemple, l'exécution du difficile Mandrin merveilleux avec une récentes, Symphonie No. 2 de Brahms ou la Symphonie de Chausson, on se demande si l'on a affaire au même orchestre. Les services des meilleurs instrumentistes de Montréal sont requis à un point où la saturation n'est pas loin. Le jour approche où tous ceux qui sont mêlés au problème — employeurs, musiciens, syndicats — devront revoir toute la situation et envisager la possibilité d'un second orchestre à Montréal.

Quatre opéras ont été montés localement sur la scène de la Grande Salle, au cours de 1965, mais le Butterfly de Puccini, La Traviata de Verdi, L'Opéra d'Aran de Bécud et Aida de Verdi. En tête de liste, je placerais Aida pour la qualité musicale et visuelle ainsi que la révélation de John Vickers. Les autres œuvres de Verdi et de Puccini avaient également de grands mérites. Quant à l'œuvre de Bécud, la production visuelle en était splendide, mais l'œuvre elle-même est négligable et ne méritait pas les efforts déployés. Nous avons eu également la visite de la compagnie "nationale" du Metropolitan Opera qui s'est affirmée comme une troupe compétente

de jeunes chanteurs, mais qui a généralement déçu le public venu pour entendre des grandes voix, sans doute à cause de l'attrait de son nom prestigieux.

1965 n'a pas apporté de nouvelles quant au magnifique projet d'opéra de Son Honneur le maire Drapeau. Pendant ce temps, les chanteurs canadiens en France, en Angleterre, en Allemagne et ailleurs, vivent d'espoir, mais commencent à se demander si on ne leur a pas fait voir un beau rêve alors que la réalité est autre chose.

Plusieurs orchestres étrangers ont visité Montréal, créant, nous l'espérons, un stimulant salutaire pour nos musiciens. Nous avons applaudi l'Orchestre de Houston, celui de la Residence de la Haye, la Philharmonique Tchèque et la philharmonique de Moscou. Les moments mémorables de ces concerts ont été l'exécution de Daphnis et Chloé par les musiciens hollandais, celle de l'ouverture La Fanciulla vendue par les Tchèques et, avant tout, l'exécution du Double Concerto de Brahms par les musiciens soviétiques, avec le concours prestigieux de David Oistrakh et de Mstislav Rostropovich.

Le 10ième Festival de Montréal a été sauvé de la médiocrité par une merveilleuse audition de l'Oratorio Les Saisons de Haydn qui a réaffirmé, au cas où certains l'auraient oublié, la maîtrise et la conscience artistique de Wilfrid Pelletier. Le concert de Charles Munch, de Zino Francescatti et de Robert Casadesu a été également un apport de premier ordre. Tout le reste du festival a sombré plus ou moins dans la routine.

Les amateurs de musique de chambre ont été, comme toujours, royalement servis, autant par les groupes de passage que par l'apport des musiciens canadiens. La soirée des concertos pour 2 et 4 claviers de Bach, l'intégrale des Sonates pour piano et violon de Mozart à la Poudrière, la soirée consacrée aux compositeurs de Mannheim à l'Orchestre McGill, l'intégrale des Sonates pour violoncelle et piano de Beethoven, les concertos de Mozart par Jean-Pierre Rampal ont été des moments inoubliables. Il y a aussi les en-

sembles renommés qui nous ont visité, comme les quatuors Kyndel, Juilliard et Amadeus.

Et il y a la longue et imposante liste des grandes vedettes qui sont venues et qui reviennent toujours — Herman Prey, Nathan Milstein, Vlado Perlemuter, Lee-Maknowitzky, Renata Tebaldi, André Marchal, Presti-Lagoya, Byron Janis, Arthur Rubinstein, Yehudi Menuhin, Elena Nilolaeva, Witold Malcuzyński, Wilhelm Kempff, Vladimir Ashkenazy, Nikolai Petrov, Lois Marshall, Maurice Gendron, etc., etc. J'en oublie certainement mais je voudrais quand même mentionner le Quatuor à clavier Brahms, sans oublier le passage de chefs prestigieux comme Zubin Mehta, Josef Krips, Stanislaw Skrowaczewski et Han Swarawsky.

Quelques soirées avec chœur et orchestre étaient d'excellente tenue, comme le Requiem de Verdi, dirigé par Alexander Bratt, et le Service sacré de Bloch dirigé par Fernand Gratton.

De jeunes artistes se sont également révélés au cours de l'année: l'organiste Lionel Rogg, la violoncelliste Toby Saks, le pianiste Arthur Morel-Lima, le pianiste Henri Brasseur, sans oublier naturellement Jean-Claude Penner et Albert Lotte, les deux premiers gagnants du premier Concours international de piano de Montréal, l'une des plus intéressantes initiatives nées en 1965.

Si j'avais à choisir deux moments vraiment mémorables de 1965, je choiserais l'exécution de la Symphonie Heroïque, à la mémoire de Churchill, par l'OSM, sous la direction de Zubin Mehta, le 25 janvier, au Forum et celle du Double Concerto de Brahms, par Rostropovich et Oistrakh, le 26 novembre.

J'ai tenté, rapidement et à vol d'oiseau, de jeter un regard en arrière et il y a dans cette nomenclature de nombreux oublis, dont je serai le premier à me rendre compte. Je m'excuse à l'avance auprès des artistes et organisations.

Souhaitons que 1966 nous apporte de grandes joies musicales et une plus grande floraison de talents canadiens — interprètes et compositeurs!

PIECES

L'offensive du théâtre canadien

L'année 1965 s'est ouverte au Théâtre de l'Egrégore par "un grand triomphe pour le petit Victor", c'est-à-dire pour la pièce de Vitar, "Victor ou les enfants au pouvoir". Critique: "Qu'a fait l'Egrégore, et le metteur en scène Yvan Canuel, de cette pièce exceptionnelle? Tout simplement un petit chef-d'œuvre comme on en voit peu souvent sur nos scènes"... L'année commence bien.

● Février, c'est la grande offensive canadienne. Si la réussite parisienne du "Petit Bonheur" de Felix Leclerc est controversée, trois auteurs de choc prennent d'assaut les scènes montréalaises. Et c'est "Klondyke", de Jacques Languiand, musique de Gabriel Charpentier, revue affriolante et opérétique à grand spectacle sur le thème de la ruée vers l'or qui s'en ira quelques mois plus tard représenter le Canada au Festival du Commonwealth à Londres avec "L'Ecole des Femmes" et les Feux-Follets. C'est aussi "Une Maison, un jour", de Françoise Loranger: triomphe public et de critique lors de la création au Stella; accueil glacial à Paris lors de la tournée du Rideau-Vert, qui, avec "Le Songe d'une nuit d'été", passe aussi par Leningrad et Moscou; nouveau succès lors de la reprise à Montréal. Et c'est enfin "Les Beaux Dimanches", de Marcel Dubé, à la Comédie Canadienne: une grande distribution, des thèmes trop présents, mais un kaléidoscope québécois remarquablement symbolique.

● Autre essai canadien intéressant, "Les Portes", de Robert Gurik. Un Roussin éprouvé au Rideau-Vert, "Les Oeufs de l'autruche", Et Beckett ("Comédie") uni à Jonesco ("Le Tableau") à l'Egrégore.

● Et, en vrac, les "Nouveaux Dieux", de Jacques Duchesne, qui obtient le prix du festival d'art dramatique; "La Crécelle" et "Un Couple parfait" à la Poudrière; les passionnantes "Maxibules" de Marcel Aymé à l'Egrégore; d'agréables pièces pour l'été, dont le brillant "Il est une saison", de Dubé-Carrier-Léveillé, chez Marjolaine; et "Fleur de Cactus", de Barillet et Grédy, au Rideau-Vert, où il y a d'abord Janine Sutto...

● Enfin le "Lorenzaccio" de Musset, triomphe de novembre du TNM, et un intelligent et beau Pirandello, "On ne sait comment", au Théâtre Stella; Kopit et les surprises différemment appréciées de son "Placard". Surtout le baptême émouvant, sous le parrainage de Jean Canolle et de Paul Buissonneau, d'une ravissante salle blanche et rouge, "Le Théâtre de Quat'Sous", où Louise Latraverse prête ses traits à une jeune écrivainette et rouée "Florentine" et où le théâtre montréalais rend hommage à Molière, patron portraiture et omniprésent.

MUSIC-HALL

Trois vedettes

En 1965, le music-hall canadien est mis à l'honneur par trois récitals de choix, et quelques autres. Nous vous en rappelons le souvenir par des extraits critiques parus durant l'année dans ces colonnes:

● Claude Léveillé à la Comédie Canadienne en mars: "Une aïeuse un peu fixe, une angoisse, un peu lassé, un peu court, et bien utilisée, et toujours éclairée par un sourire de l'intérieur. Il y a de brillants moments dans ce récital. La légende éblouie du "Cheval blanc". Le tonus des "Patriotes". Le lyrisme du "Chercheur d'or". Avant tout, une passion du métier qui ne s'exprime jamais aussi bien que dans "La Scène", qui a l'épanouissement des vraies professions de foi".

● Monique Leyrac à la Comédie Canadienne en décembre: "On sait depuis longtemps que Monique Leyrac est une chanteuse plus que douée, une interprète de classe. On sait aussi que le succès ne la rend que de plus en plus exigeante envers elle-même. Elle ne pouvait donc rester simplement excellente, il fallait qu'elle devienne LA grande interprète..." De la Bolduc à Gilles Vigneault, vingt chansons canadiennes. Et Beart, Ferré, Legrand... Deux premiers prix internationaux à Sopot et Ostende. Avec Vigneault, un triomphe à l'Aréna Maurice-Richard et un passage remarqué devant le public parisien et sur les ondes de l'ORTF.

● Gilles Vigneault à la Comédie Canadienne en septembre: "Ses chansons nouvelles apparaissent plus souples et plus belles, plus riches en images qu'elles ne l'ont jamais été: force assez déchirante de "La Manicouagan", dont le chanteur, avec ses gestes secs ou intenses, cette façon d'embrasser la salle comme le monde avec ses mains et ses couplets, fait sur scène un oratorio saisissant peuplé d'oiseaux, d'embruns, de plaines et de coeurs; cet hymne-bavardage, cette chanson-sève, ce dialogue en échange, cette osmose accomplie du poète et de sa nation: "Les Gens de mon pays". Le grand Vigneault."

● Et les succès parisiens de Pauline Julien au Théâtre de l'Est et de Claude Léveillé à Bobino.

● Et Muriel Millard égale à elle-même, Jean-Guy Moreau cocasse, la victoire des Cyniques à la Casa-Loma, le succès de Pierre Lethbrun à la Comédie...

● Et les vedettes de la chanson française: Aznavour, Clay, Brel, Renard, Legrand, Béart, etc...

DANSE

Des ballets où l'on se presse

Le prestigieux Ballet National présente dès le mois de janvier à La Place des Arts: "Roméo et Juliette", "La Sylphide", un beau "Tryptique" de Grant State, et "Casse-Noisette". C'est le retour de la troupe entière (60 artistes) après pour l'étranger, la tournée de l'été, Earl Kral, Angela Leigh et, comme artiste invité, l'admirable Erik Bruhn, dont on dit assez couramment qu'il est le plus grand danseur du monde.

● Versant folklore et danses populaires, on s'aperçoit en août que la scène de la Comédie-Canadienne est devenue trop étroite pour nos Feux-Follets. "Troupe de grande classe qui a perdu tout souvenir d'amateurisme et pourra certainement rivaliser d'ici quelques temps avec n'importe quelle autre compagnie réputée internationale." C'est la critique qui le dit. Les Feux-Follets vont d'ailleurs triompher à Londres lors du Festival des Arts du Commonwealth.

● Le Ballet National nous revient en novembre. Ses premières apparitions déçoivent. Des platitudes. Et la vedette fait défaut. Puis il retrouve son aplomb, son souffle sa qualité, avec "La Sylphide", où l'on dit de Lois Smith, que "quand elle est inspirée, sa froideur naturelle se transforme en nostalgie qui prend au cœur".

● Enfin, en décembre, les Grands Ballets Can: font applaudir "Le Cygne de Tuonela", pas de deux d'Uddin, ainsi que "L'Oiseau de feu" et "Casse-Noisette" que Fernand Nault a chorégraphiés. Et "Suite canadienne" (création, chorégraphie de Ludmilla Chiriacoff), "S'apparition" et "Génèse".

Tous pour un marabout pour tous

Les lettres C.-F.

par Jean ETHIER-BLAIS

Le sang d'Atys bat toujours dans ces vieilles veines. Mauriac aura passé toute sa vie à se replier sur lui-même; donc aujourd'hui, c'est d'un mouvement naturel qu'il s'enroule comme un énorme serpent rempli de rythmes incantatoires, de souvenirs et de mort. Lorsqu'on parle de soi, c'est sur un certain ton. Stendhal le fait à la va-vite, avec des plans, des gens qui entrent et sortent, des courses dans Paris, des réflexions sur tout. Benjamin Constant raconte du fond de son cœur; une note s'élève le nom de la femme dont il est la victime pour l'heure; il prend son envol par le bas, à partir de ce nom. Il est comme un aigle qui voit de loin une île perdue dans la plaine, qui se raidit dans les airs, qui plonge, les yeux exorbités, qui s'agrippe, ronze, s'envole, les ailes larges, avec un frémissement continu. Benjamin Constant ne perd pas son temps. C'est un écrivain, c'est un aigle, c'est un aigle qui voit de loin une île perdue dans la plaine, qui se raidit dans les airs, qui plonge, les yeux exorbités, qui s'agrippe, ronze, s'envole, les ailes larges, avec un frémissement continu. Benjamin Constant ne perd pas son temps. C'est un écrivain, c'est un aigle, c'est un aigle qui voit de loin une île perdue dans la plaine, qui se raidit dans les airs, qui plonge, les yeux exorbités, qui s'agrippe, ronze, s'envole, les ailes larges, avec un frémissement continu.

"Nouveaux mémoires intérieurs" par François Mauriac

l'expérience de la mort. La mienne me suffira. Nous n'apprenons jamais à mourir et ce n'est pas le style sublime de M. François Mauriac qui nous facilitera le passage. Les Nouveaux mémoires intérieurs ne me rendront pas les eaux du Styx moins amères. Je pleurerai en les voyant; la silhouette de la barque de Charon se détachera en lignes tranchantes sur le ciel gris. Je pleurerai, comme le fait Mauriac dans ce livre. Car la pensée de la mort effraie, quoi qu'on dise. Nous ne voulons pas quitter ce qui est là, comme la mère de François Mauriac refusait de ne plus jamais avoir son parc sous les yeux. C'est son jardin intérieur que Mauriac regarde aujourd'hui; c'est de cette vie qu'il prend la mesure. Tout se passe comme si, devant la mort qui vient, le vieil écrivain voulait, à la faveur des mots, faire un dernier examen de conscience, qui lui évitera le fatidique d'après la mort, et en même temps, exorciser les puissances du ciel; une dernière confession publique assurément-elle le pardon?

Qui, si on regarde cette enfance et cette vie de près. L'enfant laid vit dans un monde dominé par le féminin. Une mère qui l'adore, mais qui reste jointe dans ces pages. Symbole de l'effacement bourgeois, elle a réussi, malgré les parfums du style de son fils, à s'éclipser. Elle est là, tout en n'étant nulle part. A la lingerie, peut-être, comptant les draps? Cette mère ne protège pas son fils contre le destin de la rue, du collège, des notes. Elle est un refuge, elle aime, elle ne domine pas. La grand-mère est la femme forte de l'Évangile: secrète, puissante, dominée par le mystère de l'argent, dominant par lui. Elle fait peur à ses enfants et à ses gendres. On ne l'aime pas. Elle prenait le petit François sur ses genoux, le caressait. Sans doute lui plaisait-il. Ou bien n'était-ce donc qu'un jouet, une dernière poupée que berce cette vieille petite fille qui a cassé toutes les autres? Elle mourra, emportant avec elle quelque chose de secret, on dira qu'elle est morte comme une sainte. Toutes les femmes bourgeoises sont toujours mortes comme des saintes. Elles sont étiquetées. Les préceptes qui les entourent prononcent les dernières paroles sacramentelles: elles disparaissent dans une autre vie qu'elles connaissent déjà, qui figure dans leur missel, sans surprise. La personne sacrée de cette grand-mère a dominé l'enfance de François Mauriac, comme l'Impératrice-Mère celle du dernier Empereur chinois.

C'est donc un monde de conventions, hiératique à souhait, qui fut celui de Mauriac enfant: des classes, des brigades, les doigts gelés l'hiver, le coin du feu, les départs pour la campagne, ces longs et chauds étés, le retour à Bordeaux, de nouveau l'école. Mais l'enfant sage est plein de mystères et de désirs (chez les enfants, ces deux choses se confondent); il rêve, il voit. Il fut l'un de ces petits garçons qui écoutent les grandes personnes avec de grands yeux sages, qui prennent tout en note dans leur cerveau déjà en éveil, qui jugent sévèrement et qui savent rire tout seuls des travers des autres, dans leur lit, le soir quand la famille dort. Enfant désagréable, bien que M. François Mauriac ne le dise pas de lui-même; toujours à l'affût, écornifleur en somme. On comprend fort bien que ses camarades ne l'aient pas aimé, qu'on le déteste aujourd'hui où ce goût qu'il a des autres est devenu un art qui recouvre l'univers. "Le feu, la lecture, le silence, la paix, tout cela participait d'une certaine chambre, la chambre de maman. Il m'arrive d'identifier un objet que je me souviens d'y avoir vu, une chaise ou une table qui y furent immergées. Je m'efforce qu'ils n'aient rien gardé de leur séjour au fond de l'océan. Ces meubles sont pareils à tous les meubles. Moi seul je sais de quel mystère ils furent témoins". Mais nous, parfois, nous le savons, qui avons aussi vécu cette aventure immense de la chambre maternelle, de ces chiffons qui traînent et qui paraissent lointains dans les glaces, l'aventure des odeurs. Et le cœur battra toujours au rythme de ce nid chaud. Il en est ainsi de celui de M. François Mauriac, qui regrette de n'avoir pas tourné la tête. Merveilleuse sincérité... Tristes et désolés aveux...

fond d'une nuit qui est à la fois celle de l'enfance perdue et celle de l'éternité commençante." Il ne lui reste plus qu'à se noyer dans le "Nil de la liturgie", qu'à se rapprocher de Dieu, qui est l'envers de la Parole et qui la nie. C'est donc la Foi qui est le dernier recours du vieil homme qui a trahi Jésus, comme tous les autres Simon-Pierre que nous sommes, mais qui, lui, vit cette trahison dans sa chair et dans son esprit. Il marche dans la cour et s'accroît auprès du dernier feu. Il s'y chauffe les mains jusqu'à ce que sonne la cloche, celle du matin, celle du réfectoire, celle de la chapelle, la douce, mélancolique cloche du soir. Il dormira, le prince des mots, le maître de la parole et d'innombrables flambeaux illumineront ses livres dans la nuit. Bergotte, adieu.

C'est un livre splendide que ces Nouveaux Mémoires intérieurs. M. François Mauriac surprendra toujours ses admirateurs. Il "marmonne", écrit-il. Cette vieille voix (connue, chère) n'est pas cassée; elle vibre, elle entonne son propre chant funèbre. Il lui faut aussi des victimes, tout comme à ces rois qui ne meurent jamais seuls. Mauriac en sacrifie quelques-uns à ses futurs maîtres. Elles sont toutes désignées. Ce sont des hommes politiques, de ces hommes politiques français, les Mollet et autres condottières à la petite semaine; leur raison d'être dans la vie aura donc été de servir d'aliment à la colère et au mépris de cet esprit souverain. Il fait bon les voir une dernière fois s'agiter, la langue pendante, jeter sur la terre un dernier regard glauque, ouvrir la bouche, exhaler un soupir. Enfin, morts! Ils disparaissent dans le néant. Mauriac peut de nouveau respirer, nous dire, à nous ses lecteurs fidèles et ses lointains amis ce que son cœur a engrangé dans la vie et pourquoi ce sang généreux et lourd a coulé dans ses veines.

(1) François Mauriac: Nouveaux Mémoires intérieurs, Flammarion, Paris 1965.

à prix populaire! marabout en vente partout

LES LETTRES CANADIENNES-FRANCAISES

"Dans un gant de fer" de Claire Martin

par Jean ETHIER-BLAIS

Claire Martin se regarde, enfant; elle écrit: "J'étais robuste pour mon âge". Heureusement. Un père tyrannique (et intelligent, ce qui donne à sa tyrannie des nuances implacables), une mère faible, des sœurs brouillonnes, un couvent cruel, peuple de religieuses aux noms rébarbatifs, personnages ridicules et ignares: voilà le monde de Claire Martin dans son récit autobiographique: "Dans un gant de fer." (1) Avant de le lire je regardais les titres de Claire Martin. Elle débute par des nouvelles: Avec ou sans amour; un roman suit: Deux Amers; un autre: Quand j'aurai payé ton visage; aujourd'hui: Dans un gant de fer. Il y a une continuité dans ces titres. C'est celle de la détresse et du sadisme. Il y a la souffrance d'un être que la vie ne pourra jamais remplir. Il y a, surtout, l'âme et le cœur d'une femme intelligente qui regarde au loin et sait qu'elle ne trouvera que là-bas (mais qu'est-ce donc que là-bas?) ce qu'elle cherche et qu'elle ne connaît pas. La paix du cœur peut-être et l'apaisement de cette passion et de cette colère qui bouillonnent en elle. Je ne sais. Il n'en reste pas moins qu'il y a chez Claire Martin un mystère, une rancune, une haine peut-être. Les moralistes, qu'ils le veuillent ou non, ont souvent comme mobile la haine. Claire Martin se réclame d'eux. Et les âmes déçues sont volontiers moralistes. Il leur fallait plus qu'elle n'en a. Et on la comprendrait mieux qu'elle en voudrait encore. Claire Martin est de celles-là. Elle exige tout. Il lui faudra bientôt Dieu. Aujourd'hui c'est d'elle-même qu'elle se nourrit. Et nous, par la même occasion, nous pleurons sur cette enfant.

Claire Martin voudrait faire des dictées, de la géographie, de la grammaire, savoir des choses; il n'en est jamais question, mais bien de complots contre le catholicisme et les catholiques canadiens-français. Inutile d'ajouter que, pour ces pieuses personnes, Dieu compte beaucoup (presque exclusivement) sur les Canadiens français. Elles n'aimaient pas Claire Martin; elles lui trouvaient mauvais esprit. L'une d'entre elles lui demandait un jour: "Comment se fait-il que vous n'ayez pas fait votre communion solennelle l'année dernière avec les autres?" Claire Martin répond: "Je n'avais pas encore dix ans..." Et elle ajoute: "J'étais sommée de me taire et de me rasseoir. A ce refus d'avoir dix ans en même temps que tout le monde, on reconnaissait bien mon mauvais esprit". On suscite des réactions cruelles chez les autres à la cervelle étroite. Mais Claire Martin, qui voulait l'amour, n'a reçu de ses institutrices que l'indifférence et le froid de regards chargés de mépris et de bêtise. Cette jeune intelligence voulait vibrer au contact d'un être qui eût aimé les lettres; on la repoussait car le mot lui-même était considéré comme néfaste. L'enfance pénible de Claire Martin fut vouée à la mort de l'esprit et à la sécheresse du cœur. Elle écrit qu'elle a tout pardonné; on le regrette. La rancune est parfois bonne conseillère, surtout si elle est assaisonnée de rires.

bonheur dans l'expression, tant de haine rentrée, tant d'amour qui ne peut s'exprimer, que ce sont des petits chefs-d'œuvre de sensibilité et de larmes.

Mais ces tortures de couvent ne sont rien en regard de celles qu'à la maison inflige le père. Les héroïnes de Claire Martin n'ont de cesse qu'elles ne dominent leur mari, leur amant. Cela vient sans doute de ce que Claire Martin elle-même fut, dès l'enfance, la victime de cet homme odieux. Il n'avait en lui que des défauts; c'est la caricature d'un homme. L'envers d'un père. Une sorte de monstre. Trop monstrueux. Claire Martin le voit-elle avec les yeux du souvenir, ou ceux de l'imagination? Ainsi, lorsque sa mère est malade, il lui interdit d'aller la voir, en sorte que la fille n'aura jamais revu la mère vivante. Cet homme dur va à l'enterrement, le visage hargneux, entouré de ses enfants, qu'il fait travailler le jour même afin qu'ils se rendent tous bien compte qu'il n'est rien passé, que la mort d'une mère, ce n'est rien. Sans doute mourra-t-il au second tome; on se rejoint presque d'assister à son agonie, d'entendre l'oraison funèbre de la fille. Ce seront des chants qui monteront vers le ciel, et des alléluias; le bonhomme ne les aura pas volés. Il n'était pas drôle d'être une jeune fille en 1927. Sans doute n'est-il jamais drôle d'être une jeune fille. Du moins, on le dit.

Claire Martin écrit comme elle pense, comme elle parle. C'est son charme, qui est particulièrement acide dans ces Mémoires. Elle a un rythme à elle, celui de la narration saccadée. Rythme bien français, qui lui permet de mener à bien une histoire en peu de mots. La sexualité préoccupait beaucoup toutes ces jeunes filles qui entouraient le futur auteur de Deux Amers. C'est un monde que l'imagination autrement. J'en étais resté au "A qui rêvent les jeunes filles?" Claire Martin a aidé mes yeux à se dessiller. Elle a décrit un monde tragique. C'est celui de l'enfance, où les grandes personnes sont, par définition, des monstres, où l'avenir est toujours noir. Mais son univers est particulièrement lourd; ses épaules frêles. On ne peut qu'avoir pitié de cette petite personne qu'écrasent cinq doigts dans un gant de fer. Elle rit aujourd'hui, elle peut faire de toute cette tristesse de la musique. Mais le cœur a été brisé. Cela paraît et c'est cette brisure qui donne envie de pleurer. Dans un gant de fer est écrit sur le mode ironique. La désinvolture ajoute à la profondeur de la pitié. Ce sourire à travers les pleurs est un chef-d'œuvre.

(1) Claire Martin: Dans un gant de fer, Cercle du livre de France, Montréal.

Les lettres étrangères

par Naim KATTAN

La lecture du numéro spécial de la revue "Les Lettres Nouvelles" consacre à la littérature allemande d'aujourd'hui est indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la littérature et à l'Allemagne. A quelques exceptions près, les romanciers et les poètes réunis au sommaire de cette revue ont entre trente et quarante ans. Ils appartiennent à la génération des Allemands qui ne furent pas impliqués directement dans les crimes au nom de leur pays mais qui en ont subi les conséquences. Ceux qui avaient entre dix et vingt ans à la fin de la deuxième guerre mondiale avaient tout à découvrir. Coupes de ce qui compte dans la littérature mondiale, ils décorent pile-mêle les oeuvres de Kafka et de Faulkner, de Thomas Mann et de Sartre. Leur investigation du passé les opposait à leurs aînés, à leurs parents dont ils scrutèrent la responsabilité, le silence, le courage ou l'absentéisme. Ils soumettaient le présent à une interrogation aussi minutieuse que sévère.

"Les Lettres Nouvelles" nous présentent un premier bilan. Il est à l'honneur de la jeune génération. Il est surtout un nouvel apport à la littérature mondiale. Après une longue absence voilà l'Allemagne qui reprend sa place parmi les nations qui pensent et qui créent. Ces écrivains sont tous habitués par le passé. Comme

Écrivains allemands d'aujourd'hui

dit Reinhard Baumgart: "Ce qui a forcé le regard à se tourner vers l'histoire c'est la nécessaire bilan du passé, c'est l'intention politique et morale". On connaît déjà depuis quelques années les oeuvres de Boll, de Grass mais voilà que nous découvrons d'autres voix aussi percutantes dans la colère et l'indignation. Ainsi, le jeune romancier Martin Walser examine avec une admirable lucidité le récent procès des criminels d'Auschwitz: "Ceux qui ont assisté au procès ont pu constater sans difficulté qu'Auschwitz n'est qu'une chose de réel que pour les seuls "détenus" qui y ont survécu. Les responsables SS décrivent leurs activités de l'époque selon les exigences tactiques de leur défense. C'est leur droit. On a cependant peine à admettre qu'ils puissent aussi innocemment s'en tenir à leur jargon réglementaire. Et on ne sait même pas au juste s'ils ne font qu'exploiter ce jargon parce qu'il escamote toute responsabilité individuelle, ou bien s'ils n'ont véritablement pas d'autres termes pour transcrire leurs souvenirs d'Auschwitz".

Et Walser de conclure: "Ce qui s'est déchaîné à Auschwitz est bien sorti, en fin de compte, d'une longue école de générations perverses". "Le test du téléphone" auquel procède Wolfgang Hil-desheimer est très révélateur. Le personnage de sa nouvelle appelle au téléphone des inconnus qui habitent son quartier. Il leur dit qu'il a tout découvert et leur conseille de s'en aller. Il ne s'étonne même pas de les voir partir précipitamment. Ils sont tous coupables. Avant d'accepter le présent afin de concevoir l'avenir, il faut prendre la mesure du passé.

Richard Matthias Müller a écrit "Cent trois dialogues entre un père et son fils". La sélection que nous lisons dans Les Lettres Nouvelles permet de mesurer l'importance de ce problème central: le rapport entre deux générations, celle de la guerre et celle du présent. Müller pousse la logique à l'extrême limite, jusqu'aux confins de l'absurde. Le fils n'est pas exonéré à bon compte. Il est trop facile de condamner, et les jeunes écrivains ne sont pas complaisants envers eux-mêmes. On ne trouve pas seulement dans leurs oeuvres les étapes inscrites dans leur vie: guerre, ruine, camp de concentration, mais aussi, comme dit Hans Bender: "les premiers pas d'une civilisation nouvelle". Civilisation de crise qui s'exprime dans une littérature qui prend sa propre mesure.

Poètes et romanciers se trouvent aux prises avec le langage. Démarquée par les débris

naïfs, la langue allemande a coupé la nouvelle génération de son héritage, mais aussi de la réalité elle-même. "Ce qui est passé, dit Martin Walser, l'est dans le langage, dans la mémoire, dans l'histoire, en moi, conservé en chacun: il faut attendre à ce que le langage nous rappelle ce que nous voulions oublier".

Le procès de la forme apparaît donc comme un phénomène historique. Redécouvrir le poids des mots c'est découvrir la vertu du réel, c'est prendre conscience du présent.

On trouve chez certains représentants de cette génération d'écrivains des tentatives qui font penser au "nouveau roman" français: destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires redécouvertes la grande tradition baroque. Autrement dit, ils nous font découvrir des liens avec leur passé culturel. On le voit, le seul allemand à destruction de l'action, de l'histoire, des personnages, mais surtout destruction des formes conventionnelles de langage. Curieusement, les écrivains allemands se rattachent ainsi aux nouvelles tendances littéraires red

Le président du Conseil d'expansion économique transmet son message annuel

potins financiers

Un cessez-le-feu de 3 jours du 20 au 23 janvier 1966, sans oublier celui du Jour de l'An, proposé par le Vietcong pré-sage-t-il des tentatives de paix au Vietnam? C'est ce que la Bourse de N.Y. semble refléter depuis quelques jours. L'indice des industriels de DJ clôturait cependant, hier, 2,34 points plus haut, après avoir perdu 6,57 points lundi et 1,83 point mardi de cette semaine.

La Bourse de Londres paraissait plus normale, mais il n'y avait pas de tendance réellement marquée.

RCA refait, hier, les records accusés du côté de ses ventes et de ses gains.

Kaiser Aluminium Corp. vient d'obtenir un contrat de \$25,000,000, de l'armée des États-Unis.

Tous les secteurs avancent hier sur la Bourse de Montréal et sur la Bourse de Toronto, seules les mines d'or baissent.

En fin de séance hier, à Wall Street, bien des stocks paraissent souffrir de prises de bénéfices, vu l'approche du congé du Jour de l'An.

C'est demain que nous publions une revue économique d'une douzaine de pages. Que l'on retienne sa copie à l'avance, car plusieurs en tirent profit à y parcourir les nombreux articles y insérés.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Trois-Pistoles emprunte \$215,000 à 6%, séries 10 ans

La ville de Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup, a vendu ces jours-ci à un syndicat formé de Oscar Dubé & Cie Inc., La Corporation de Prêts de Québec, J.E. Laflamme Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., La Banque Provinciale du Canada, Jacques Légaré & Cie Ltée, à un prix de 92.10, \$215,000, de titres à 6%, remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.1977%. L'emprunt comporte un solde de \$176,500, à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 20 ans. Datées du 1er janvier 1966, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1967 au 1er janvier 1976 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contre-garanti par des travaux d'adduction d'eau, d'égouts, centre récréatif et arena et glace artificielle. L'évaluation impossible de la ville, pour 1965, s'élève à \$3,434,250. Le 31 décembre 1964, la dette consolidée de la corporation se chiffrait par \$443,300, dont \$440,614.36 pour les services publics. Ces chiffres ne sauraient comprendre l'émission de \$30,500, datée du 1er novembre 1965.

Nos cles d'assurance-vie, plus généreuses envers leurs assurés

Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués, au cours des dix premiers mois de 1965 par les compagnies d'assurance-vie se sont élevés à \$675,940,000, soit une augmentation de 7.7% en regard des versements effectués durant la même période en 1964. Tels sont les chiffres que vient de publier l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie. Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées par \$441,555,000, soit 65.3% de tous les versements, et représentent une augmentation de \$31,590,000 en comparaison des indemnités versées aux détenteurs de polices au cours de la même période de l'année dernière. Ces sommes représentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices. La distribution des dividendes aux détenteurs de polices a atteint un nouveau sommet au cours des dix premiers mois de 1965, soit \$131,216,000, somme qui représente 29.7% de tous les versements effectués aux assurés. Les rentes versées se sont élevées à \$114,750,000. Les indemnités après décès se sont chiffrées par \$234,385,000 au cours des dix premiers mois de 1965, ce qui représente une augmentation de 7.6% par rapport à la période correspondante de 1964. Les polices ordinaires d'assurance-vie constituent 56.4% de ce total, les polices d'assurance collective, 41.1% et les polices industrielles, 3.5%.

M. Gérard Gingras, à la présidence du conseil de Société de Placement Ltée et de celle des Cies affiliées

L'un de nos Canadiens français qui n'a cessé de nous faire honneur dans le domaine de la finance — sa compétence fut même reconnue par ses confrères anglo-saxons qui l'électent, il y a quelques années, à la présidence de l'IDAC et qui lui auront même offert déjà, le poste de président payé des Bourses de Montréal et Canadienne — vient d'accepter la présidence du conseil d'administration de Société de Placement Ltée, membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, ainsi que celle des compagnies affiliées: Société de Placements & Cie Ltée, membres des bourses de Montréal et Canadienne et de International Placements Inc., New York, selon ce que M. Hubert Godin, président des 3 institutions financières précitées vient de nous faire savoir. Avantagusement connu des milieux financiers à travers le Canada, M. Gingras partagera avec MM. Hubert Godin et Michel David la direction active de l'entreprise. Il apportera plus de 40 années d'expérience à ses nouvelles fonctions. Ancien président national de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, M. Gingras est depuis 20 ans directeur pour la province de Québec de la vente des obligations d'épargne du Canada, par retenues sur les salaires. Il est également administrateur de la Compagnie de Publication de La Presse, la Compagnie de Publication de La Patrie, de Phillips Cables Limited (filiale de British Insulated Callender's Cable, Limited) et d'Alliance Credit Corporation. M. Gingras apportera à ses nouvelles fonctions une collaboration qui ne peut que donner d'excellents résultats.

Stanbury & Company offre des unités de Tartan Seafoods Limited à \$10.50

Stanbury & Company Limited, une firme de valeurs de placements ayant son siège social à Halifax et 4 succursales dans les Maritimes — elle se trouve, en outre, affiliée à Stanbury Investments Limited, ayant un bureau dans la Tour de la Bourse, à Montréal, et dont le vice-président et directeur général est M. J.C. Pontbriand, bien connu dans notre monde financier —, offre actuellement en souscription au public une nouvelle émission de Tartan Seafoods Limited, une compagnie incorporée en vertu des lois de la N.E. Cette émission comprend 25,000 actions privilégiées, rachetables, 6% cumulatif, d'une valeur au pair de \$10 chacune, ainsi que 25,000 actions ordinaires, sans valeur nominale. L'offre est faite sous forme d'unités, consistant en 1 action privilégiée 6% et 1 action ordinaire. Les premiers seront préférentiels quant au capital et aux dividendes comptant de 6% par année, cumulatif. Elles sont rachetables en tout temps à \$10.50, soit le prix de leur offre actuelle sous forme d'unités, plus les dividendes courus. The Nova Scotia Trust Company agit comme agent de transfert et registraire. La compagnie Tartan vient d'acquiescer 2 vaisseaux de pêche et le produit de cette émission servira en partie à leur paiement et à accroître le fonds de roulement de l'entreprise, affichant un revenu brut de \$567,000 après 6 ans d'opération et dont on estime le profit net à \$160,700 pour cette fin de année, contre \$102,800 il y a 6 ans, avant la dépréciation et l'impôt, selon le prospectus publié à l'occasion de ce financement de cette compagnie, laissant voir, au 30 novembre 1965, un actif de \$1,216,150.00, selon le bilan pro forma inséré dans le dit prospectus.

NOMINATION A L'HYDRO-QUEBEC



Roger Girard

L'Hydro-Québec annonce la nomination de M. Roger Girard au poste de directeur général adjoint, finance et comptabilité. M. Girard était auparavant directeur général adjoint, comptabilité.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 heures, ce matin, au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boulevard Crémazie, à Montréal.

POMMES — McIntosh, \$2.25 à \$2.40 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, \$2 à \$2.25, C. \$1.35 à \$1.50, Wolf River, \$1.50 à \$1.75, Cortland, \$1.75 à \$2, Russet, \$4 à \$4.50, Délicieuses, \$4 à \$4.50, Greening, \$1.75 à \$2 la boîte à verger.

BETTERAVES — \$1 à \$1.25 les 50 livres.

CAROTTES — No 1, \$1.15 à \$1.25 les 50 livres, \$2, à \$2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

CHOUX — 90 à \$1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie, \$1.25 le cagnot.

NAVETS — No 1, \$1.75 à \$2, No 2, \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

OIGNONS — Jaunes, \$1.15 à \$1.25, gros, \$1.50 à \$1.60 les 50 livres, 30 à 35 les 10 livres, \$2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges, \$1.50 à \$1.75 les 50 livres.

PANAIIS — \$2.25 les 12 cellos de 24 onces, \$2.25 à \$2.50 le minot.

POMMES DE TERRE — \$1.25 à \$1.35 les 50 livres.

POIREAUX — .85 à \$1 la douzaine.

Marché des bestiaux

MONTRÉAL (PC) — Le prix des bovins était de \$1 plus élevés aujourd'hui aux marchés à bestiaux de la métropole. La demande était bonne et les échanges s'effectuaient à un rythme accéléré.

Les arrivages comptaient: 126 bovins, 68 vaches, 37 moutons et agneaux.

Les bons bouillons étaient à \$24, les communs de \$15.25 à \$21.

Les bonnes laures étaient à \$22, celles de qualité moyenne à \$17.75 et les communes de \$13.25 à \$17.25.

Les bonnes vaches se vendaient de \$16.50 à \$17, celles de qualité moyenne de \$15.50 à \$16.25, les communes de \$13 à \$15.25 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$10 à \$12.75.

Les bons veaux rapportaient entre \$30 et \$35.50, ceux de qualité moyenne entre \$25 et \$29.50 et les communs entre \$16 et \$24.50.

Aucun prix n'a été établi pour les porcs et on ne rapportait aucune vente de mouton ou d'agneau.

Cours du dollar

MONTRÉAL (PC) — Le dollar américain a été hier 3-32 à \$1.07 et 10-32.

La livre sterling a été 3-8 à \$3.01 et 9-16.

NEW YORK — Le dollar canadien a été 1-32 à 93 hier. Il avait une valeur identique mercredi dernier.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$2.80 17-64.

Dividendes

Union Carbide Co., 15 cents l'action ord., 1er déc., insc. 10 novembre.

Calgary Power Ltd., 17-1/2 cents l'action ordinaire, 15 janvier 1966, inscription 16 décembre; \$1.25 l'action privilégiée 5 pour cent, 3 janvier, inscription 6 décembre.

Standard Radio Ltd., 7-1/2 cents l'action ordinaire, 10 janvier, inscription 20 décembre.

Traders Finance Corp. Ltd., 37-1/2 cents l'action privilégiée de \$-rie A 5 pour cent, 1er janvier, inscription 8 décembre.

Riverside Yarns Ltd., 25 cents l'action de classe A, 3 janvier 1966, inscription 17 décembre.

La Luz Mines Ltd., action int. ordinaire 75 cents plus 75 cents en supplément, le 15 décembre, enregistrement le trois décembre.

Northern Telephone Ltd., action ordinaire six cents, le quatre janvier, enregistrement le 31 décembre.

Malson Breweries Ltd., action nde catégorie "A", 25 cents plus 10 cents en supplément, de catégorie "B" 25 cents plus 10 cents en supplément, le 23 décembre, enregistrement le trois décembre.

Le Lt-colonel Sarto Marchand insiste sur l'économique

S'il faut formuler un vœu "Souhaitons que nous trouvions tous ensemble quelques minutes pour définir la forme la plus efficace de notre participation à l'essor du Canada français économique".

Le président du Conseil d'expansion économique, M. Sarto Marchand, président de Les Distilleries Melchers Limitée a ajouté dans son message de Noël que "l'une des toutes premières causes de notre faiblesse économique, c'est le manque d'importance que nous attribuons à cette question, à l'échelle collective."

Considérant que bon nombre de Canadiens français connaissent le succès dans leurs affaires personnelles, M. Marchand a toutefois précisé: "Aussi longtemps que nous nous limiterons à penser et à agir sur le plan individuel, sans nous préoccuper du bien commun, nous n'atteindrons que par exception les paliers supérieurs de notre économie."

Pronant la solidarité, le président a fait mention du dernier numéro du journal officiel du C.E.E. qui présente un montage d'un bon nombre des grandes marques de commerce de produits canadiens-français distribués par tout le Québec.

"Les prochains numéros de ce journal poursuivront ce travail de diffusion de nos produits et il ne fait aucun doute que chaque entreprise en tirera profit."

Le Lt-colonel Sarto Marchand a conclu en affirmant: "Nous croyons faire oeuvre utile en saisissant l'occasion de l'échange traditionnel de vœux pour vous rappeler qu'en vue de l'avènement de la solidarité économique canadienne-française, les soudeurs les plus chaleureux ne pourront jamais remplacer la pratique de cette solidarité."

Novembre, favorable au C.N.R.

Recettes nettes plus considérables

MONTRÉAL — Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à \$70,110,000 en novembre 1965. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint \$68,896,000, il en résulte une recette nette d'exploitation de \$1,214,000.

En novembre 1964, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de \$63,748,000; les frais, les taxes et les loyers s'élevaient à \$64,549,000 et le déficit net d'exploitation ferroviaire avait été de \$801,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes. Voici le sommaire:

Mois de novembre		
Recettes d'expl. ferr.	\$ 70,110,000	\$ 63,748,000
Frais d'expl. ferr.	68,896,000	64,549,000
Recettes nettes d'expl. ferr. ()	\$ 1,214,000	\$ (801,000)
Période de onze mois		
Recettes d'expl. ferr.	\$751,601,000	\$714,849,000
Frais d'expl. ferr.	745,598,000	705,534,000
Recettes nettes d'expl. ferr. ()	\$ 6,003,000	\$ 9,315,000

Les recettes de 1965 comprennent une somme de \$3.4 millions pour le mois de novembre et un total de \$33.3 millions représentant les versements estimatifs à recevoir du gouvernement à compte de la subvention provisoire donnant suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les transports et faisant l'objet d'un projet de loi.

BOURSE DE MONTRÉAL

Avances fractionnaires sur la place locale

La cote présentait une légère tendance à la hausse hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 103 contre 65.

Le virement industriel a été de 121,100 actions et celui des mines et pétrolières de 1,473,700.

L'indice composé a gagné 0.63 à 156.28.

Aux services publics, Interprovincial Pipe Line a gagné deux points à 86 1/4, CPR 1 1/4 à 65 1/4, Belle Telephone 3/4 à 67 1/4 et Trans-Canada Pipe Line 1/4 à 38 1/4.

La cote de la compagnie de Québec-Téléphone et Corporation de gaz naturel du Québec ont haussé de 1/4 chacune à 25 1/4 et 13 1/4.

Parmi les banques, Canadienne Nationale a gagné 1/4 à 67 1/4 et Montréal 3/4 à 64 1/4.

Le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a gagné 1 1/4 à 108, Consolidated Mining and Smelting un point à 47 1/4, Hudson Bay 1/4 à 77 et Hollinger 1/4 à 26.

D'autre part, Steel of Canada et Aluminium ont gagné 1/4 à 25 1/4 et 32 1/4.

Aux pétrolières, Texaco a cédé 3/4 à 54 1/4 et Shell 1/4 à 19 1/4.

La cote de la compagnie de Home et Husky ont baissé de 1/4 à 17 1/4 et 13 1/4.

Aux valeurs spéculatives, Matcaweban a gagné 19 cents à \$1.08.

Bourse de New York

Fermeture moins vigoureuse qu'à l'ouverture à Wall Street

NEW YORK — La cote a légèrement progressé hier à Wall Street au cours d'une séance passablement animée.

Les usines d'avions, les transports aériens et les électroniques ont été particulièrement en faveur.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 2.34 à 960.34. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.2 à 355.7.

Le virement a été de 7,610,000 actions au regard de 7,280,000 mardi.

General Dynamics a été la valeur la plus active, accusant un gain de 1 1/2 à 57 1/4 sur un déplacement de 132,000 actions.

Aux valeurs canadiennes, Granby Mining et Hudson Bay Mining ont gagné 3/4 chacune.

Le virement a été de 2,980,000 actions au regard de 2,900,000 mardi.

Canadian Javelin a gagné 1/4 et Canadian Marconi a cédé 1/4.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 28 décembre 1965

Prix des oeufs					
	A	Gr	A	Petit	B
AUX PRODUCTEURS					
St-Prix de Valois 18	44	40	35	—	35
Trois-Rivières	50	46	37	—	33
Victoriaville	33	31	47	37	42
AUX DÉTAILLANTS					
Montréal	56-61	52-56	48-52	44-46	—
AUX CONSOMMATEURS					
Montréal	70-75	63-69	61-65	54-58	—
Prix des oeufs sur place	51-52	47-48	43-44	38-39	41

Prix des volailles	
AUX PRODUCTEURS	
VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR	
Poulets à griller et à frire, moins de 5 lb	20 1/2
Poulets	
5 livres et moins de 6	21 1/2
6 livres et moins de 7	22
7 livres et plus	27
Poules	
moins de 5 livres	9
5 livres et moins de 6	14
6 livres et plus	21
Jeunes dindons	
moins de 12 livres	26 1/2
12 livres et moins de 20	31-32
Adultes dindons	
12 livres et plus	28
moins de 20 livres	—
20 livres et plus	—
Canards	
Canards	
EN VRAC	
Gros au détail	
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Poulets	
moins de 4 livres	13-14
4 livres et moins de 5	40-41
5 livres et moins de 6	43-47
6 livres et plus	46-48
Poules	
moins de 4 livres	26-28
4 livres et moins de 5	37-38
5 livres et plus	38-39
Jeunes dindons	
moins de 10 livres	44-45
10 livres et moins de 16	46-48
Adultes dindons	
16 livres et plus	42-44
Canards	
Oies	

Commentaires sur le marché

OEUF — Il y eut une très bonne demande pour les oeufs de toutes catégories de la part des détaillants, mais ils n'achetèrent qu'au jour le jour. Les approvisionnements furent suffisants. Cependant, les offres des provinces de l'Ouest furent plus nombreuses et les prix fléchirent.

VOLAILLES — Les approvisionnements de toutes espèces de volailles furent suffisants. La vente des poulets de grill et de gros poulets fut stable, et les dindons se bien écoulés. Les prix demeurèrent inchangés.

NOE HENAU, Surveillant régional

Cours de l'or

LONDRES (PC) — L'once d'or fin cotait aujourd'hui au marché de l'or européen à \$35.12 et 1-2 à l'achat et à \$35.11 et 1-2 à la vente.

Sur le marché londonien, le prix de l'once d'or de Troy cotait à 250 shillings 8 1-2 pence, soit \$35.12 et 23-25.

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cotait aujourd'hui à 45.50F sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de \$10, cotait à 105.80F.

Recettes du C.P.R., plus considérables

Au cours du mois dernier

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de novembre (1965) ont été de \$3,736,845, ce qui représente une augmentation de \$940,913 par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Le bilan de juillet s'établit comme suit:

MOIS DE NOVEMBRE 1965			
Revenus du rail	\$ 44,860,408	\$ 40,254,084	\$ 4,606,324 aug.
Dépenses du rail	41,123,563	37,758,152	3,365,411 aug.
Recettes nettes	\$ 3,736,845	\$ 2,495,932	\$ 1,240,913 aug.
DEPUIS LE 1er JANVIER			
Revenus du rail	\$473,955,616	\$468,334,295	\$5,621,321 aug.
Dépenses du rail	437,299,123	429,682,395	7,616,728 aug.
Recettes nettes	\$ 36,656,533	\$ 38,651,900	\$ 2,000,000 dim.

NOTE: Ces chiffres comprennent les paiements relatifs aux recommandations de la Commission d'enquête MacPherson et au terme de la Loi de réduction des tarifs-marchandises.

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques Montréal — VI. 4-2886

Petit dépôt deviendra grand... encore plus chez une société de fiducie!

Oui, chez Canada Trust, vos économies fructifient de 4%.

Un seul dollar vous permet d'ouvrir un compte chez Canada Trust. Et chaque sou accumulera 4% d'intérêt. De plus, vous pouvez tirer des chèques sur votre compte. Nous ouvrons tôt... nous fermons tard. Nos longues heures vous accommodent tôt ou tard. Si vous êtes trop occupé pour passer au bureau, Canada Trust favorise les dépôts par la poste et nous payons les frais de poste. Canada Trust se fait un plaisir de vous donner les conseils et l'aide dont vous avez besoin. Vous n'avez qu'à le demander. Les gens qui vont de l'avant ont trouvé le moyen de prospérer (au taux de 4%) chez Canada Trust.

CANADA TRUST

DEUX BUREAUX A MONTRÉAL — Téléphone 861-9781

631 ouest, boul. Dorchester (près d'Université)

Heures: Lundi à vendredi de 9h.45 a.m. à 5h. p.m.

7040, rue St-Hubert (sur la Place)

Heures: Lundi, mardi, merc. et sam. de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Jeudi et vendredi de 9h. a.m. à 9 h. p.m.

Succursales d'un océan à l'autre • Plus de cent ans d'accroissement et de sécurité • Plus d'un billion de dollars à l'actif sous administration

Toronto se rallie et triomphe 3 à 2

Le Canadien cède le premier rang!

TORONTO — En plus de s'illustrer dans les filets des Leafs, hier soir, Terry Sawchuk est celui qui a fait une passe précise à George Armstrong, vers la fin du match, pour ainsi permettre à ce dernier de donner une victoire de 3 à 2 au Toronto sur les Canadiens.

Par le fait même, les Canadiens ont cédé leur première place du classement aux Black Hawks de Chicago (par un point), les hommes de Billy Reay ayant connu la victoire, hier soir également. Quant aux Leafs, c'était leur neuvième match sans défaite, et cette série de succès leur permet de jouer de la quatrième place au classement de la ligue, à seulement quatre points des meneurs.

Le Canadien a virtuellement pris les Leafs par surprise, à la première période, du moins dans les premières minutes, et dix minutes ne s'étaient pas écoulées que déjà il avait deux buts d'inscrits sur sa fiche de la soirée. Duff a complété un jeu de Béliveau et Rousseau,

au début de la période pour ouvrir le pointage. Puis, Béliveau a ajouté à la carte en réussissant un but qui paraissait impossible, alors que Sawchuk battrait toutes les ouvertures de son filet avec ses jembrières. Béliveau a joué au plus fin avec lui et il a gagné. Duff et Cournoyer ont obtenu des assistances sur ce jeu. Par la suite, les Leafs se sont réveillés et ils ont dominé l'attaque tant et si bien que seul Charlie Hodge a pu les contenir. Il s'est révélé à son meilleur et sa performance lui valut de sauver quelques buts.

Au deuxième tiers-temps, les deux équipes n'ont pu faire allumer la lumière rouge des filets. Le jeu a été souvent déçu mais malgré tout c'est encore Charlie Hodge qui a le plus brillé, individuellement. Son homologue Sawchuk a aussi été forcé de se surpasser en quelques occasions, particulièrement devant Béliveau, pour empêcher les Canadiens d'ajouter à leur avance.

En troisième période, les Leafs ont redoublé d'ardeur et

ils ont souvent bourdonné autour des filets de Hodge. C'est finalement Bob Pulford qui a réussi à le prendre en défaut sur une charge qui prenait fin à l'entrée de ses filets par une mêlée. Il a semé dans l'échange avec Jean-Claude Tremblay, avait poussé le disque dans la cage, de l'un de ses patins, mais il n'en était rien. Un peu plus tard, Frank Mahovlich prenait Jacques Laperrière en défaut à la ligne bleue grâce à une belle feinte et Charlie Hodge devait s'incliner encore, incapable de bloquer ce dur lancer. Avec un compte nul jusque-là, les Canadiens sont revenus à la charge mais ils ont manqué de chance devant le filet de Sawchuk qui se montra d'ailleurs à la hauteur de la situation. Enfin, George Armstrong a complété la fiche des Leafs en marquant le but victorieux.

HIER
LIGUE NATIONALE
Montréal 2, Toronto 3
Chicago 3, New York 0

LIGUE AMERICAINE
Québec 2, Hershey 4
Providence 4, Buffalo 1
Rochester 7, Springfield 1
Springfield 4, Pittsburgh 1

CE SOIR
LIGUE JUNIOR ONTARIO
Oshawa 4, Hamilton 1
St. Catharines 4, Montréal
Niagara Falls 4, Peterborough 1

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	29	17	9	3	109	72 37
Canadien	28	16	8	4	97	69 36
Détroit	30	15	11	4	101	81 34
Toronto	29	14	10	5	81	81 33
New York	31	7	17	1	86	112 21
Boston	29	6	20	3	66	125 15

4e BLANCHISSAGE DE GLENN HALL

Ligue Nationale

Toronto corse la lutte

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	29	17	9	3	109	72 37
Canadien	28	16	8	4	97	69 36
Détroit	30	15	11	4	101	81 34
Toronto	29	14	10	5	81	81 33
New York	31	7	17	1	86	112 21
Boston	29	6	20	3	66	125 15

Les Hawks refont surface

NEW YORK — Le vétérain Glenn Hall a réussi son quatrième blanchissage de la saison, hier soir au terme d'une magnifique exhibition qui a permis à son équipe de triompher des Rangers de New York 3 à 0, devant une foule de plus de 15,000 spectateurs, à New York. En vertu de cette victoire et d'une défaite des Canadiens, hier soir à Toronto, les Hawks se sont ainsi assurés l'exclusivité au sommet du classement de la ligue Nationale, par un point.

Hall a bloqué hier 33 lancers contre 13 par le gardien des Rangers. Les Rangers n'ont pu trouver le fond des filets mais on ne peut dire qu'ils n'ont pas essayé. Mais Glenn Hall veillait et c'est sa seule présence dans les filets qui a empêché les Rangers de triompher.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Hershey: Cline 7:53
2-Hershey: Cline 14:02
3-Québec: Gendron 19:54
Punitions: Labossière et Polano 3:54, Hanna 6:47, Morrison et Rivera 12:30, Ashbee 17:51.

DEUXIEME PERIODE
4-Québec: Labossière 4:08
5-Hershey: Ubrico 13:06
Punitions: Ashbee 2:09, Morrison 3:05, Deljordi 10:00, Rivera et Blackburn (ma.) 10:40.

TROISIEME PERIODE
6-Hershey: Deljordi 8:21
Punitions: Morrison 4:02, Hanna 10:16, Rochester et Ubrico 10:50, Blackburn 14:16, Robazza et Stankiewicz (ma.) 18:15, Mahoney 19:26.

ARRÊTÉS
BAUMAN 8 15 13-36
DUFOUR 13 10 18-33

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Chicago: Whitman 13:19
Punitions: Howell 6:22, Pilote 10:06.

DEUXIEME PERIODE
2-Chicago: Makl 17:09
Punitions: Lunde 5:00, Pilote 9:16, McMahon 9:16, Peters 13:56, Howell 17:33, Mikita 17:33, Nestenko 18:20.

TROISIEME PERIODE
3-Chicago: Hodge 11:43
Punitions: Brown 14:32, Pilote 14:34, McMahon 15:12, Pilote 16:35.

LANCERS PAR:
CHICAGO 5 6 4-15
NEW YORK 9 16 8-33

Par l'association du Québec

Davidson, élu golfeur de l'année

Don Davidson, de l'Ottawa Glenlee Club, a été élu hier le golfeur québécois de l'année par l'Association de golf de la province de Québec. Davidson, âgé de 30 ans, demeure à Hull. Il avait remporté le championnat amateur du Québec en 1963.

Il a mérité l'honneur cette année en raison de sa performance supérieure à celle de ses concurrents dans huit tournois commandités par l'AGPQ. Davidson, qui a remporté la trophée Hilles R. Pickens Sr, a

complété les huit tournois avec une moyenne de 75 coups.

Il a terminé les huit compétitions avec un total de 600 coups, soit un de moins que Paul Pouliot, du Royal Québec Club, qui s'était mérité le titre en 1964, et Pierre Archambault, de Laval, Qué.

Pouliot et Archambault ont ainsi fini au deuxième rang avec une moyenne de 75.12 coups.

Louis Michaud, du Montréal Islesmere Club, a terminé quatrième avec une moyenne de

Madrid à Lausanne

LAUSANNE — Une délégation espagnole composée du colonel de Benito, chef du service de planification sportive du comité olympique espagnol et de M. Jean de San Roman, secrétaire général du comité olympique espagnol, est venue à Lausanne pour présenter la candidature de Madrid pour l'organisation des jeux olympiques de 1972.

La délégation a proposé les dates du 27 août au 10 septembre pour l'organisation de ces jeux.

Le colonel de Benito et M. Jean de San Roman ont été reçus par M. Albert Meyer, membre du Comité international olympique pour la Suisse.

75.5, suivi de Jacques Lecavalier, du Rosemère, avec 75.6.

Record
Bob Stimpson, du Ottawa Hunt Club, détient le record avec un total de 578 coups en 1963.

Joe Galon, de la région d'Ottawa, a été le troisième golfeur de cette région à se mériter cet honneur au cours des quatre dernières années en l'emportant en 1962.

Davidson recevra son trophée lors de l'assemblée annuelle de l'association en mars prochain.

Cinq autres joueurs sont sur un pied d'égalité après Lecavalier: Stimpson, Claude Dufour, Islesmere, Gordon Leche, Summerlee, Henry Setlakwe, Theford-Mines, et Don Peasant, Islesmere, avec des moyennes de 76.1.

Puis suivent dans l'ordre: Glen Sealy, Ottawa Rivermead, 76.3; Whit Wynerowski, Larrimac, 77.8; Bob McGrath, Beaconsfield, 78.3; Ralph Griffith, Drummondville, 78.7; et Al Mudie, Lakeshore Drive, 79.5.

Limites
20 janvier

LAUSANNE, Suisse — Le Comité olympique international a fixé la date limite au 20 janvier la date limite en vue des demandes pour la présentation des jeux olympiques d'été en 1972.

La remise a été accordée à la demande de Vienne, Amsterdam et du comité olympique américain, qui n'a pas encore pris de décision au sujet de Los Angeles, Detroit et Chicago.

On sait que Montréal, Madrid et Munich ont déjà fait connaître leurs intentions de présenter les jeux d'été en 1972.

D'autre part, on compte trois autres demandes officielles en vue des jeux d'hiver de la part de Calgary, Lahit, Finlande et Sapporo, Japon. Si aucune autre demande n'est faite, la limite demeurera le 31 décembre pour les jeux d'hiver.

Donné à Westmount, de ma propre main, ce trentième jour du mois de décembre, 1965.

R.B. SEAMAN, directeur du scrutin

COMPTES DE LA LHN
Bobby Hull, Chic. 27 18 45
Mikita, Chicago 21 39
Rousseau, Can. 22 37
Ullman, Detroit 14 21 35
Howe, Detroit 15 19 34
Béliveau, Canadien 12 21 33
Nevin, New York 17 13 30
Pulford, Toronto 15 20 35
Delvecchio, Det. 11 19 30
Bathgate, Detroit 11 16 27
Marshall, N.Y. 10 16 26
Mohs, Chicago 10 15 25

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	19	6	3	128	78	41
Hershey	12	13	1	82	72	25
Springfield	12	18	1	89	116	25
Providence	12	14	3	73	85	24
Baltimore	11	15	0	76	84	22

(DIVISION OUEST)
G P N PP PC Pts
Rochester 20 6 1 119 81 41
Pittsburgh 15 11 1 99 82 31
Cleveland 11 15 1 76 81 23
Buffalo 9 18 0 69 90 18

LIGUE JUNIOR "A"
Oshawa 16 5 3 138 89 33
Peterborough 14 6 5 119 89 33
Niagara Falls 12 5 6 109 72 30
Hamilton 10 12 4 114 127 24
Toronto 8 10 7 107 119 23
Montréal 9 9 4 86 83 22
Kitchener 7 10 6 75 80 20
St. Catharines 7 12 4 88 115 18
London 5 19 3 82 143 13

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	19	6	3	128	78	41
Hershey	12	13	1	82	72	25
Springfield	12	18	1	89	116	25
Providence	12	14	3	73	85	24
Baltimore	11	15	0	76	84	22

AVIS

NOR CHARM LTD.
AVIS est par les présentes donné que NOR CHARM LTD., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi des Compagnies du Québec.

Date à Montréal, ce 21ème jour de décembre, 1965.
B. Tepner, président

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 700 746

ALFRED LAPLANTE, domicilié au 25, Monseigneur de Laval, Vimont, district de Montréal,

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 28 décembre 1965.

RAOUL CREVIER
Député-protonotaire
Mes GRANDPÉRIE
LASNIER & GAGNON
Avocats,
507 Place d'Armes,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 700-233

DAME CATHERINE CAMBRIA épouse commune en biens de Gino Rubel, journaliste, des cités et district de Montréal, demanderesse,

— vs —
GINO RUBEL, journaliste des cités et district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur GINO RUBEL, de comparaître d'ici un mois.

Montréal le 24ème jour de décembre 1965.

Député-protonotaire,
ANDRÉ NOEL
Mes MALOUF, PATERAS & MACEROLA,
Avocats,
7200 rue Hutchison,
Suite 301,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 700-591

DONALD BROWN, vendeur des cités et district de Montréal,

— vs —
HECTOR J. DURETTE de Baie de la Trinité, Saguenay, district de Chicoutimi, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur HECTOR J. DURETTE, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 28 décembre 1965

Député-protonotaire,
WILFRIED BRODEUR
Cour supérieure
Procureurs du demandeur:
MM. Grossman & Winston
avocats
2045 Bishop, Suite 5
Montréal, P.Q.
Tél.: AV. 8-9263

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire de Montréal

No 818 500

ROLAND SIGOUIN, débiteur, demeurant et domicilié à Montréal, district de Montréal,

— vs —
JEAN GUY D'AMOUR, résident à Montréal, district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JEAN GUY D'AMOUR de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 24 décembre 1965.

JEAN LEDUC
Greffier C.M.M.
Mes PREVOST, TRUDEAU & BISSAILLON,
1 Place Ville-Marie, Suite 3425,
Montréal 2.
Procureurs du demandeur

CITE DE WESTMOUNT

ELECTIONS MUNICIPALES

Je donne avis aux électeurs de la Cité de Westmount que la nomination des candidats au poste de magistrat ainsi que d'un administrateur pour la bibliothèque pour ladite Cité de Westmount, sera tenue à la chambre de conseil, Hôtel de Ville, rue Sherbrooke, dans la Cité de Westmount, le dixième jour du mois de janvier, 1966 de midi à 2 heures de l'après-midi et que, si un vote devient nécessaire et est tenu en ce qui concerne le règlement prescrit, celui-ci sera présenté le septième jour du mois de janvier, 1966, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, aux bureaux de scrutin placés à des endroits appropriés dans la cité; à laquelle, avis sera donné plus tard et que j'ai nommé John Mackay Melver, assistant-greffier de ladite Cité, comme commissaire des élections.

Donné à Westmount, de ma propre main, ce trentième jour du mois de décembre, 1965.

R.B. SEAMAN, directeur du scrutin

AVIS

NOR CHARM LTD.
AVIS est par les présentes donné que NOR CHARM LTD., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi des Compagnies du Québec.

Date à Montréal, ce 21ème jour de décembre, 1965.
B. Tepner, président

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 700 746

ALFRED LAPLANTE, domicilié au 25, Monseigneur de Laval, Vimont, district de Montréal,

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 28 décembre 1965.

RAOUL CREVIER
Député-protonotaire
Mes GRANDPÉRIE
LASNIER & GAGNON
Avocats,
507 Place d'Armes,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire de Montréal

No 837 804

LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA MUNICIPALITE DE ST-VIATEUR DANS LE COMTE D'OUTREMONT, Province de Québec, Demandeurs

contre
DAME BRUNO RUBA, épouse de Bruno Ruba, résident en la Cité et district de Montréal, au 5235 Hutchison, Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse DAME BRUNO RUBA de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 24 décembre 1965.

JEAN LEDUC, Greffier C.M.M.
Mes BEAUCHEMIN & VALIQUETTE,
159 ouest, rue Craig, Montréal,
Procureurs des demandeurs

VILLE DE BEAUCONFIELD

SOUSSIONS

TRAVAUX NO 80: Construction d'égouts sanitaires, conduites d'eau, routes et drains de surface dans partie du lot original 200.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au gérant, Ville de Beaucanfield, Québec, seront acceptées à l'Hôtel de ville, 288 boulevard Beaucanfield, Beaucanfield, Québec jusqu'à 12:01 P.M. H.N.E., vendredi, le 14 janvier 1966.

Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Ville de Beaucanfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de ville, 288 boulevard Beaucanfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dits travaux, sur dépôt de \$50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Ville de Beaucanfield.

La Ville de Beaucanfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'en serait de son intérêt.

PIERRE LEBEAU, Secrétaire-trésorier, Ville de Beaucanfield, Hôtel de Ville, 288 boulevard Beaucanfield, Beaucanfield, Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AL-5
pour 10 h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi, 18 janvier, 1966

FOURNITURE DE "POTEAUX DE PIN ROUGE"
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AL-5, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. au:

Service des achats, 10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars (\$9,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 28 décembre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AQ-30
pour 10 h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi, 18 janvier, 1966

FOURNITURE DE "CABLE NU EN ALUMINIUM"
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AQ-30, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. au:

Service des achats, 10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B.

Cavalcade SPORTIVE

Gérard "Gerry" Gosselin

A l'occasion des fêtes, au lieu de dresser une liste de souhaits fantaisistes à l'adresse individuelle de confrères et d'amis, (et nous en oublierions toujours), nous croyons qu'il est préférable de continuer le dialogue que cette chronique établit depuis 12 ans avec ses lecteurs, bien indulgents, il va sans dire. Nous leur sommes reconnaissants de leur compréhension, surtout dans le cas de ceux qui, à l'occasion, nous font parvenir des lettres d'appréciation. Ces témoignages qui sont des échos, font plaisir. Ce sont les plus beaux cadeaux qu'on puisse recevoir. Ce sont des stimulants dans la tension quotidienne qui anime un écrivain du sport qui cherche à ne pas être à-plat-ventriste, ni patineur de fantaisie, ni emprisonné dans un code de conventions aussi factices qu'elles sont souvent mensongères.

Merci donc au lecteur qui, avec nous, souhaite que le sport conserve son rôle agréable, pour sûr, mais formateur aussi. Quand on prononce le mot sport, on évoque une idée de combat, de lutte, de contestation. Mais que cet effort de victoire, de conquête ne fasse jamais transformer une rivalité saine en une inimitié ancrée ! Que le sportif lutte contre lui-même pour améliorer sa santé, sa résistance, sa force, ou qu'il s'aligne avec d'autres en une rencontre d'équipe pour établir une supériorité convoitée, il faut que le sport se purge de toute passion de haine, de révolte, de vengeance, pour bien garder sa réelle valeur.

C'est pour cela qu'on déplore ces divisions qui s'infiltrant à peu près partout dans toutes les disciplines. Pourquoi faut-il, par exemple, qu'au domaine des loisirs et de l'éducation physique, des rivalités de mauvais ton nuisent à l'avancement de cette discipline. Quand les questions d'intérêt se mêlent à cette préoccupation, quand des orgueils démesurés cherchent à s'imposer devant les bonnes volontés qui s'offrent sans condition, on enregistre un recul malheureux. Quand ces mêmes animosités se retrouvent au hockey, au football, au baseball, c'est tout le sport qui en souffre.

Au nom du sport, en effet, les jeunes acceptent une discipline qu'ils secouent ailleurs, une autorité qu'ils ignorent ailleurs ; en acceptant ces barrières, les jeunes sportifs apprennent involontairement leur futur métier d'hommes ; s'habituent à respecter le voisin, à vivre en société et à ne pas se prendre pour le nombril du monde. Voici des enseignements bien pratiques qu'on doit au sport, et à l'occasion des fêtes, nous souhaitons que cette philosophie garde toute sa fraîcheur pour qu'elle contribue à faire des sportifs de meilleurs citoyens du Canada.

Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui nous ont envoyés des cadeaux ou des cartes. Oui, quelques cadeaux, heureusement bien acceptables ; des cadeaux qui ne sont pas un salaire et qui n'attendent rien en retour ; des cadeaux envoyés et reçus comme des gages d'amitié entre gens de grande civilité qui travaillent en sincère harmonie.

Quant aux cartes, merci à ceux qui leur conservent un véritable symbole d'amitié, un message personnel de sympathie ; malheureusement on en fait un abus parfois déconcertant. Certaines gens en envoient beaucoup, pour en recevoir autant. Ça fait bien pour décorer la maison au temps des fêtes. Leur abondance finit par les dépersonnaliser, ainsi que les 10 cartes semblables, identiques, envoyées par 10 employés d'une grande compagnie qui les fait imprimer en série.

Il y en a d'autres qui n'envoient jamais de souhaits mais qui en attendent de tous. Ce sont, en général et à deux ou trois exceptions, les athlètes du sport professionnel. Habités à l'encens, à la flatterie, aux éloges, ils achètent les journaux en série pour peupler leurs "scrap-books". Malheur à vous si vous les critiquez : ils vous en voudront à mort. Mais ils n'ont pas appris à remercier ceux qui les aident à devenir des vedettes. Ce n'est pas leur faute. Ils ne connaissent pas mieux. C'est peut-être pour cela, aussi, qu'ils sont si vite oubliés, dès que leur carrière prend fin. JOYEUX NOËL quand même et BONNE, HEUREUSE ANNÉE.

FORUM

CE SOIR, À 8 HRS P.M.
— HOCKEY —
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ST. CATHARINES
VS
CANADIENS

PRIX : SIEGES RESERVES : 10c.
Promenade et Mezzanine : 20c.
Amphithéâtre : 15c.
ADMISSION GÉNÉRALE : 10c.
— ENFANTS : 5c. —
LES SECTIONS NON RESERVÉES SEULEMENT. — BILLET MAINTENANT EN VENTE AUX GUICHETS DE LA RUE ST-CATHERINE SEULEMENT.

Dennis Hull

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicago ont envoyé hier Dennis Hull, frère cadet de Bobby, et Fred Stanfield à leur filiale de St-Louis, de la Ligue Centrale.

Par contre, les Hawks ont rappelé de St-Louis le joueur d'avant Dave Richardson. L'arrivée de Richardson donnera aux Hawks un joueur de plus que le maximum permis par les règlements de la Ligue Nationale, mais l'instructeur Billy Reay remédiera à la situation en renvoyant un joueur de défense.



SOUTHERN COMFORT.

un goût à tous les goûts :

les connaisseurs le boivent
NATURE
un peu de vermouth en fait un
MANHATTAN
pour se désaltérer on le prend
À L'EAU
Il est parfait
SUR GLACE
et donne un merveilleux
Old Fashioned
et le plus doux des
COLLINS

PRÉPARÉ ET MISE EN BOUTEILLE PAR LA DISTILLERIE WEAVER LIMITED, MONTREAL, CANADA

Sensation de 1965 au Canada

Jean Béliveau à son meilleur

Les Tiger-Cats au deuxième rang

Le retour des Canadiens de Montréal au sommet du monde du hockey professionnel après une absence de cinq ans à valoir au Tricolore un double honneur dans le 31e scrutin annuel de fin d'année conduit par la Presse Canadienne auprès des chroniqueurs et commentateurs sportifs du pays.

Les 141 chroniqueurs et commentateurs consultés ont opté pour les Canadiens comme l'équipe par excellence pour 1965 et ont jugé que leur victoire en sept parties sur les Black Hawks de Chicago dans la finale pour la coupe Stanley a été la sensation de l'année dans le monde du sport au Canada.

Dans chacune des deux catégories mentionnées, les Canadiens l'ont emporté sur les Tiger-Cats de Hamilton, les champions de la coupe Grey en 1965.

Après avoir fini en deuxième place dans le classement final de la Ligue Nationale, les Canadiens ont éliminé les Maple Leafs de Toronto dans la semi-finale pour la coupe Stanley. Les Leafs, qui avaient gagné la coupe trois ans d'affilée, se sont inclinés en six parties. L'issue de deux de ces joutes n'a été décidée qu'en période supplémentaire.

Béliveau à l'honneur

Chaque des sept parties de la finale pour la coupe Stanley a été gagnée par l'équipe jouant à domicile. Les Canadiens ont finalement mis la main sur la coupe avec une victoire décisive de 4-0 dans la septième et dernière joute de la finale.

Conduits à l'attaque par le vétéran Jean Béliveau, les Canadiens ont été à leur meilleur.

leur alors que leur valeureux capitaine était sur la glace. Béliveau a été jugé le meilleur joueur des éliminatoires et s'est vu attribuer le trophée Conn Smythe.

Pour les Canadiens, c'était la 13e conquête de la coupe Stanley de leur histoire, leur sixième en dix saisons et ce faisant, ils ont donné un autre record à Toe Blake, leur instructeur. Toe Blake est en effet le seul instructeur de la Ligue Nationale à avoir conduit six équipes à la coupe Stanley. Le nom de Blake apparaît également sur la coupe Stanley trois fois comme joueur, deux fois avec les Canadiens et une fois avec les défunts Maroons de Montréal.

Dans le scrutin pour la sensation de l'année dans le monde du sport canadien, la victoire du Tricolore dans la finale pour la coupe a eu un léger avantage de 19-5 sur la victoire de 22-16 remportée par les Tiger-Cats de Hamilton sur les Blue Bombers de Winnipeg dans la finale pour la coupe Grey, à Toronto le 27 novembre.

Howe et Mille Burka

Les Tiger-Cats eux-mêmes n'ont pas décroché la deuxième place que par un seul vote sur une autre grande performance dans le hockey, le 600e but de la fabuleuse carrière de Gordie Howe, des Red Wings de Detroit.

Neuf rédacteurs consultés ont accordé leur préférence dans ce domaine au championnat mondial remporté par Petra Burka, de Toronto, en patinage artistique. Huit d'entre eux ont jugé que la plus sensationnelle performance a été la série d'exploits de Bill

Crothers, de Markham, Ont., qui est reconnu comme le plus brillant coureur du demi-mille au monde entier.

Malgré leur défaite aux mains des Tiger-Cats, les Blue Bombers n'ont pas été oubliés au chapitre des performances sensationnelles. Six des participants au scrutin ont tenu compte de leur superbe retour contre les Stampers de Calgary, après avoir perdu la première joute dans la finale de la Conférence de l'Ouest, une série de deux de trois. Aux yeux de cinq rédacteurs, le plus sensationnel événement a été la course de touche de 109 verges réussie par la recrue Ken Nielsen dans la joute décisive contre Calgary.

Divers autres événements sportifs ont frappé les rédacteurs comme performances sensationnelles : les 200 victoires remportées par Ron Fagan, conducteur de chevaux de courses sous harnais ; les épreuves internationales gagnées par les pur-sang George Royal et Whistling Sea, le triomphe de l'équipe de Bob-sleigh du Canada et les ex-

ploits de Nancy Greene, de Rosland, Colombie-Britannique, contre des skieuses de réputation internationale.

Victoire décisive

Sur une base de trois points pour un premier choix, deux pour un deuxième et un pour un troisième, le triomphe des Canadiens dans le scrutin pour l'honneur d'être choisis com-

me l'équipe de l'année, a été le plus décisif.

Les Canadiens ont recueilli un total de 276 points et 58 votes de première place. Les Tiger-Cats ont recueilli 40 votes de première place et 223 points. Loin en troisième place se trouvent les champions mondiaux de bobsleigh avec 101 points et 17 votes de première place.

Les Blue Bombers ont re-

cueilli 74 points, bons pour la quatrième place ; les champions juniors au hockey canadien, les Flyers de Niagara Falls, ont recueilli 37 points et les champions seniors, les Castors de Sherbrooke, en ont obtenu 33.

Le Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, champions juniors au football canadien, sont au nombre des dix premières équipes.

Consolation pour l'Espagne

Manuel Santana a pu arracher un simple au champion Emerson

SYDNEY — Il n'a fallu qu'une demi-heure à Roy Emerson pour gagner le premier set du troisième simple du challenge round de la coupe Davis qui l'oppose à l'Espagnol Manuel Santana.

Emerson prend deux fois le service de Santana et remporte le premier set 6-2.

Dans le second set, l'Espagnol trouve la cadence et dans le premier jeu, il réussit trois "aces" successifs et prend le service d'Emerson au quatrième pour mener 3-1. Les échanges sont superbes et sou-

vent prolongés avant qu'un point ne soit gagné ou perdu. Santana commet de moins en moins de fautes et porte son avantage à 4-1 puis 5-2. Emerson tente désespérément de revenir ; il gagne les trois premiers points du 8ème jeu et finalement se l'adjuge malgré une vive réaction de son adversaire qui dans ce jeu fut tout d'abord déconcerté par une décision douteuse d'un juge de ligne. Mais dans le jeu suivant l'Espagnol, grâce à de puissantes services gagne le 9e jeu et le set 6-3.

Enthousiasme

L'enthousiasme des supporters espagnols éclate alors d'autant plus que Santana domine maintenant largement son adversaire auquel il prend le service pour mener 2-1 dans le troisième set. Les cris de "olé" saluent chaque point gagnant de l'Espagnol qui continue à se jouer de l'Australien auquel il prend à nouveau le service pour porter son avantage à 5-2.

Mais Emerson se reprend rageusement et par des coups puissants et des interventions décisives au filet remonte à 5-4 en faisant un "break" notamment au 8ème jeu. C'est au tour de Santana de servir au 10ème jeu et la tension est extrême dans le stade : il ne commet aucune erreur et gagne le jeu blanc et le set 6-4 et mène des lors par deux sets à un.

Dans le quatrième set, Emerson, menant 5-4, perd une balle de set sur le service de Santana dans le 10e jeu, et les adversaires se retrouvent à 5 partout, aucun n'ayant

perdu un service. L'Espagnol sauve encore trois points de set dans le 12e jeu remontant de 0-40 alors qu'il est au service pour gagner le jeu.

On en est à 6 partout. Emerson utilise maintenant les lobs et les amortis pour tenter de faire courir Santana, et, ainsi, de le fatiguer. L'Espagnol sauve encore trois autres balles de set dans le 16e jeu remontant de 0-40 grâce à d'admirables autant que puissantes premières balles de service. Huit partout.

Une mauvaise décision du juge de ligne prive "Manolo" du point dont il avait besoin pour réussir un "break" au 17e jeu. Mais en colère par cette décision, il jette rageusement sa raquette par terre : de toute évidence la balle était tombée 6 pouces environ à l'intérieur du court.

Et les deux adversaires, pratiquant un merveilleux tennis vont à 10 partout, onze partout et 12 partout.

Chute

A treize partout, Emerson rate une volée et tombe permettant ainsi à Santana de lui prendre son service et de mener 14-13. L'Espagnol n'a plus qu'à gagner son service pour remporter le set et le match. Il réussit deux "aces" de suite, puis remporte le jeu blanc. Santana a ainsi battu Emerson 2-6, 6-3, 6-4, 15-13 en 2 heures 30 minutes.

Fous de joie les supporters espagnols envahissent le court et les officiels tentent vainement de protéger Santana que ses admirateurs parviennent à hisser sur leurs épaules et à porter en triomphe.

Moment de vérité pour le quart-arrière Bratkowski

GREEN BAY, Wisconsin — Edmund Raymond Zeke Bratkowski, qui a joué le rôle de deuxième violon durant la majeure partie de son séjour de 10 ans dans la Ligue Nationale de football, se prépare tranquillement à la plus importante journée de sa carrière.

Si Bert Starr, le quart-arrière régulier des Packers de Green Bay, n'est pas rétabli à temps, c'est sur les épaules de Bratkowski que retombera la tâche de donner les signaux dans la barque des siens contre les Browns de Cleveland dimanche après-midi, dans la joute de championnat.

On ne saura que plus tard dans le cours de la semaine si Starr sera en mesure de remplir son rôle de premier quart-arrière des Packers.

St. Catharines vs Canadien Jr

L'instructeur, Scott Bowman est très satisfait de la tenue de ses joueurs durant la joute de mardi dernier à St. Catharines lorsque le Canadien Junior a eu raison des Hawks au compte de 12 à 2.

Le joueur de centre Jacques Lemaire a réussi son deuxième tour du chapeau au cours des deux dernières joutes et Norman Ferguson a connu sa meilleure soirée depuis qu'il s'est joint au Canadien Junior en comptant 4 buts en plus d'accumuler une passe.

Bowman a l'intention d'utiliser la même ligne d'attaque ce soir au Forum. L'ailier Robin Burns jouera à la défense avec Carol Vadnais et la recrue Robert Pate sera aussi à la ligne bleue avec Norman Descoteaux. Jim Bannatyne sera le cinquième homme à la défense. L'ailier droit Norman Ferguson sera au centre entre Ralph Stewart et Bernard Côté. Christian Bordeleau jouera en compagnie de Donald Liesemer à gauche et Larry Pleau à droite. La ligne d'attaque Jacques Lemaire, Michel Lapalme et Lucien Grenier demeurera naturellement intacte. Ted Oulmet sera de nouveau dans les filets. La prochaine joute du Canadien Junior au Forum après ce soir aura lieu dimanche prochain contre le National de London.

Bratkowski s'est fort bien acquitté de sa tâche dimanche dernier, alors qu'il a pris la relève au deuxième jeu de la joute et a conduit les Packers à une victoire de 13-10 sur les Colts de Baltimore, même si la partie s'est poursuivie en supplémentaire.

Bratkowski, dont le père était joueur de baseball professionnel, n'a pas eu une carrière facile dans le football. Son séjour chez les Bears de Chicago a été interrompu par son service militaire. Il passa ensuite deux ans et demi avec les Rams de Los Angeles, avant de se joindre aux Packers au milieu de la saison 1963.

Bien portants

Pour ce qui est des Browns de Cleveland, ils ont remporté le championnat de leur division depuis près d'un mois, ils sont au repos depuis bientôt deux semaines et sont en très bonne santé.

Même Paul Warfield, leur grand blessé du début de la saison et une des cibles favorites du quart-arrière Frank Ryan dans leur poussée de l'an dernier vers le championnat, est en santé et prêt à sauter dans la mêlée dimanche après-midi.

Si le brillant jeune flaqueur des Browns réussit à se rendre jusqu'à la fin, ce sera sa première partie complète cette année. Il n'a commencé que deux joutes.

Warfield s'est fait fracasser une clavicule le 6 août, la joute d'étoiles contre les étoiles collégiales. Il n'est revenu au jeu que le 12 décembre, contre les Rams de Los Angeles, après que les Browns eurent décroché le championnat de leur division. Dans cette joute, Warfield fut de nouveau blessé à la même épaule et il n'a pu participer à la dernière joute de la saison, le 19 décembre.

L'an dernier, à sa première saison, Warfield a attrapé 52 passes, gagné 920 verges et compté neuf touchés.

Vienne tente sa chance

VIENNE — La ville de Vienne posera sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'été 1972 "à toutes fins utiles" : M. Bruno Marek, bourgmestre de la capitale autrichienne, a décidé de faire parvenir une lettre de candidature "prudente" au Comité international olympique avant la clôture officielle du dépôt des candidatures.

Le geste de la municipalité de Vienne semble avoir avancé à l'échec : en effet, les deux partis de la coalition gouvernementale — socialistes et chrétiens-démocrates — n'ont pas pu se mettre d'accord sur la participation financière de l'Etat, et il n'y a pratiquement aucune chance pour qu'une entente intervienne "à la dernière minute".



Pourquoi Bernard Deslandes a-t-il adopté la bière Black Horse avec la nouvelle étiquette dorée?

M. Bernard Deslandes de Ville St-Michel

Bernard Deslandes sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

***Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.**

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW, LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



Martin exprime l'espoir que les efforts pour une paix durable auront plus de succès en 1966

OTTAWA — Malgré la guerre qui fait rage au Vietnam et le conflit entre l'Inde et le Pakistan, l'année qui s'achève a été, dans les autres régions du monde, "calme et relativement exempte de tension", a déclaré hier M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures du Canada.

Dans son traditionnel message de fin d'année, sur les ondes du Service international de Radio-Canada, M. Martin a exprimé cependant l'espoir que les efforts en vue d'une paix durable auront plus de succès en 1966.

"Un de nos plus grands soucis au cours de l'année a encore été celui de maintenir la paix dans toutes les parties du monde," a ajouté M. Martin.

"Nous avons vu certains progrès, ou du moins des espoirs de progrès, se réaliser dans les grandes discussions sur la paix et le désarmement aux Nations unies; nous avons vu également une absence relative de tension entre les grandes puissances, particulièrement dans les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique."

Les Nations unies, a souligné M. Martin, ont trouvé le moyen de contourner l'épineux problème de défrayer le coût du maintien de la paix.

"Même si le problème n'a pas encore été résolu et bien

que les Nations unies aient encore à faire face à de nombreux problèmes financiers dans ce domaine du maintien de la paix, il est quand même significatif que les nations membres de l'ONU discutent activement de questions fondamentales et des moyens à prendre par l'organisme international pour atteindre les objectifs de paix et de sécurité dans les cadres de la charte des Nations unies."

"Il est également encourageant de constater que les Nations unies sont capables de surmonter ces problèmes et un signe particulièrement réconfortant a été le fait que le Conseil de sécurité a été en mesure d'agir rapidement et efficacement dans sa décision de demander un cessez-le-feu dans le conflit entre l'Inde et le Pakistan."

M. Martin a souligné que les mêmes signes encourageants de bonne volonté ont prévalu dans les discussions sur le désarmement mondial.

"Mon vœu pour 1966, a dit M. Martin, est que l'effort de millions d'hommes de toutes les régions du monde pour la paix, la justice et le bien-être soit couronné des plus grands succès."

"Personnellement, je vous donne l'assurance d'un effort soutenu de la part du gouvernement canadien pour atteindre ces objectifs."

Les "Cinq" examineront le 5 janvier la proposition de Paris d'une réunion des Six les 17 et 18 janvier

BRUXELLES — Ce n'est que le 5 janvier que les représentants permanents des cinq partenaires de la France au sein du Marché commun se réuniront à Bruxelles pour décider si la réunion des "Six" à Luxembourg peut bien se tenir les 17 et 18 janvier comme l'a proposé Paris. Mais, après l'acceptation officielle allemande intervenue hier après-midi, il apparaît bien que les dates proposées par la France conviendront finalement à tous les ministres des affaires étrangères.

La proximité de cette réunion, si elle satisfait les "Cinq", ne les empêche cependant pas d'éprouver une certaine déception — voire une certaine

inquiétude — devant le refus de la France de régler les problèmes budgétaires de la C.E.E. par la voie de la procédure écrite.

Du côté français, on continue de penser que cette procédure n'est pas le moyen le plus propice pour traiter cette question.

Quant à l'accord de la France sur les problèmes tarifaires notamment l'acceptation du "statu quo" pour le tarif extérieur commun de la C.E.E., il constitue pour les "Cinq" un geste de "bonne volonté" qui a d'ailleurs été également apprécié par les pays tiers puisque les droits de douane français à leur égard ne seront pas augmentés.

Pékin accuse une nouvelle fois l'URSS de pactiser avec les E.-U.

PEKIN — A la veille du voyage à Hanoï d'une délégation soviétique conduite par M. Chepeline, secrétaire du Comité central du PC de l'URSS, le "Quotidien du Peuple" publie un long article dans lequel il attaque violemment les dirigeants soviétiques.

"La ligne révisionniste khrouchtchevienne, maintenue avec ténacité par les nouveaux dirigeants du parti communiste soviétique est une trahison du marxisme-léninisme et des principes révolutionnaires contenus dans les déclarations de Moscou de 1957 et 1960," souligne l'article, qui note que "les nouveaux dirigeants soviétiques étaient des camarades d'armes de Khrouchtchev, et constituent la vieille caste du groupe dirigeant des révisionnistes khrouchtchevistes."

"Loin de croire que le peuple vietnamien peut vaincre

dans une guerre populaire contre l'agression impérialiste américaine, ils ont peur qu'elle ne leur apporte des "ennuis" et ne gêne leur collaboration avec l'impérialisme américain," affirme le "Quotidien du Peuple". Rejetant les apports des nouveaux leaders du PC soviétique à une "unité d'action" dans la question vietnamienne, qui est "le foyer de combat international actuel", le quotidien chinois souligne que "c'est précisément sur cette question que leur position anti-révolutionnaire se

manifeste dans sa forme la plus vive".

"C'est la politique de concessions et de capitulation du groupe dirigeant révisionniste soviétique et sa ligne de collaboration soviéto-américaine qui aident à encourager l'arrogance agressive de l'impérialisme américain," affirme le "Quotidien du Peuple", qui conclut: "Ensemble avec les marxistes-léninistes et les révolutionnaires, le parti communiste chinois continuera à mener jusqu'au bout la lutte contre le révisionnisme khrouchtchevien."

La répression anti-communiste serait sanglante en Indonésie

SINGAPOUR — Selon des voyageurs en provenance de Djakarta, le monde ne se rend pas encore compte dans quel bain de sang la répression anti-communiste a plongé une grande partie de l'Indonésie au cours des derniers mois et spécialement au cours des quatre ou cinq dernières semaines.

A Djakarta, des estimations concordantes de diverses sources sérieuses font état de plus de cent mille morts. Il s'agit, assure-t-on, d'estimations prudentes. Elles font du coup d'État du 30 septembre l'échec le plus coûteux dans l'histoire du communisme international.

Le fait que l'ouest de Java, où est située Djakarta, soit resté calme, explique que les milieux diplomatiques internationaux n'aient commencé que tout récemment à mesurer les dimensions réelles de la tragédie qui s'est jouée dans ce pays immense.

Du centre et de l'est de la Java, de Sumatra, de Bali, parviennent des récits de plus en plus précis d'exécutions massives de prisonniers abandonnés à la fureur populaire, de massacres spontanés. C'est ainsi que des paysans que la promesse d'une redistribution des terres avait gagnés au communisme ont été incités par les évé-

nements à se racheter en tuant les anciens leaders.

Le président Soukarno, qui a multiplié en vain les efforts et les ordres pour arrêter l'écroulement du communisme, s'est plaint lui-même, le 18 décembre, que les cadavres pourrissaient au bord des chemins, dans les ruisseaux et dans les champs sans recevoir de sépulture contrairement aux préceptes de la religion musulmane.

Rien que dans l'île de Bali, au charme légendaire, les autorités militaires locales admettraient 15,000 exécutions officielles. On estime qu'il faut au moins doubler ce chiffre pour tenir compte des massacres dont attestent les maisons brûlées et les charniers. Le palais du gouverneur, un communisme il a maintenant été relevé de ses fonctions — aurait brûlé avec une partie de ses occupants.

A Sumatra le nombre des morts aurait récemment atteint 60,000 et ce chiffre pourrait être dépassé dans le centre et l'est de Java qui constituaient la base forte du parti communiste indonésien. Il est encore impossible de se faire une idée précise des événements dans les régions plus isolées telles que les Célèbes, les Moluques ou le sud de Bornéo.

Les chefs militaires s'efforcent avec un succès grandissant de mettre fin aux excès qui révalent la profondeur de la terreur et de la haine que le communisme a accumulée contre lui au cours des dernières années dans une large partie de la population indonésienne.

Retraite de Kubitschek

RIO DE JANEIRO — L'ancien président Juscelino Kubitschek a décidé de se retirer définitivement de la vie politique, a annoncé hier le député et industriel Sebastião Pais de Almeida.

M. Kubitschek estime qu'il n'est plus en mesure de reprendre ses activités politiques et il considère que sa vie politique est terminée, a précisé M. Pais de Almeida.

M. Pais de Almeida, qui a rencontré récemment l'ancien président, aux États-Unis, a dit qu'il avait confié à celui-ci la direction d'une de ses entreprises à New York, mais il a refusé de dire laquelle.

Rhodésie: rush sur les bicyclettes

SALISBURY — Rush sur les bicyclettes: telle est la conséquence du rationnement de l'essence en Rhodésie. Certains commerçants ont déjà épuisé presque tout leur stock d'engins à deux roues. Cependant la circulation automobile semble presque normale dans les rues de Salisbury au second jour de rationnement.

Les usagers ont été informés qu'ils ne pourraient stocker leur ration hebdomadaire d'essence et que s'ils ne la prenaient pas dans la semaine elle ne leur serait plus octroyée. On estime d'ailleurs que les premiers effets apparents du rationnement ne se feront sentir qu'après le nouvel an.

Cependant les pompistes ont déjà diminué leurs heures de travail, principalement en raison de la difficulté de trouver des "personnes responsables" pour effectuer la vente. En effet toute vente "sous le comptoir" peut leur coûter 500 livres sterling d'amende ou deux ans de prison et peut-être même les deux.

D'autre part, la Grande-Bretagne a promis à la Zambie de déclarer "illégal" la surtaxe imposée par le régime de Salisbury sur les exportations de charbon, vers la Zambie, apprend-on de source bien informée.

Londres fera cette déclara-

tion aussitôt que des dispositions auront été prises pour ravitailler la Zambie en charbon afin de remplacer celui qu'elle importe de Rhodésie, et qui est indispensable pour le fonctionnement de ses mines de cuivre, principale source de richesse du pays.

Le gouvernement Smith a porté la taxe sur le charbon d'un shilling à cinq livres la tonne, soit au centuple. Les observateurs estiment que si, répondant à la demande de la Zambie, Londres déclarait illégale la surtaxe rhodésienne, la Rhodésie cesserait de ravitailler la Zambie en charbon. Elle est actuellement son unique fournisseur.

OUA: les démarches se poursuivent pour un "sommet" sur la Rhodésie

ADDIS ABEBA — Quatorze pays africains auraient jusqu'à présent donné leur accord pour la conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine sur la Rhodésie, projetée pour le 19 janvier, apprend-on de source digne de foi.

Le secrétaire général de l'or-

ganisation n'aurait toutefois reçu qu'une dizaine d'acceptations formelles, la dernière étant celle du Congo-Léopoldville, parvenue hier au siège de l'organisation. Aucune réponse n'est encore arrivée de la Côte d'Ivoire qui, pourtant, s'est rangée dans le camp des "oui" à la suite du passage de l'empereur Haïlé Sélassié à

Abidjan, ainsi que l'avait déclaré le président Houphouët Boigny, le 27 décembre, dans le communiqué publié à la suite de cette visite.

Du côté des opposants, il y aurait, apprend-on de même source, au moins huit voix parmi lesquelles celles de quatre États francophones. Etant donné que douze ou treize voix contre suffisent pour faire échouer le projet (majorité nécessaire étant des deux tiers), on admet à Addis Abeba que la partie qui se joue autour du "sommet" africain sera particulièrement serrée. Tout pourrait alors dépendre de la conférence du Commonwealth qui, en dépit de certaines déficiences, aurait de fortes chances de se tenir le 10 janvier à Lagos, et pourrait apporter des éléments nouveaux à la solution du problème rhodésien.

Schroeder prévoit de grandes difficultés diplomatiques pour l'Allemagne occidentale

BONN — "La diplomatie allemande devra faire face, en 1966, à des difficultés toujours plus grandes," écrit hier M. Gerhard Schroeder, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, dans l'organe de presse de la CDU-CSU "Deutschland Union Dienst."

Selon M. Schroeder, le gouvernement d'un pays divisé doit, "s'il veut poursuivre une politique étrangère persuasive", pouvoir compter sur le large soutien du parlement et de l'opinion publique. Après avoir rappelé que le principal but de la diplomatie allemande reste la réunification sur la base de l'autodétermination, M. Schroeder souligne que la détermination de toutes les forces patriotiques de la nation est nécessaire pour atteindre ce résultat.

De son côté, M. Ernst Majonica, expert de politique étrangère du groupe parle-

mentaire chrétien-démocrate, estime, dans la publication proche de la CDU "Politisch-Sozialen-Korrespondenz" que l'année 1966 sera celle des grandes décisions. "Les objectifs fixés par la politique étrangère allemande — réunification, solution de la crise de la C.E.E., décision en matière nucléaire — ne peuvent être repoussés sine die", écrit M. Majonica qui précise que la diplomatie allemande doit avant tout éviter que les oppositions entre Paris et la C.E.E. ne se transforment en oppositions entre la France et l'Allemagne.

Satellite arabe en 66 ?

LE CAIRE — La République Arabe unie lancerait-elle, en 1966, un satellite dans l'espace? Si l'on en croit l'hebdomadaire égyptien Akher Saa, qui pose cette question, les recherches entreprises depuis la construction de la première fusée en Égypte, en 1960, seraient parvenues à une phase avancée: la fusée porteuse serait prête et le problème du carburant résolu. Seuls, selon la revue, les travaux sur la cabine spatiale n'auraient pas encore abouti.

Italie: M. Moro accepte la démission de Fanfani

ROME — M. Aldo Moro, président du conseil, n'a pu que s'incliner devant la décision irrévocable de M. Amintore Fanfani de maintenir sa démission comme ministre des affaires étrangères.

La question que l'on se pose à présent est de savoir si la crise ouverte par le départ du ministre pourra être résolue par un simple replâtrage ou bien si elle ne va pas aboutir à une crise gouvernementale.

Le précédent de l'année dernière, lorsque M. Giuseppe Saragat avait été élu à la présidence de la République, il fallut lui donner un successeur aux affaires étrangères, et les tendances personnelles de M. Moro, qui excelle dans l'art de la médiation, sembleraient devoir faire songer plutôt à la première possibilité.

Personne dans la coalition gouvernementale ne semble avoir intérêt en ce moment à provoquer une crise ministérielle qui risquerait de remettre en discussion la formule même de la coalition de gauche. D'ailleurs, lors de la démission de M. Moro, il est contraint de soumettre au président de la République les propositions qu'exige la situation, il semble indiquer qu'il envisage un replâtrage. Il fait ainsi écho aux paroles de M. Fanfani selon lequel le changement de titulaire de la Farnesina n'affectera rien la politique étrangère de l'Italie.

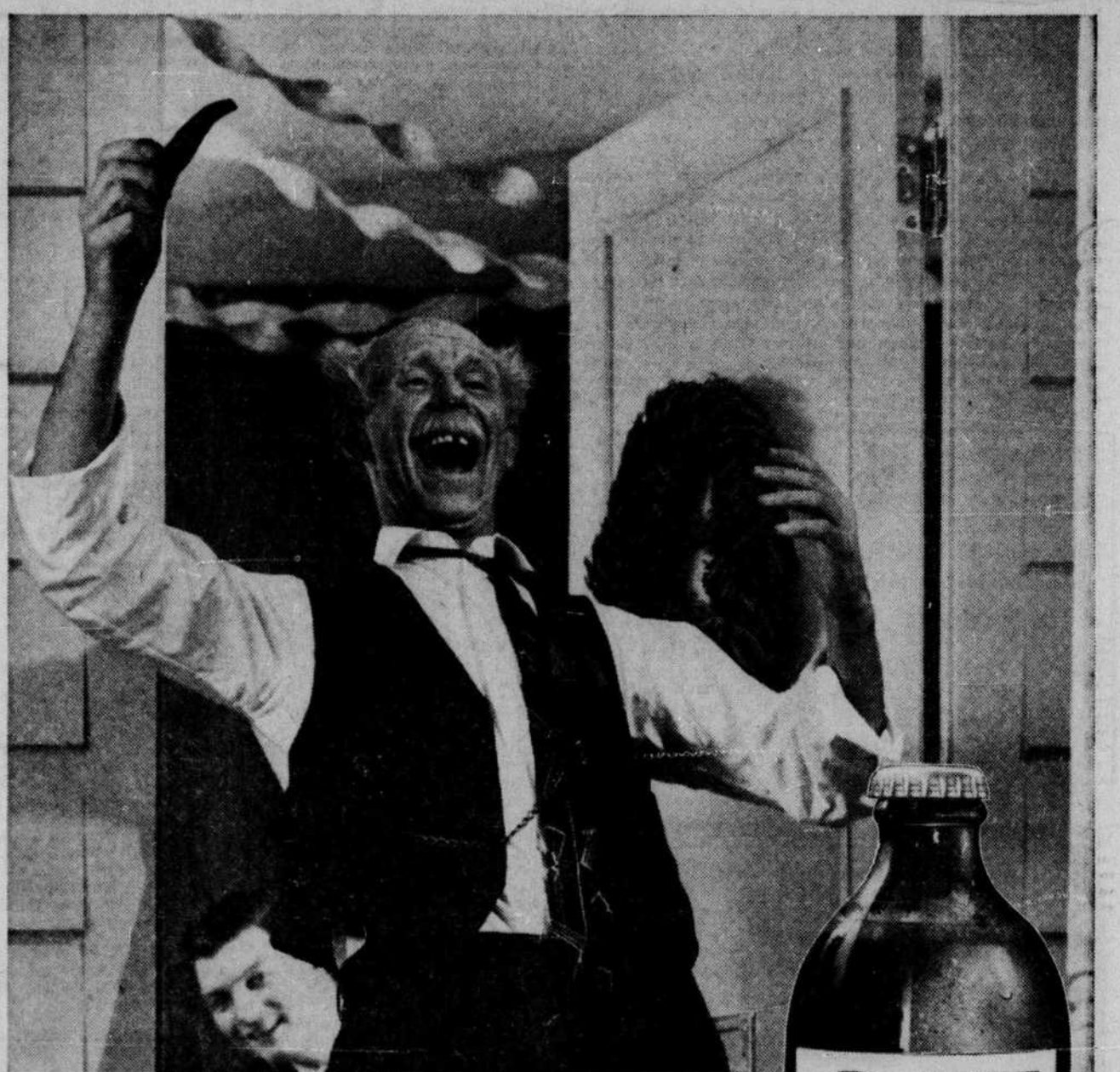
Lorsque M. Fanfani, démocrate-chrétien, remplaça M. Saragat, leader du parti socialiste-démocratique, aux affaires étrangères, cette nomination fut le fruit de savants dosages. Si bien que l'on peut croire que, dans la désignation d'un nouveau titulaire de la Farnesina, c'est encore sur un démocrate-chrétien — M. Emilio Colombo, ministre du trésor, M. Paolo Emilio Taviani, ministre de l'intérieur, M. Mario Ferrari-Agradi, ministre de l'agriculture, ou encore M. Attilio Piccioni, président du conseil national du parti et ancien ministre des affaires étrangères — que devrait se porter le choix du président du conseil, avec l'approbation de M. Giuseppe Saragat. Mais on ne saurait écarter la possibilité de complications dont les crises italiennes ont été fertiles dans le passé.

A QUELQUES JOURS DE LA RENCONTRE DE TACHKENT

L'Inde accuse le Pakistan de renforcer son armement

LA NOUVELLE-DELHI — Tandis que M. Lam Bahadur Shastri, premier ministre indien, et le maréchal Ayub Khan, président du Pakistan, se préparent à gagner Tachkent la semaine prochaine pour tenter de normaliser les relations entre leurs deux pays, les milieux officiels indiens manifestent "une profonde inquiétude" devant un nouveau renforcement du dispositif militaire pakistanais avec l'assistance de la Chine communiste et de l'Indonésie.

On déclare, de source gouvernementale, que de récentes informations de presse sur le renforcement de l'armement pakistanais ont pu être confirmées officiellement. On ajoute que le gouvernement indien considère désormais les points suivants comme certains: 1) Trois nouvelles divisions pakistanaises ont été constituées avec du matériel et de l'équipement chinois y compris des pièces d'artillerie. 2) Un pont aérien quotidien fonctionne depuis plusieurs semaines entre le Sikkim et le Pakistan pour livrer du matériel de guerre vendu par la Chine au moyen d'un crédit de \$67 millions. 3) Des chasseurs Mig-19, fournis par la Chine ou par l'Indonésie, ont été vus au Pakistan. D'autre part des pilotes pakistanais se trouvent actuellement en Chine pour s'entraîner au maniement de ces appareils. 4) Deux sous-marins, et deux navires décrits de source indienne comme des "lance-fusées", de fabrication soviétique, mais fournis par l'Indonésie, se trouvent depuis deux semaines au moins dans le port de Karachi. 5) Cinq ou six navires de guerre indonésiens, qui se trouvent depuis plusieurs semaines à Karachi pour effectuer "des exercices", auraient transporté une quantité importante d'armes et de munitions d'origine soviétique ou chinoise.



"V'là la visite des Fêtes!"

Faites comme Gédéon, ayez une bonne provision de bière O'Keefe

De plus en plus, vos invités vous demanderont une O'Keefe, la bière douce.



LE ROI DU MUSCADET

BAHUAUD
UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Poissons et fruits de mer
s'arrosent d'un
BLANC DE MER

(R.A.Q.) C-1662. — \$2.05

(Office général des Grandes Marques, limitée)

PENSEZ DÉS MAINTENANT
À CÉLÉBRER LE NOUVEL AN

avec nous, au ...



**Danse et buffet
arrosé de
champagne**

Servi dans notre salle de
réception, à 8 h. 30 p.m.

CHAMPAGNE

Chaque personne recevra un quart de bouteille de
champagne importé

DANSE

Sur une musique du trio Yvon Limoges

BILLETS

\$12.50 par personne ... jusqu'à aujourd'hui, 30
décembre, pour confirmer vos réservations.



ouvrira à 7 h. 30 P.M.

**MENU SPÉCIAL et PRIVILÈGES
À L'OCCASION du NOUVEL AN**

RÉSERVATIONS

Réservez maintenant, composez : 866-4611

1005, RUE GUY, AU SUD DE DORCHESTER
STATIONNEMENT À L'INTERIEUR